

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024



2024, UN BILAN DE QUALITÉ

Chers membres, chers clients et chers collaborateurs,

Le rapport d'activité de CTC est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée. Malgré un contexte géopolitique et économique largement bousculé, je suis heureux de vous annoncer que les résultats de CTC pour l'exercice 2024 restent très satisfaisants.

Le total consolidé des ressources, provenant de nos activités privatives et collectives, s'élève à **43,5 M€**, marquant une progression de 5,5 % par rapport à 2023. La collecte de la Taxe Fiscale Affectée (TFA) demeure stable à **19,1 M€**, tandis que le chiffre d'affaires consolidé des activités privatives connaît une augmentation de 9,5 %, atteignant **23,8 M€**.

En France, notre chiffre d'affaires s'élève à **12 M€**, très proche de 2023, mais en progression de 2 % par rapport au budget prévu. Nos filiales (Asie et Italie), quant à elles, affichent un chiffre d'affaires de **15 M€**, en hausse de 2,6 % par rapport à 2023. Cette excellente performance est principalement due à nos laboratoires de Hong Kong, Dongguan et Shanghai, dont le chiffre d'affaires cumulé atteint **12,8 M€**, représentant une progression de **14,7 %**.

Au total pour les comptes consolidés, l'année 2024 enregistre un résultat net consolidé part du groupe à **842 k€** avec un excédent brut d'exploitation de **6 744 k€**. Ce dernier est en baisse de 11,7 % du fait de l'augmentation des charges fixes avec le poids en année pleine des nouveaux locaux de nos filiales, et de l'évolution des frais variables et frais de personnel en raison de la croissance des équipes.

Sur le plan des services rendus à nos 880 entreprises membres, bien que notre taux de couverture, qui traduit le pourcentage d'entreprises ayant volontairement fait appel à CTC sur un an, ait légèrement diminué, passant de 77,5 % à **74,9 %**, le nombre d'actions réalisées avec nos membres présente une progression de **16,55 %**, soit près de 1240 actions réalisées en plus cette année. Cela témoigne de l'intérêt des entreprises qui nous connaissent, qui impliquent davantage de collaborateurs dans nos actions.

Notre NPS, qui s'établit à **59,8** (contre 55,9 en 2023), reflète également la satisfaction de nos clients vis-à-vis de notre offre globale de prestations.

L'année 2024 a aussi été marquée par la signature d'un **nouveau contrat d'objectifs et de performance**, volontairement ambitieux, qui nous guidera jusqu'en 2027. Ce document, fruit d'une collaboration étroite avec les fédérations professionnelles et les ministères de tutelle, vise à accélérer les mutations et adaptations industrielles indispensables pour l'avenir de notre filière, afin de garantir une compétitivité et une attractivité accrues pour nos entreprises et leurs produits.

Nous avons bien sûr **continué à investir** cette année dans de nouveaux équipements et recruté des talents pour renforcer et dynamiser nos expertises. Ainsi c'est une quinzaine de personnes supplémentaires qui a rejoint les équipes CTC. Ces efforts témoignent de notre volonté d'aller de l'avant et de continuer à offrir des services de qualité à l'ensemble de nos clients.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement les administrateurs de CTC pour leur implication dans nos réussites et leur soutien à la profession.

Je souhaite également féliciter tous les collaborateurs de CTC pour les excellents résultats obtenus durant cet exercice, ainsi que pour leur engagement et leur flexibilité.

Ensemble, nous avons réalisé une très belle année 2024, et je suis convaincu que 2025 nous réservera encore de beaux succès !

Merci à tous !



Arnaud Haefelin,
Président du conseil d'administration

SOMMAIRE

À PROPOS DE CTC

- Faire connaissance p. 4
- Gouvernance p. 6
- Principaux interlocuteurs p. 8

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Au service de ses membres p. 10

COP AXE 1

Transition écologique, énergétique et RSE

- Favoriser la transition écologique et énergétique p. 14

COP AXE 2

Transformation numérique, mutation des entreprises vers l'industrie du futur

- Accompagner les mutations industrielles p. 18

COP AXE 3

Souveraineté industrielle et résilience

- Défendre les intérêts français p. 22
- Sauvegarder les expertises p. 26
- Guider les entreprises émergentes - ADC p. 30
- Promouvoir le made in France - FDL p. 32
- Financer ses projets - Guichet Unique p. 33

COP AXE 4

Faciliter l'accès aux marchés

- Soutenir le développement à l'export p. 34
- Activité privative p. 38

COP AXE 5

Diffusion de l'information et animation de la filière

- Anticiper les tendances p. 44
- Accéder à l'information p. 46

SYNTHÈSE

- Aides financières allouées aux entreprises membres en 2024 p. 37
- Rapport financier et social p. 54



QUI SOMMES-NOUS ?

FAIRE CONNAISSANCE

■ Créé en 1899 sous la forme d'un centre de recherche dédié à la peau brute, CTC a évolué au fil des années pour devenir un **centre d'expertise de renommée internationale**, apportant ses multiples savoir-faire aux industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie, de la ganterie, et plus largement à l'équipement de la personne.

CTC s'appuie sur une vision claire, une mission bien définie et des valeurs solides. Ces **trois piliers** guident notre engagement à offrir des prestations de qualité et à accompagner nos membres et nos clients dans leurs défis quotidiens.

Vision

Partenaire incontournable, moteur d'innovation et porteur des savoir-faire, nous bâtissons aux côtés de nos industries et clients **un avenir empreint de compétitivité, d'excellence et de durabilité.**

Mission

Accompagner avec passion nos partenaires et clients dans le développement de leur performance en France et à l'international, en leur apportant **des solutions globales innovantes, un savoir-faire d'excellence et un soutien personnalisé.**

Valeurs

Les cinq valeurs de CTC - **Expertise, Partage, Engagement, Diversité, Éthique** - jouent un rôle capital dans la conduite de nos activités et de notre politique en ressources humaines. Elles contribuent largement à la réussite de nos actions.

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

De par son histoire : la fusion entre un comité professionnel de développement économique (CPDE), un centre technique industriel (CTI) et le bureau de style de la filière cuir, CTC renforce sa position d'acteur incontournable de la filière, proposant une approche intégrée pour accompagner les entreprises françaises.

CTC, en tant que CPDE, a pour objectifs de promouvoir les avancées

techniques, d'améliorer la compétitivité des entreprises, de soutenir la préservation des emplois et d'assurer un équilibre dans les échanges commerciaux internationaux.

Les aides financières et les projets collectifs menés dans ce cadre sont **exclusivement réservés aux entreprises membres** de CTC, et financés par la taxe fiscale affectée (TFA), que CTC collecte.



UNE OFFRE DE PRESTATIONS GLOBALE

Au delà des prestations dédiées à nos membres, et pour répondre aux besoins croissants des entreprises des secteurs de la mode, du luxe, du sport, de la distribution et des équipements de protection individuelle (EPI), CTC a développé une **offre de services globale** adaptée aux besoins et organisations de ses clients.

Cette offre inclut le **contrôle qualité** (audits, inspections, essais physiques, analyses chimiques et certification marquage CE), ainsi que des services de **conseil** et de **formation**.

Elle englobe l'ensemble des prestations nécessaires à la conception, à la fabrication, au sourcing et à la distribution, qu'il s'agisse de matières premières cuir ou textile, de composants tels que des pièces métalliques, ou de produits finis (chaussures, sacs, gants, vêtements).

Grâce à nos filiales basées en Asie et en Italie et à un solide réseau de partenaires, nous assurons une **couverture mondiale** respectant des standards de qualité élevés et conformes aux exigences internationales.

ENJEUX ET AXES STRATÉGIQUES

Nous avons défini, pour la période 2024-2027, des objectifs ambitieux dans notre nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP).

Ce document, élaboré en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles et Alliance France Cuir, a été validé par notre conseil d'administration et signé avec les pouvoirs publics, témoignant de notre engagement collectif.

Le COP constitue l'**outil central de mise en œuvre** de la stratégie de CTC.

Il met en lumière les enjeux cruciaux des différents secteurs industriels et présente les actions prioritaires que nous devons entreprendre pour renforcer la compétitivité des industries de la filière cuir.

Il s'organise autour de **cinq axes stratégiques** dans lesquels s'intègrent les missions d'intérêt général de CTC. Les actions proposées sont nombreuses et dans des domaines aussi variés que les transitions écologique/énergétique et numérique, le développement à l'export, le maintien des savoir-faire métiers, la consolidation de notre écosystème et l'animation de l'ensemble de la filière.

En tant que **pilier technologique de référence** pour la filière cuir française, CTC s'engage à déployer toutes les actions nécessaires pour renforcer l'attractivité des entreprises, quelles que soient leur taille et leur spécificité, tout en leur permettant de continuer à proposer des produits d'exception à leurs clients.



POLITIQUE QUALITÉ ET DÉMARCHES RSE

CTC dispose de nombreuses accréditations qui attestent des compétences de nos experts et de l'impartialité de nos tests, contrôles et prestations de formation. Les services de **contrôle qualité** de CTC sont accrédités selon plusieurs normes : ISO 17020 pour les travaux d'inspection, ISO 17025 pour les prestations de laboratoire d'essais et d'analyses, et ISO 17065 pour la certification. Notre centre de formation est certifié Qualiopi depuis 2021.

En ce qui concerne nos **engagements RSE**, depuis plus de cinquante ans, CTC aide les entreprises de la filière à réduire leur impact environnemental. Malgré le développement de nombreuses solutions dans différents domaines du développement durable, la filière continue de faire face à des défis importants, notamment l'atténuation du réchauffement climatique et la préservation des ressources.

Dans cette optique, les thématiques de la "Transition écologique énergétique et RSE" ont été intégrées dans notre contrat d'objectifs et de performance 2024-2027, devenant des priorités pour CTC, qui a renforcé les ressources allouées à ces enjeux.

Au quotidien, nos équipes s'engagent aux côtés des industriels et des marques pour les aider à mettre en œuvre des pratiques plus responsables. Ces initiatives, adaptées aux besoins des différents secteurs d'activité, couvrent l'ensemble des expertises de CTC : le cuir, l'innovation, le développement durable, la mode et les produits finis.

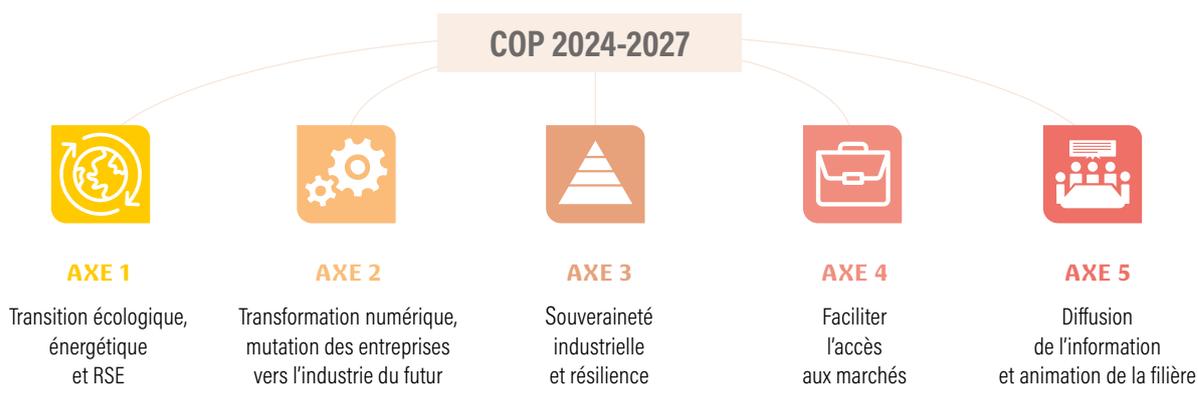
Dans un souci d'exemplarité, CTC applique également ces objectifs en interne pour sensibiliser les collaborateurs aux pratiques RSE. Parmi les engagements de CTC en 2024, on peut citer la publication d'un premier rapport RSE, la rédaction de deux chartes concernant la prévention des risques de corruption, les déplacements professionnels, ainsi qu'une mise à jour du processus des achats responsables et une initiative solidaire auprès de l'Entreprise des Possibles. CTC s'inscrit aussi dans des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en accord avec le Science-Based Targets Initiative (SBTI) sur les scopes 1 et 2 (cœur de l'entreprise). Cela signifie une réduction des GES de 40 % d'ici à 2030, par rapport au premier bilan carbone de CTC France réalisé sur les données de 2021. Concernant le scope 3 (amont et aval de l'entreprise), l'objectif est de consolider les données et les facteurs d'émissions associés.

Depuis 2022, nos actions sont évaluées annuellement par EcoVadis, qui se concentre sur le social, l'environnement, l'éthique et les achats responsables.

En 2024, CTC a obtenu le badge "Committed" ("entreprise engagée").



LES CINQ AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE DE CTC





ORGANES DE DIRECTION

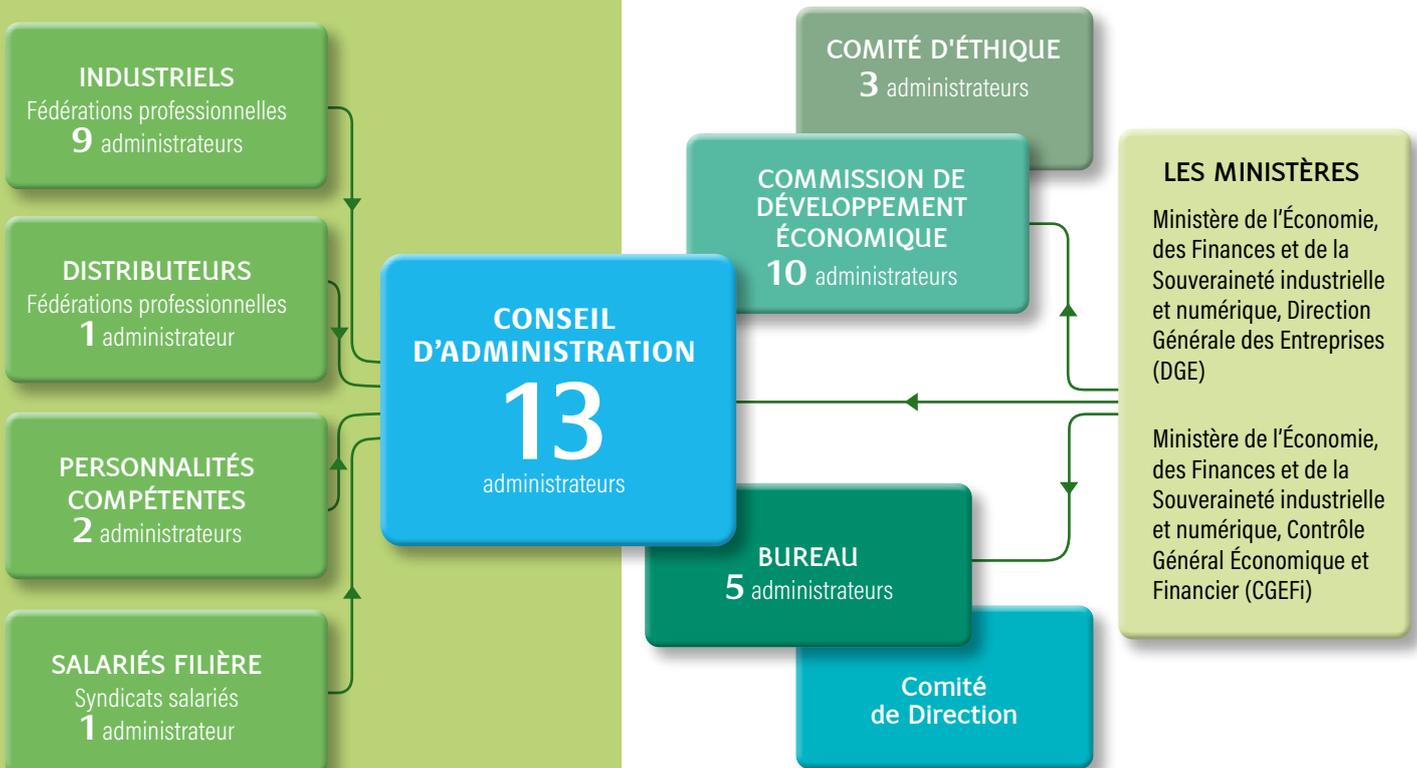
GOVERNANCE

■ CTC, Comité Professionnel de Développement Économique de la filière cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie, est dirigé par un **conseil d'administration** au sein duquel siègent plusieurs instances. Elles assurent la représentation des entreprises, de leurs fédérations, ainsi que des salariés de ce secteur. Cette organisation permet de garantir leur **participation active** dans les processus décisionnels.



“ Nous sommes très fiers d'être gouverné par un conseil d'administration très engagé, composé de nombreux dirigeants de la filière représentant toutes ses composantes, tant au niveau des secteurs que des tailles d'entreprise. Très présent à nos côtés, il nous permet de définir les meilleures stratégies pour l'avenir. C'est une chance pour CTC ! ”

Françoise Nicolas,
Directrice générale CTC



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2024

Le conseil d'administration de CTC, élu le 26 mars 2024 pour une période de trois ans, est constitué de treize membres, contre dix-huit lors du précédent mandat. Il se réunit au minimum deux fois par an afin de définir la stratégie, valider le budget et approuver les comptes annuels de CTC. Lors de cette élection, Arnaud Haefelin a été désigné président de CTC.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Dix administrateurs sont nommés sur proposition des **organisations professionnelles les plus représentatives** (Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Fédération Française de la Ganterie, Union des Distributeurs en Chaussures, Alliance France Cuir).
- Un administrateur est nommé sur proposition de **l'organisation syndicale la plus représentative** du personnel technique de la filière cuir (CGT).
- Deux administrateurs sont nommés en raison de leur connaissance des secteurs du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure.

LES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au titre des représentants des personnalités proposées par les organisations et syndicats professionnels :

- Clémentine Colin Richard, Fédération Française de la Chaussure, Richard-Pontvert - Christophe Dehard, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé - Carole Fuchs*, Louis Vuitton Malletier - Arnaud Haefelin, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91 - Marie Hiriart Carriat, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Tannerie Rémy Carriat - Anne-Céline Humeau, SA Humeau Beaupreau - Cécile Laval, Groupe Fleurus - Frédéric Morand, Fédération Française de la Ganterie, Georges Morand - Gaëlle Presles, représentant la CGT - Jacques Royer, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer - Jérôme Verdier, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

* remplacée par **Anne Borde** en date du 14 février 2025

En raison de leur connaissance des secteurs du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure :

- Sylvain Berry, Hermès - Marc Brunel, Alliance France Cuir.

LE BUREAU au 31 décembre 2024

Au sein du conseil d'administration, cinq administrateurs sont élus par leurs pairs pour composer le bureau, qui comprend le président du conseil d'administration, le premier vice-président et trois vice-présidents.

LES ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Président : **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91.

Premier vice-président : **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé.

Vice-président(e)s : **Clémentine Colin Richard**, Fédération Française de la Chaussure, Richard-Pontvert - **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer - **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE au 31 décembre 2024

La commission (CDE) est également composée d'administrateurs. Elle comprend **huit membres** représentant les fédérations professionnelles et **deux invités**. Elle se réunit au moins deux fois par an et élit un président et un vice-président. Elle a la responsabilité de la gestion de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), ainsi que de l'attribution des nouvelles subventions octroyées aux entreprises et aux fédérations.

LES ADMINISTRATEURS MEMBRES DE LA CDE

Président : **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

Vice-président : **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau.

Membres : **Marc Brunel**, Alliance France Cuir - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé - **Carole Fuchs***, Louis Vuitton Malletier - **Cécile Laval**, Groupe Fleurus - **Frédéric Morand**, Fédération Française de la Ganterie, Georges Morand - **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer.

Personnalités invitées en tant que membres de la CDE : **Marie Hiriart Carriat**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Tannerie Rémy Carriat - **Clémentine Colin Richard**, Fédération Française de la Chaussure, Richard-Pontvert.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE au 31 décembre 2024

Le comité d'éthique peut être contacté pour toute situation où il y a un problème de confidentialité ou un conflit d'intérêt.

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Présidente : **Clémentine Colin Richard**, Fédération Française de la Chaussure, Richard-Pontvert.

Membres : **Cécile Laval**, Groupe Fleurus - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé.

LES MINISTÈRES

Ces trois instances (conseil d'administration, bureau et commission de développement économique) se réunissent en présence des représentants de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et des représentants du Contrôle Général Économique et Financier (CGEFI).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE)

Service de l'Industrie - Sous-direction des Industries de Santé, Biens de Consommation et Agroalimentaire :

- **Constance Maréchal-Dereu**, Cheffe du service de l'industrie
- **Michel Rao**, Sous-directeur industries de santé, biens de consommation et agroalimentaire
- **Astrid Even**, Directrice de projets mode, luxe et biens de consommation
- **France Bay**, Chargée de mission transition environnementale - Mode, luxe et biens de consommation.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (CGEFI)

- **Sophie Legrand**, Responsable de la mission recherche appliquée et promotion de la qualité
- **Line Mazuir**, Contrôle général.



DES ÉQUIPES ENGAGÉES

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

■ CTC Groupe est dirigé par Françoise Nicolas. L'entreprise, dont le siège social se situe à Lyon, est organisée autour d'un secrétariat général et de six directions. En 2024, avec 458 collaborateurs, dont 256 exerçant à l'international, CTC favorise la diversité des compétences au sein de ses équipes. Cette variété d'expertises représente un atout essentiel pour relever les défis et assurer le succès des missions du groupe.

DIRECTION GÉNÉRALE

Françoise Nicolas, Directrice générale

• QUALITÉ : Anne Minjaud / 04 72 76 10 10 / aminjaud@ctc groupe.com

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Magali Bornard, Secrétaire générale

• COMPTABILITÉ GÉNÉRALE :

Stéphane Brousse / 04 72 76 10 10 / comptabilite@ctc groupe.com

• TAXE :

Stéphane Brousse / 04 72 76 10 10 / ctctaxe@ctc groupe.com

• SUBVENTIONS :

Catherine Dodet / 04 72 76 14 81 / ctcsubventions@ctc groupe.com

• GUICHET UNIQUE - ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS :

Maëva Coureux / 04 72 76 10 10 / mcoureux@ctc groupe.com



DIRECTION INFORMATION ET COMMUNICATION

Bénédicte Vermerie, Directrice

Service clients / Claire Batissat / 04 72 76 10 15 / em@ctcgroupe.com

• **MARKETING ET COMMUNICATION :**

Sébastien Vastel / Directeur adjoint / svastel@ctcgroupe.com

• **DOCUMENTATION ET GESTION DES CONNAISSANCES :**

Agathe Chauplannaz / 04 72 76 10 10 / achauplannaz@ctcgroupe.com

• **COMMUNICATION COLLECTIVE :**

Claire Batissat / 04 72 76 10 15 / cbatissat@ctcgroupe.com

• **COMMUNICATION EPI & PRIVATIVE :**

Alison Burel / 04 72 76 10 10 / aburel@ctcgroupe.com

DIRECTION FORMATION ET GESTION DES SAVOIR-FAIRE

Thierry Voisin, Directeur

Service clients / Nathalie Oassel, Khadija Amlal et Laura Restivo
/ 04 72 76 10 02 / contactformation@ctcgroupe.com

• **GESTION DES SAVOIR-FAIRE :**

Marie-Claire Laplane / 04 72 76 10 02 / mclaplane@ctcgroupe.com

• **FORMATION ET INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE :**

Florence Beau / 04 72 76 10 02 / fbeau@ctcgroupe.com

DIRECTION INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Cédric Vigier, Directeur

Service clients / Manon Boitel / 04 72 76 10 10 / mboitel@ctcgroupe.com

• **TECHNOLOGIES INNOVANTES ET DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES PHYSIQUES :**

Valantin Louis / vlouis@ctcgroupe.com

• **TECHNOLOGIES INFORMATIQUES :** Paul d'Arras / pdarras@ctcgroupe.com

DIRECTION MÉTIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thierry Poncet, Directeur

Service clients / Manon Boitel / 04 72 76 10 10 / mboitel@ctcgroupe.com

• **CUIR ET TANNERIE :** Lionel Lautesse / llautesse@ctcgroupe.com

• **CHAUSSURE :** Christophe Cumin / ccumin@ctcgroupe.com

• **MAROQUINERIE ET GANTERIE :** Christelle Franco / cfranco@ctcgroupe.com

• **DÉVELOPPEMENT DURABLE :** Pierre-Marie Plouhinec / pmplohinec@ctcgroupe.com

• **PROSPECTIVE MODE ET DESIGN :** Sébastien Voillemin / svoillemin@ctcgroupe.com

Service clients / Lisa Schmitt / 01 44 71 71 94 / modetendances@ctcgroupe.com

DIRECTION CERTIFICATION ET NORMALISATION EPI

Didier Guisado, Directeur

Service clients / Dalila Derriouche / 04 72 76 10 17 / cemarkinglyon@ctcgroupe.com

• **MÉTROLOGIE LABORATOIRES :** Didier Guisado / dguisado@ctcgroupe.com

• **CERTIFICATION :** William Gelas / wgelas@ctcgroupe.com

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET INTERNATIONAL

Jean-Luc Chaverot, Directeur

Service clients / Adeline Beslay / 04 72 76 14 82 / contactclient@ctcgroupe.com

Coordination offre commerciale / Aude Catinot / 06 99 69 67 96
acatinot@ctcgroupe.com

• **INSPECTIONS :** Pierre Beaupoil - Directeur / pbeaupoil@ctcgroupe.com

• **COMMERCIAUX :**

> Environnement / Maud Deschamps / mdeschamps@ctcgroupe.com

> EPI / Olivier Legal / olegal@ctcgroupe.com

> Mode et marques / Sarah Otero / sotero@ctcgroupe.com

> Mode et sport / Maxime Peressini / mperessini@ctcgroupe.com

> Luxe et distribution / Frédéric Rohou / frohou@ctcgroupe.com

• **ANALYSES INNOCUITÉ, ENVIRONNEMENT ET PRÉLÈVEMENTS :**

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com

Service clients / Adeline Mondon / serviceclientsenvironnement@ctcgroupe.com

• **EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES CHIMIE :**

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com

• **PRODUITS-MATÉRIAUX ET ESSAIS PHYSIQUES :**

Christophe Kolb / ckolb@ctcgroupe.com

Service clients / Lucie Cannard / serviceclientsproduit@ctcgroupe.com

• **NORMALISATION ENVIRONNEMENT :**

Nathalie Humbert - Directrice adjointe / nhumbert@ctcgroupe.com

• **NORMALISATION PRODUIT :**

Anne Minjaud / aminjaud@ctcgroupe.com

• **INTERNATIONAL :**

ITALIE

> CTC Ars Tinctoria / Pierre Beaupoil - Directeur général / pbeaupoil@ctcgroupe.com

ASIE

> Direction des opérations / Arnaud Dyduck / adyduck@ctcgroupe.com

• **Chine**

> Commercial mode/distribution/sport / Vincent Bridron / vbridron@ctcgroupe.com

> Commercial EPI / Chris Chen / cchen@ctcgroupe.com

• **Vietnam - Cambodge - Indonésie**

> Responsable des opérations / Pham Minh Huong / mhpham@ctcgroupe.com



AU SERVICE DE SES MEMBRES

■ CTC a pour mission de **servir les industriels français** des secteurs des peaux brutes, de la tannerie/mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie. Son objectif est de favoriser et d'accélérer la **compétitivité** de ses membres sur les marchés français et internationaux.

CHIFFRES CLÉS 2024

880

membres

659

membres ont utilisé au moins un service sur l'année

8 740

actions sur l'année, soit une hausse de **16,55 %** en regard de 2023

+43%

d'événements proposés à nos membres cette année

Les actions que nous proposons dans le cadre de notre **mission d'intérêt général** se déclinent en sept grands domaines d'expertise. Elles sont **exclusivement réservées** aux entreprises membres de CTC et financées par la taxe fiscale affectée de la filière cuir que collecte CTC.

La finalité de CTC est d'accompagner toutes les entreprises de la filière cuir dans l'optimisation de leurs performances et l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur mise sur le marché.



QUI EST ENTREPRISE MEMBRE ?

Sont **entreprises membres de CTC**, les entreprises établies en France telles que définies ci-après :

➤ ayant une **activité de fabricant**, ayant une activité de **production** ou de **donneur d'ordres** pour leur fabrication de biens en marque propre au sein de l'Union européenne.

Ces entreprises sont redevables de la taxe auprès de CTC et ont ainsi le statut d'entreprise membre. Elles doivent s'acquitter du versement de la taxe fiscale affectée (TFA), directement auprès du secrétariat général de CTC.

D'autre part, les entreprises ayant une **activité d'importateur**, procédant à l'acquisition de ces mêmes produits en provenance d'autres pays que ceux de l'Union européenne s'acquittent de la taxe sur les produits importés auprès des douanes qui collectent pour le compte de CTC.



[BÉNÉDICTE VERMERIE]

Directrice information et communication

SERVICE CLIENTS EM Lyon
Claire Batissat
em@ctcgroupe.com

SERVICE CLIENTS EM Paris
Lisa Schmitt
lschmitt@ctcgroupe.com

QU'EST-CE QUE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE (TFA) ?

La taxe fiscale affectée (TFA) est un impôt permettant de financer collectivement le développement des entreprises françaises, en recouvrant une taxe sur les produits de l'industrie et de l'artisanat.

La taxe sur les biens des industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie est collectée par CTC, le Comité Professionnel de Développement Économique du secteur, conformément à la loi de 1978, au Code des Impositions, Livre I et IV-article L471-2 et article L471-5, et au livre des procédures fiscales complété par le décret N° 20211914 du 30/12/2021 et le décret n° 2024-610 du 26 juin 2024 sur les modalités de collecte.

Cette taxe est calculée au taux de **0,145 %** :

/ Sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des ventes, y compris au titre des ventes à l'exportation ;

/ Sur la valeur d'acquisition à l'importation.

La taxe 2024, au titre des entreprises qui fabriquent ou des donneurs d'ordres qui font fabriquer en France ou en Europe, collectée par CTC, s'élève à un montant de **13,9 M€**, soit **72,8 %** du total.

La taxe au titre des importations extra-européennes, collectée par les douanes puis reversée à CTC, s'élève à un montant de **5,2 M€**, soit **27,2 %** du total.

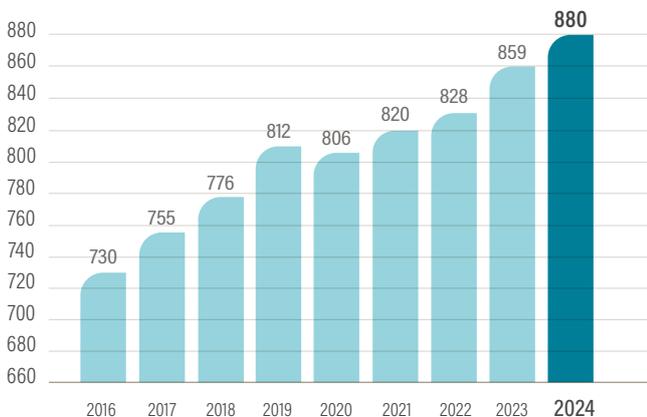
Soit un montant global de TFA de **19,1 M€** en 2024.

QUI SONT LES 880 ENTREPRISES MEMBRES DE CTC AU 31 DÉCEMBRE 2024 ?

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES

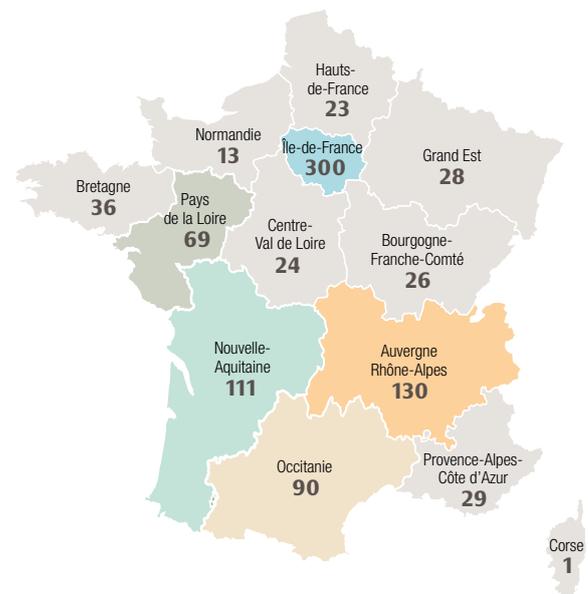
Au fil de l'année, le nombre d'entreprises membres fluctue en raison de l'arrivée de nouveaux acteurs ou de la fermeture de certaines sociétés. Il se peut également que certaines entreprises "changent" de modèle économique : activité de négoce, sourcing en dehors de la zone Europe, etc., et perdent ainsi leur statut d'entreprise membre.

En 2024, notre réseau a continué de croître en intégrant **21 nouvelles entreprises**, portant ainsi le total à **880 membres** et enregistrant une augmentation de **+2,4 %** par rapport à 2023.



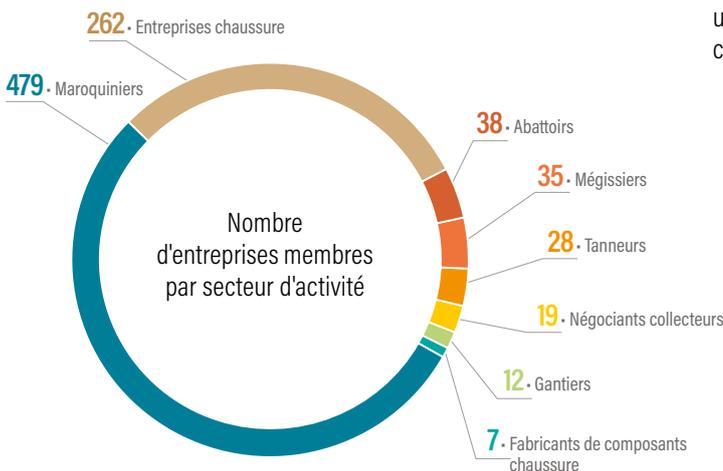
LOCALISATION PAR RÉGION

Cinq régions représentent près de **80 %** du nombre total d'entreprises ayant utilisé les services de CTC en 2024.



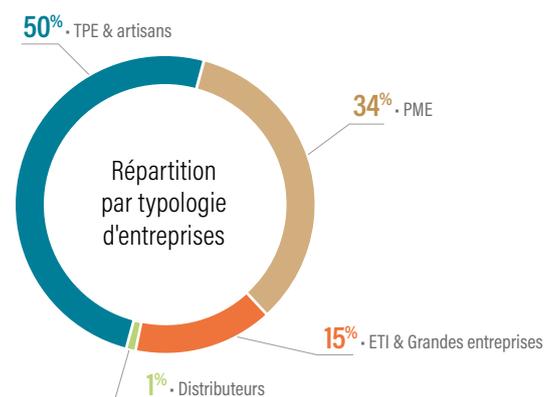
RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les **880 entreprises membres** sont issues de **huit secteurs**. Elles se répartissent comme suit :



RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISES

Les **880 entreprises membres** présentent une diversité de profils, allant des grands groupes internationaux aux distributeurs, en passant par les ETI, PME, TPE et artisans. Cette variété conduit CTC à proposer une gamme de services étendue, adaptée aux besoins spécifiques de chaque membre.



2024, DES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES

(Résultats au 31/12/2024 sur la base de 880 entreprises membres)

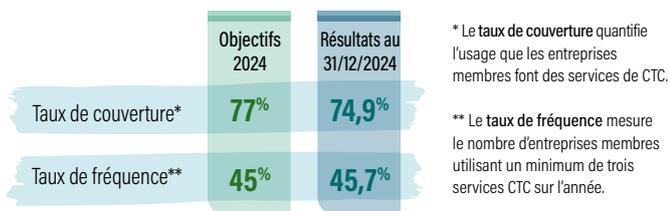
SUIVRE NOS INDICATEURS

Cette année, nous constatons une stabilité de notre empreinte auprès des entreprises membres, avec un taux de couverture en léger retrait passant de 77,5 % en 2023 à **74,9 %** en 2024 et un taux de fréquence étal de **45,7 %** versus 45,9 % en 2023. Cela représente **659 entreprises** qui bénéficient de nos services.

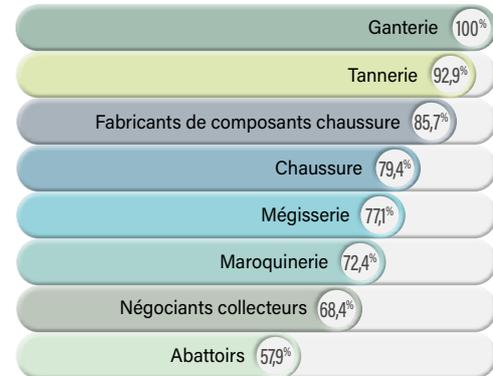
En revanche, le nombre d'actions* menées en faveur de nos membres a considérablement augmenté, atteignant **8 740 actions** contre 7 499 en 2023, soit une hausse significative de **+16,55 %**. Cela indique que les entreprises qui nous connaissent tirent de plus en plus parti de l'offre de prestations proposée par CTC et impliquent un nombre croissant de collaborateurs dans nos initiatives.

* Une ACTION correspond à chaque démarche volontaire d'un collaborateur d'une entreprise membre vis-à-vis d'un service CTC.

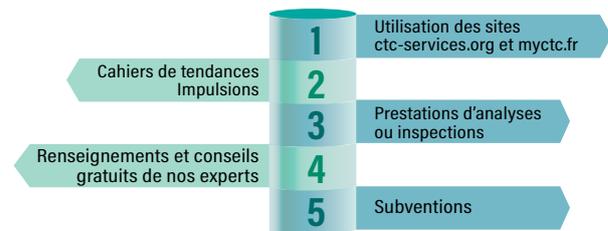
OBJECTIFS ET RÉSULTATS



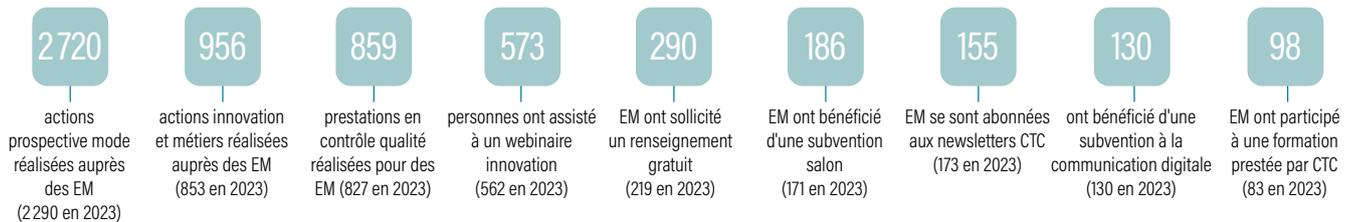
TAUX DE COUVERTURE 2024 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



TOP 5 DES SERVICES LES PLUS UTILISÉS EN NOMBRE D'ACTIONS



CHIFFRES CLÉS 2024



EM = entreprise membre

FAITS MARQUANTS 2024

L'année 2024 se profile comme une **année record** pour les rencontres destinées à nos entreprises membres. Nous avons en effet proposé **69 événements**, comprenant des webinaires, des séminaires technologiques et mode, ainsi que des événements centrés sur l'innovation et la RSE, animés par nos experts à Paris, Lyon et dans d'autres régions. Cette performance marque une **hausse de 43 %** par rapport au nombre de rencontres proposées en 2023.

En 2024, nous avons également franchi une étape importante dans notre engagement envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et le renforcement de nos liens avec nos membres. Le département développement durable a lancé les **Ateliers RSE en région**, en partenariat avec la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM). Trois ateliers ont été tenus à Paris, Montbéliard et Cholet, rassemblant des entreprises membres désireuses de s'engager dans une démarche RSE.

En parallèle, nous avons mis en place une **nouvelle offre** de formation centrée sur les enjeux du développement durable, répondant à la demande croissante des entreprises pour un accompagnement sur ces questions.

Cette offre aide les entreprises à identifier les enjeux environnementaux et sociétaux propres à leur secteur, tout en leur fournissant une compréhension approfondie du cadre réglementaire actuel et à venir.

Pour cette première année de lancement, **plus de 20 sessions de formation** sur le développement durable et l'écoconception ont été réalisées, et la demande pour ces formations se confirme pour 2025.

Retrouvez en page 50, les participations des entreprises à nos différents événements 2024.

PACKAGE ENTREPRISES MEMBRES

Les entreprises membres bénéficient d'une offre dédiée comprenant des services gratuits et des prestations payantes à tarif préférentiel.

SERVICES GRATUITS

- ✓ **Participer à une réunion technique** animée par les experts CTC
 - Commission technique de votre secteur d'activité (peau brute, tannerie mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie) ;
 - Journées sur les évolutions réglementaires des Équipements de Protection Individuelle chaussures et gants ;
 - Workshops technologiques, showrooms thématiques ou ateliers de démonstration.
- ✓ **Bénéficier d'une visite de formation en abattoir**
- ✓ **Participer à une étude ou à un projet collectif de R&D**
 - Collaborer aux programmes de recherche de CTC en tant que partenaire ;
 - Expérimenter ou contribuer au développement d'une solution innovante avec les experts CTC.
- ✓ **Bénéficier d'une aide personnalisée pour vos recherches de financement**
 - Notre service Guichet Unique vous accompagne dans la recherche de financements publics pour vos projets de développement (investissements, RSE, numérique, innovation, etc.) jusqu'au dépôt de vos dossiers de demande d'aide.
- ✓ **Assister à un séminaire ou webinar CTC**
 - Autour des tendances de mode et de consommation ;
 - Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur.
- ✓ **Recruter un collaborateur**
 - Accès gratuit au site emploi de la filière cuir.
- ✓ **S'informer**
 - Recevoir la revue "CTC entreprises" (6 numéros/an) ;
 - "SVP" = bénéficier d'un renseignement gratuit par les experts CTC ;
 - Accéder aux services et bases de données en ligne sur ctc-services.org ;
 - S'abonner aux newsletters de veille bimestrielles :
 - CTC développement durable
 - CTC infos de veille
 - Commander le cahier de tendances Impulsions de votre secteur : couleurs/matières, chaussure homme et femme, maroquinerie/ganterie homme et femme, univers enfant, espadrille, chaussant sport, EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
 - Recevoir des supports d'information sur les couleurs et les matières (version PDF) ;
 - Accéder au centre de documentation et à la cuirothèque situés à Lyon (accès sur rendez-vous) ;
 - Accéder à la matériauthèque tendances située à Paris (accès sur rendez-vous).

SUBVENTIONS

- ✓ **Bénéficier d'une subvention pour participer à :**
 - Des salons en France et à l'international ;
 - Des missions de prospection et voyages d'études à l'international pilotés par les fédérations professionnelles ;
 - Des voyages d'études organisés par les associations professionnelles.
- ✓ **Bénéficier d'une subvention pour financer :**
 - Votre communication digitale et votre transition numérique ;
 - La transmission du savoir-faire au sein de votre entreprise (dispositif Cuir & Savoir-Faire) ;
 - Vos démarches de labellisation volontaire du type EPV, OFG, LWG, B Corp, etc. (ISO 9001 exclue) ;
 - Vos démarches RSE ;
 - Vos frais de dépôt de marque.

SERVICES À TARIF PRÉFÉRENTIEL

- ✓ **-20 % sur l'achat des ouvrages édités par CTC.**
- ✓ **-20 % sur les prestations individualisées CTC :** activités d'audit, inspection, essais physiques, analyses chimiques, conseil et formation.
- ✓ **Services +**
Lors des prestations de conseil et de formation, les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs ou consultants sont pris en charge par CTC.

Retrouvez la liste des publications CTC sur myctc.fr/librairie



Ayez le réflexe service clients EM !

CTC dispose d'un **service clients entreprises membres** dédié aux échanges avec les industriels.

Sa mission est d'identifier les besoins, de mieux faire connaître les services et avantages exclusifs dont peuvent bénéficier les membres du fait de leur statut, mais aussi d'être le point d'entrée de toute question vers les équipes CTC.

Pour toute demande : em@ctcgroupe.com



Mission
INNOVATION ET EXPERTISE INDUSTRIELLE

FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

■ Les défis liés au **développement durable** sont essentiels pour toutes les entreprises de la filière, quel que soit le marché sur lequel elles évoluent. Dans ce contexte, CTC accompagne les industriels dans l'adoption de **pratiques plus écoresponsables**.

CHIFFRES CLÉS 2024

20

projets de R&D relatifs
à cette thématique

7*

webinaires technologiques
liés à cette thématique

Des commissions sectorielles
présidées par des industriels

Peau Brute : Christophe Dehart
FFCP - SVA Jean Rozé

Tannerie/mégisserie : Pauline Queneau
Mégisserie Bodin Joyeux

Maroquinerie et RSE : Ange Alez Martin
Groupe Créations Perrin



[THIERRY PONCET]
Directeur métiers et développement durable

SERVICE CLIENTS
Manon Boitel
serviceclientprocess@ctcgrroupe.com

Retrouvez notre programme collectif et les travaux des commissions sectorielles : ctc-services.org/rd

La **transition écologique et énergétique** vise à mettre en place un modèle de développement durable qui repense nos façons de produire, de travailler, de consommer et de vivre ensemble pour mieux préserver nos ressources, tout en intégrant à l'économie les contraintes environnementales et sociales.

Depuis plus d'un demi-siècle, CTC accompagne les entreprises de la filière dans la réduction de leur impact sur l'environnement, au travers de nos prestations de R&D, d'analyses, de formation et de conseil dans ce domaine. Au-delà du traitement de la pollution générée par les sites de production, qui est aujourd'hui très bien maîtrisé par les industriels, la filière ne peut pas s'affranchir d'une réflexion sur son impact environnemental et notamment ses émissions de gaz à effet de serre, sa consommation de ressources, ainsi que sur la conception, la durabilité et l'innocuité des produits finis.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE EN SIX ACTIONS

CTC s'engage à guider les entreprises vers des procédés et des produits plus écoresponsables à travers **six actions majeures**.

1 Vers un matériau cuir réinventé

Pour assurer l'avenir de la filière, il est crucial de développer un cuir dont l'impact environnemental est réduit, tout en préservant ses caractéristiques exceptionnelles telles que la durabilité et la sensorialité. Cela permettra également de répondre aux critiques auxquelles ce matériau est confronté.

2 Vers une consommation raisonnée en fabrication

Les entreprises de la filière doivent s'adapter aux exigences de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'aux restrictions sur l'eau et l'énergie imposées par les futures réglementations. Cet axe se concentre sur l'identification et l'évaluation de technologies propres, permettant aux acteurs du secteur de se conformer aux objectifs nationaux.

3 Vers des produits plus durables

CTC accompagne les entreprises dans leur réflexion en les aidant à concevoir des produits moins impactants pour l'environnement. Cela inclut des démarches d'éco-conception qui intègrent la durabilité, la réparabilité, l'utilisation de matériaux recyclés ou biosourcés, et garantissent l'innocuité des matériaux pour la santé des consommateurs.

4 Vers une économie circulaire pour davantage de recyclage

De nombreux déchets de cuir ne sont pas valorisés et finissent souvent en centre de stockage ou sont incinérés.

Cet axe vise à promouvoir des solutions pour la valorisation de ces déchets, en adoptant différentes approches telles que l'observation, le démantèlement et la valorisation.

5 Vers une traçabilité généralisée

Cette thématique associe deux actions complémentaires pour développer un passeport digital produit, alimenté par des données de traçabilité. Cela inclut la traçabilité du cuir, de l'élevage jusqu'au stade de wet-blue, afin d'améliorer la qualité des peaux, de garantir l'absence de déforestation importée et de suivre les impacts environnementaux et sociétaux. La collecte de données sur les composants des produits permettra également de cartographier la chaîne d'approvisionnement, en conformité avec la directive européenne sur le devoir de vigilance (CSRD - Corporate Sustainability Reporting Directive).

6 Développer des outils pour impulser la RSE dans les entreprises

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est essentielle pour structurer les entreprises autour des enjeux de transition écologique et énergétique, tout en favorisant la collaboration entre les parties prenantes de la filière. Cet axe vise à encourager les initiatives, notamment par le développement de référentiels sectoriels et l'organisation d'échanges de bonnes pratiques entre entreprises membres.



Retrouvez en page 50, les participations des entreprises à nos différents événements 2024.

RÉALISATIONS MAJEURES 2024

RÉDUIRE LES IMPACTS LIÉS AU SALAGE DES PEAUX - action ❶

Des alternatives encourageantes couplées à l'égrainage des peaux ont été initiées par nos experts au cours de l'année 2024. Le sel représente une charge que les stations d'épuration ne traitent pas. Rejetées dans le milieu naturel, les eaux usées salées ont potentiellement un impact sur l'écosystème des cours d'eau. Or, le sel est la solution majoritaire de conservation des peaux avant le tannage. Il est accessible à un coût attractif et assure une conservation de qualité pour plusieurs mois. Dans les clusters de tanneries, les quantités rejetées sont alors potentiellement importantes. Ainsi, des **solutions de conservation alternatives sont recherchées** pour pallier ces possibles impacts environnementaux.

Les essais d'égrainage ont montré une perte de poids de 10 à 20 % sur peau de veau. Les peaux ainsi travaillées sont **moins grasses**, facilitant la pénétration des produits chimiques. Les quantités transportées et mises en foulon peuvent être optimisées. Cette étape est désormais intégrée à chaque essai de conservation. Des essais en cours portent sur le séchage des peaux grâce à un module de séchage en circuit fermé ou à des polymères appelés superabsorbants. La conservation autant que le remouillage

des peaux sont analysés. Enfin, les essais menés avec du polyéthylène glycol sont prometteurs lorsqu'ils sont couplés à l'égrainage. La peau est conservée six mois et le tannage montre des résultats comparables à ceux d'une peau salée. La demande chimique en DCO reste cependant plus importante dans les premières étapes de rivière.



Essais d'égrainage

→ NINA BANCEL - Consultante cuir
nbancel@ctcgroupe.com

→ PATRICK NACHURY - Consultant cuir
pnachury@ctcgroupe.com

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX AGENTS DE TANNAGE ET DE RETANNAGE - action ❶

Depuis 2018, CTC mène un projet visant à proposer des **articles en cuir sans métaux** via un agent de tannage innovant. Dès 2020, un partenariat a été initié avec le pôle chimie de l'Université de Montpellier (UM) au travers de deux unités mixtes de recherche, l'Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM) et l'Institut Charles Gerhardt Montpellier (ICGM). Le cuir obtenu est blanc et présente des atouts environnementaux majeurs. Pour protéger l'invention, **deux brevets ont été déposés**, validés, puis étendus à l'international via une procédure PCT en 2023.

Pour lever les verrous techniques persistants, CTC et l'UM ont répondu en 2024 au dispositif de chaire industrielle de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Cette chaire industrielle, nommée SICLE.e (Silicium dans l'Innovation du Cuir : Laboratoires et Entreprises au service de l'Environnement), a débuté le 8 janvier 2025 pour une durée de quatre ans. Elle permettra de mobiliser des ressources supplémentaires en **recherche académique** (CIFRE, stages, post-doctorants, etc.) avec pour objectif **d'élucider les problématiques persistantes**, telles que la crispation, le dérayage ou encore la stabilité de l'agent de tannage.

Ce projet est un projet majeur pour la filière, car il inclut des enjeux actuels de l'industrie du cuir, notamment le développement d'agents de tannage sans métaux, respectueux de l'environnement, mais il s'inscrit également dans une démarche plus large, abordant des sujets tels que la fonctionnalisation des cuirs, la valorisation des sous-produits et des déchets, et la mise en place d'une vision circulaire pour la fabrication des cuirs.



→ THOMAS CASSENTI - Consultant cuir / Co-coordonateur chaire industrielle SICLE.e
tcassenti@ctcgroupe.com

→ TITOUAN MONTHEIL - Ingénieur R&D
tmontheil@ctcgroupe.com

AMÉLIORER LA DURABILITÉ EN CHAUSSURE - action ❸

En 2024, CTC a poursuivi ses travaux sur la **durabilité des chaussures**, un enjeu clé pour réduire l'impact environnemental de la filière. La durée d'usage des chaussures est progressivement intégrée dans les réglementations françaises et européennes, notamment via les éco-modulations, les projets d'affichages environnementaux et le règlement écoconception.

Pour mieux **comprendre les causes de fin d'usage des chaussures du quotidien**, plusieurs approches ont été combinées : une enquête auprès de plus de 1000 consommateurs, le retour d'expérience d'un panel d'entreprises membres ainsi que des analyses des chaussures collectées en centre de tri et dans les lieux de dépôt d'ordures ménagères. Les principales causes identifiées incluent l'usure de la semelle (19 %) et de la tige (18 %), le décollement tige/semelle (16 %) et l'abrasion de la doublure intérieure (13 %).

Les experts CTC ont ensuite mené une campagne de **tests physico-mécaniques** sur un large panel de chaussures représentatives du marché pour évaluer leur solidité relative. Une étude au porter a également été initiée sur 90 participants pour observer l'évolution réelle des dégradations et la corrélation entre les tests laboratoire et l'usure mesurée sur le terrain.

Les travaux futurs viseront à identifier les tests les plus représentatifs des principales causes de fin d'usage et à affiner les protocoles de tests. Cette approche contribuera à favoriser l'optimisation de la conception pour une meilleure durabilité en usage et un moindre impact environnemental des produits.



19 % des défauts sur les chaussures du quotidien proviennent d'une semelle abrasée

→ GUILLAUME GRUNEWALD - Chef de projets biomécaniques
ggrunewald@ctcgroupe.com

→ MATTHIEU VICARD - Chef de projets développement durable - Chaussure
mvicard@ctcgroupe.com

IDENTIFIER ET CARACTÉRISER LES MATÉRIAUX ÉMERGENTS - action ③

L'objectif du projet est de développer et d'entretenir une compréhension des nouveaux matériaux arrivant sur le marché, ainsi que leurs possibles utilisations et performances pour le secteur de la chaussure et de la maroquinerie. CTC a ainsi développé en 2024 une **base de données de fiches matériaux** qui permet une vision facilitée des caractéristiques mécaniques, de l'impact environnemental et des usages possibles des matières émergentes applicables à nos métiers.

Vingt-cinq matériaux ont été testés sur 2024. Vingt-cinq fiches matières résumant les données des tests physico-mécaniques réalisés sur ces matériaux sont donc disponibles. Ces vingt-cinq matières appartiennent globalement à deux typologies de matériaux utilisés en chaussure et en maroquinerie : les syndermes et les toiles enduites.

Les matériaux suivent un parcours de tests en entonnoir, le but étant d'aller jusqu'à la fabrication d'un article fini avec les matières ayant fourni les meilleurs résultats. Le parcours de tests est le suivant :

- contrôle visuel et haptique de nos chausseurs et maroquiniers ;
- qualification physique au laboratoire d'essais physiques ;
- tests de mise en œuvre à plat ;



- caractérisation physique en fonction d'un usage spécifique ;
- mise en œuvre d'un produit fini.

L'intégralité des résultats de l'étude est présentée dans des fiches matières synthétiques à destination des entreprises membres de CTC.

En 2025, d'autres typologies de matériaux seront testées.

→ MIKAEL NOEL - Chef de projets innovation matériaux
mnoel@ctcgroup.com

OPTIMISER LA TRAÇABILITÉ DES CUIRS - action ⑤

La solution globale de traçabilité unitaire développée par CTC et nommée ALIS (Automatic Leather Identification System) a connu des avancées significatives sur l'année 2024. En effet, les modules de marquage Laser ALIS Marking sont éprouvés depuis plusieurs années, toutefois une avancée importante sur les algorithmes de lecture par IA de la solution ALIS Reading a été réalisée cette année pour obtenir des taux de lecture supérieurs à 85 % et une fiabilité au changement de process.

En parallèle, le report de la traçabilité du stade semi-fini au stade fini a permis d'évaluer deux technologies : les puces RFID avec une problématique de collage pour la tenue des étiquettes durant le process de finition en tannerie et une technologie d'impression d'un code à barres par encre côté chair. Ces travaux seront poursuivis en 2025 par des tests à l'échelle industrielle.



→ PAUL D'ARRAS - Responsable département technologies informatiques
pdarras@ctcgroup.com

ACCOMPAGNER VERS LA CERTIFICATION LWG

(Leather Working Group) - action ⑥

À la demande de plusieurs tanneurs et mégissiers lors d'une commission technique fin 2023, CTC a lancé un groupe d'échanges autour des **bonnes pratiques** en vue d'améliorer les notations LWG. Un premier groupe de sept tanneurs a initié l'échange au premier trimestre 2024. Il en est ressorti une feuille de route pour CTC, afin d'aider les tanneurs et mégissiers à atteindre certains objectifs du référentiel : mise au point d'un module e-learning de formation et de prévention sur le risque H2S et le risque chimique en général pour les employés de tannerie, évolution de la base info chimie de CTC pour inclure les besoins imposés par le référentiel, mise en place d'une prestation de **veille réglementaire** personnalisée au site.

Tous ces sujets ont pu être travaillés par l'équipe développement durable de CTC courant 2024, et seront transmis aux tanneurs en 2025.

À l'issue de ces premiers échanges, le souhait de pérenniser le groupe a également été exprimé. Ainsi, deux fois par an, une réunion a lieu avec tous les tanneurs et mégissiers français qui le souhaitent, qu'ils soient déjà certifiés LWG ou envisagent de l'être. Au programme de ces réunions : bilan des derniers audits réalisés



sur le semestre, présentation par CTC des évolutions à venir du référentiel LWG, et point sur les nouveaux outils CTC en lien avec le référentiel. Fin 2024, 17 responsables HSE de tanneries et mégisseries françaises participent activement à ces réunions d'échanges.



→ VIOLAINE GIRARDIN - Cheffe de projets développement durable
vgirardin@ctcgroup.com

IMPULSER LA RSE DANS LES ENTREPRISES - action 6

En 2024, l'accompagnement RSE de la filière cuir a été axé sur les métiers de la maroquinerie et de la chaussure via différents formats.

En partenariat avec la **Fédération Française de la Maroquinerie**, le référentiel de la maroquinerie (+) responsable a été mis à disposition des maroquiniers lors de la Journée de l'innovation en maroquinerie 2024 (JIM) et via notre site **CTC services** dédié aux entreprises membres. Fruit d'un travail de plus d'un an, le référentiel se positionne comme un guide pour les entreprises se lançant dans une démarche RSE, en proposant des actions et des indicateurs à mettre en place selon la norme ISO 26000. Afin de faciliter sa prise en main, le **référentiel a été digitalisé** en 2024 via une plateforme en ligne permettant aux entreprises membres de se connecter gratuitement pour mesurer, piloter et progresser dans leur démarche RSE.

La communication autour du référentiel a également été optimisée par la **création d'ateliers RSE maroquinerie** en région à Paris, Montbéliard et Cholet, pour aider les entreprises à prendre en main cet outil via des exercices pratiques.

Enfin, une **seconde édition** de la Journée de la maroquinerie (+) responsable s'est tenue à Paris le 14 novembre 2024, mettant à l'honneur les sujets de l'empreinte carbone, de l'écoconception, de la communication responsable et de la lutte contre l'écoblanchiment (greenwashing), ainsi que la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cet événement a permis aux maroquiniers d'échanger entre pairs, de s'informer des bonnes pratiques RSE et d'appliquer quelques recommandations via des ateliers participatifs.

En association avec la **Fédération Française de la Chaussure**, un groupe de travail constitué de chausseurs volontaires a travaillé sur plusieurs thématiques de la RSE. Ces différents rencontres ont été l'occasion de **sensibiliser** et de **former** les industriels, mais aussi de mettre en avant des témoignages d'entreprises plus matures (ex. : témoignage de l'entreprise Lemaitre Sécurité sur son label Lemaitre Safety Green, des entreprises Angarde et Odaje sur leur labellisation BCorp) pour donner plus de sens aux actions et travailler ensemble sur des outils à disposition de tous les chausseurs. Les thématiques abordées ont été la communication responsable et la construction d'allégations environnementales via un guide réalisé par les équipes développement durable de CTC, mais aussi les labellisations produits et entreprises (au travers de présentations animées par les équipes des labels BCorp, Engagé RSE de l'AFNOR, Lucie 26000 et Positive Company) avec à la clé un questionnaire sur la création d'un référentiel RSE pour le secteur de la chaussure.

Cette **approche simplifiée** dans les entreprises de maroquinerie et de chaussure sera poursuivie en 2025.



Seconde Journée de la maroquinerie responsable à l'Institut Français de la Mode (14 novembre 2024)

→ COLINE SIMON - Cheffe de projets développement durable
csimon@ctc groupe.com

FACILITER LES DÉMARCHES RSE

En complément des initiatives de recherche et développement visant à créer des solutions opérationnelles pour les industriels de la filière, un **programme de subventions** a été mis en place pour encourager les entreprises membres à intensifier leurs efforts en matière de transition écologique, énergétique et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Sept thématiques RSE ont ainsi été définies et sont éligibles à un financement. Les entreprises intéressées doivent télécharger un dossier à compléter sur l'interface web de gestion des subventions CTC, puis soumettre ce dossier accompagné des devis des prestataires choisis. Le financement sera accordé lors d'un comité de pilotage composé de professionnels de la filière, qui examineront les dossiers soumis.

Les subventions RSE couvrent les frais liés aux prestations suivantes :

- la réalisation de **diagnostics énergétiques** ;
- la mise en œuvre de **projets d'économies d'énergie** ;
- l'amélioration des **conditions de travail** ;
- l'intégration de **pratiques d'écoconception** ;
- la **réduction de l'impact environnemental** des sites de production ;
- l'instauration de **nouvelles politiques RH** ;
- l'adoption de pratiques visant à **réduire l'empreinte carbone** liée à la mobilité des salariés.

En 2024, **22 entreprises membres** ont sollicité ces aides pour **93 k€**.

ENCOURAGER LA LABELLISATION VOLONTAIRE

La **subvention pour la labellisation volontaire** répond à une demande croissante des entreprises de la filière, qui s'intéressent de plus en plus à ces gages de qualité. Les frais d'accompagnement externes et de labellisation sont pris en charge pour les labels suivants : Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), Origine France Garantie, Innoshoe, LWG, Oeko-Tex, ISO 14000, ISO 45001, etc. (à l'exception de la démarche ISO 9001).

Cette liste n'est pas exhaustive, mais seules les initiatives jugées responsables par les opérateurs et la Commission de Développement Économique (CDE) de CTC sont éligibles au soutien.

En 2024, **55 entreprises membres** ont sollicité cette aide pour **91 k€**.

SUBVENTIONS CTC 2024 ET FONDS DÉDIÉS

AXE 1 - Transition écologique, énergétique et RSE

Vers une consommation raisonnée

Recherche de substances dangereuses dans l'eau	25,0 k€
TOTAL subventions Transition écologique, énergétique et RSE	25,0 k€
Fonds dédiés : labellisation volontaire et RSE	140,1 k€
TOTAL financements Transition écologique, énergétique et RSE	165,1 k€



Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.

COP AXE 2

Transformation numérique, mutation des entreprises vers l'industrie du futur



Mission

INNOVATION ET EXPERTISE INDUSTRIELLE

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS INDUSTRIELLES

■ L'industrie du futur s'appuie sur l'intégration des **technologies émergentes**. Son objectif est de combiner flexibilité et productivité afin de renforcer la compétitivité des entreprises, qui dans tous les secteurs passe par une profonde évolution des outils et des organisations.

CHIFFRES CLÉS 2024

12

projets de R&D relatifs à cette thématique

6

webinaires technologiques liés à cette thématique

181

partenariats pour les projets de R&D, soit une hausse de **31 %** en regard de 2023



[CÉDRIC VIGIER]

Directeur innovation technologique

SERVICE CLIENTS

Manon Boitel

serviceclientprocess@ctc groupe.com

Retrouvez notre programme de R&D :
ctc-services.org/rd

L'industrie du futur s'articule autour de l'intégration des nouvelles technologies, en particulier numériques, dans l'ensemble de la chaîne de production. Cette approche a pour objectif d'allier flexibilité et productivité, ce qui est essentiel pour renforcer la compétitivité des entreprises.

Grâce à sa vision globale de la filière, son expertise industrielle unique et sa parfaite connaissance des métiers du cuir, CTC se positionne comme le partenaire idéal pour accompagner les entreprises membres dans cette transition en les aidant à évoluer d'un modèle industriel traditionnel vers une industrie innovante.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE EN CINQ ACTIONS

CTC accompagne l'intégration des technologies numériques dans les entreprises à travers une feuille de route structurée autour de **cinq actions prioritaires**.

1 Optimiser les processus de création et de conception

Il est essentiel de faciliter l'accès à des outils numériques tels que la modélisation 2D, 3D et les systèmes de gestion du cycle de vie des produits (PLM). Ces outils doivent être adaptés aux produits de la filière et intégrer dès le départ des logiques d'écoconception, afin de réduire l'impact environnemental tout en améliorant l'efficacité des processus.

2 Favoriser l'intégration de l'ergonomie aux postes de travail

Pour améliorer les conditions de travail et renforcer l'attractivité de nos métiers, il est indispensable d'intégrer l'ergonomie dans les postes de travail. Cela peut être réalisé par le développement d'outils adaptés et la diffusion de bonnes pratiques, facilitant ainsi certaines opérations et contribuant au bien-être des employés.

3 Automatiser/robotiser certains processus de fabrication

L'automatisation et la robotisation de certains processus de fabrication sont des leviers clés pour augmenter la compétitivité des entreprises produisant en France. En intégrant ces technologies, les industriels peuvent améliorer leur productivité, réduire les coûts de production et réduire les opérations sans valeur ajoutée.

4 Générer et collecter des données

Il est crucial de mettre à disposition des TPE/PME des systèmes permettant de générer et de collecter des données de production, ainsi que des informations liées à l'impact environnemental des produits. Ces données sont nécessaires pour le développement d'outils d'aide à la décision, de simulation ou de contrôle, permettant ainsi une meilleure gestion des ressources.

5 Usage de l'intelligence artificielle (IA) dans la filière

La réalisation de démonstrateurs pour valider l'intérêt d'utiliser l'intelligence artificielle est une étape importante. L'IA peut être utilisée pour contrôler et maîtriser la qualité de production, ainsi que pour développer des outils prédictifs en matière de maintenance, de prévision des ventes et d'assistance à l'anticipation des tendances, contribuant ainsi à une gestion proactive et efficace des opérations.



Retrouvez en page 50, les participations des entreprises à nos différents événements 2024.

RÉALISATIONS MAJEURES 2024

S'ORIENTER VERS LE COLLAGE AQUEUX EN CHAUSSURE

• action 1

Les **colles solvantées** sont usuellement privilégiées pour le collage en chaussure pour leurs performances éprouvées. Cependant, elles présentent certains inconvénients, notamment en matière d'émissions de composés organiques volatils (COV), qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'air et la santé des opérateurs.

L'utilisation des **colles aqueuses** pour l'assemblage tige/semelle dans l'industrie de la chaussure représente une alternative intéressante aux colles solvantées, en particulier d'un point de vue environnemental et sociétal. Les colles aqueuses permettent ainsi de réduire ces émissions de COV et contribuent à **améliorer les conditions de travail**, en limitant l'exposition aux solvants.

Les essais de collages réalisés sur différents matériaux et avec diverses colles indiquent que, lorsqu'ils sont réalisés dans de bonnes conditions, les collages aqueux sont tout aussi performants que les collages solvantés. Leur mise en œuvre peut nécessiter des ajustements techniques, notamment en ce qui concerne les temps de séchage et les conditions d'application.

Le passage au collage aqueux requiert en effet une réorganisation. Il est impossible de passer au collage aqueux en changeant uniquement le pot de colle en production. Passer aux colles aqueuses n'est pas anodin et nécessite de **repenser l'organisation** de la chaîne de production, et les bonnes pratiques proposées par CTC sont un guide précieux pour les entreprises.



Collage aqueux en chaussure - Forces d'adhésion et temps de séchage

→ **CHRISTOPHE CUMIN** - Responsable département chaussure
ccumin@ctcgroupe.com

→ **MIKAEL NOEL** - Chef de projets innovation matériaux
mnoel@ctcgroupe.com

PROPOSER DES TESTS SUR MESURE • action 1

Les fabricants de chaussures, qu'il s'agisse de chaussures de sport, de ville ou de sécurité, cherchent à tester leurs produits dans des conditions proches de l'utilisation réelle. Cela leur permet d'évaluer de manière fiable des performances telles que la durabilité, l'amorti, la stabilité, le confort et la sécurité. Bien qu'il soit possible de réaliser des tests physico-mécaniques simples et reproductibles, ceux-ci peuvent parfois s'éloigner de la réalité et ne pas représenter fidèlement l'usage. D'autre part, des tests au porter, qu'ils soient instrumentés ou non, permettent de comparer différents produits, mais peuvent être longs, coûteux et influencés par les caractéristiques des testeurs.

L'objectif de ce projet est de développer une machine de test qui évalue de **manière fiable et représentative** l'usage, la performance et la durabilité des produits finis, tout en étant moins coûteuse et plus rapide que les tests instrumentés et en restant fidèle aux sollicitations réelles que subit le produit porté par un utilisateur.

En 2024, CTC a finalisé et lancé en production le **premier essai** sur son simulateur de marche et de course à pied. Cet essai mesure l'amorti d'une chaussure neuve sur une moyenne de trente pas, en maîtrisant parfaitement la cinématique et la cinétique, ce qui reflète l'usage réel du produit. Par la suite, CTC a mis au point un dispositif de vieillissement accéléré pour évaluer la durabilité de l'amorti, en appliquant les mêmes paramètres que ceux utilisés lors de la mesure, équivalant à 600 km sur une machine spéciale de compression cyclique. Après cette phase, une nouvelle mesure de l'amorti est effectuée sur le simulateur sur trente pas.

En combinant des phases de mesure et d'usure, il devient possible d'**observer la variation et le vieillissement de l'amorti**, un paramètre clé tant pour les chaussures de sport que pour les chaussures de ville. Ce paramètre étant directement lié au confort du porteur, il est essentiel de le mesurer pour estimer la durabilité globale du produit.



Essai sur le simulateur de marche et de course à pied à CTC

Avec ce nouveau test innovant, CTC apporte une réponse sur mesure adaptée aux attentes des industriels du secteur de la chaussure. D'autres tests spécifiques seront développés en 2025.

→ **VALANTIN LOUIS** - Responsable département technologies innovantes
vlouis@ctcgroupe.com

→ **GUILLAUME GRUNEWALD** - Chef de projets biomécaniques
ggrunewald@ctcgroupe.com

OPTIMISER L'ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL - action 2

Ce projet vise à identifier et analyser les postes de travail dans les secteurs de la tannerie, de la chaussure et de la maroquinerie. Plusieurs initiatives en ergonomie ont été menées dans chaque secteur pour examiner les problématiques qui peuvent entraîner des sollicitations contraignantes et des troubles musculosquelettiques (TMS) pour les opérateurs.

Le diagnostic ergonomique réalisé dans le secteur de la chaussure a mis en lumière des problématiques communes à plusieurs postes de travail, telles que le travail sédentaire, que ce soit en position assise ou debout. Ces problématiques sont également présentes dans le secteur de la maroquinerie, tout en révélant des enjeux spécifiques à chaque poste.

Un deuxième projet, qui consistait à réaliser un benchmark sur les outils de cotation ergonomique, a permis de décrire chaque outil et d'évaluer leur pertinence en fonction des besoins des entreprises. Actuellement, deux outils complémentaires, axés sur l'analyse des contraintes posturales et des efforts physiques, sont en phase de test sur des cas concrets.

La question des manipulations de peaux demeure un sujet à approfondir. En 2024, une étude de pénibilité a été réalisée, classifiant les manipulations par typologie, accompagnée de tests d'exosquelettes.

Enfin, la couture à la main a bénéficié de plusieurs avancées, notamment grâce à des études biomécaniques qui ont permis d'identifier les outils et matériels les plus adaptés pour réaliser cette tâche tout en limitant les contraintes physiques.



Illustration de la pénibilité en tannerie

En 2025, CTC lancera un projet de référentiel de recommandations et de bonnes pratiques ergonomiques, qui intégrera les résultats des travaux précédents. Ce référentiel prendra la forme d'un catalogue numérique, visant à proposer des solutions organisationnelles, techniques ou de mécanisation pour les postes identifiés.

→ MYLÈNE GOMBART - Cheffe de projet ergonomie
mgombart@ctcgroupe.com

PROPOSER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES D'ÉCLAIRAGE -

action 3

En 2024, notre projet visant à développer des solutions d'éclairage alternatives aux technologies fluorescentes, en réponse à leur arrêt de production du fait de leur impact environnemental, a connu plusieurs avancées significatives.

Dans un premier temps, un état de l'art des caractéristiques photométriques des éclairages conventionnels utilisés dans nos industries pour le contrôle couleur et qualité des matières et des produits a été réalisé. Ensuite, un cahier des charges pour les solutions à développer en technologie LED a été défini, garantissant ainsi que les propositions répondent aux besoins spécifiques de nos secteurs d'activité.

L'efficacité des différentes solutions identifiées sur le marché a été vérifiée au travers d'une batterie de tests.

Parallèlement, nous avons accompagné trois industriels dans le développement de produits spécifiques destinés au contrôle des cuirs.

Pour faciliter l'adoption de ces nouvelles technologies, un showroom d'éclairage a été mis en place au sein de CTC, permettant aux entreprises membres de tester les solutions proposées avant de les intégrer sur leurs sites de production.

Pour finir, un bilan technico-économique, ainsi qu'un rapport de synthèse, servant de guide pour la mise en place des solutions présentes sur le marché, ont été mis à disposition de nos membres.

Ces étapes témoignent de notre engagement à promouvoir des alternatives durables et efficaces, tout en accompagnant les industriels dans leur transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.



Prototype du Luminaire Zumtobel testé par CTC sur la plateforme tannerie à Lyon

→ CÉDRIC VIGIER - Directeur innovation technologique
cvigier@ctcgroupe.com

→ KYLLIAN MOSNAT - Ingénieur recherche informatique
kmosnat@ctcgroupe.com

UTILISER LA RECONNAISSANCE VOCALE - action 4

La technologie de reconnaissance vocale, intégrant des algorithmes d'intelligence artificielle, est de plus en plus mature et permet son **déploiement** dans nos industries. En effet, la nécessité de générer des données en production s'accroît, que ce soit pour répondre à des enjeux de qualité, maîtriser le processus de fabrication ou faire face aux défis environnementaux.

Cependant, la plupart de nos métiers sont manufacturiers, ce qui signifie que les opérateurs utilisent leurs mains pour fabriquer les produits. Par conséquent, les tâches de saisie et de remontée d'informations se font de manière séquentielle, ce qui peut s'avérer peu productif. L'utilisation de la reconnaissance vocale offre une **solution pour générer** des données pendant les tâches productives en dictant les informations.

En 2024, CTC a testé avec succès cette technologie pour démontrer sa robustesse sur un poste de contrôle qualité en tannerie, permettant ainsi de signaler les défauts. Cette technologie s'adapte parfaitement à l'environnement de la tannerie.

Pour 2025, CTC prévoit de **devenir autonome** en déployant ses propres algorithmes, afin de les personnaliser selon les besoins de nos industries. Nous lancerons également des pilotes industriels dans divers secteurs, tels que les négociants de peaux, les tanneurs et les maroquiniers.



Intelligence artificielle, quelles perspectives pour la filière cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie ?

→ **PAUL D'ARRAS** - Responsable département technologies informatiques
pdarras@ctcgroupe.com

ÉPROUVER L'INTÉRÊT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR NOTRE FILIÈRE - action 5

L'intelligence artificielle (IA) est au cœur des débats depuis l'essor et la démocratisation de l'IA générative. Chaque jour, une **multitude de solutions satellites émergent**, reposant sur cette base commune. Bien que beaucoup de ces solutions présentent un **potentiel impressionnant**, il peut parfois être difficile de distinguer le réel du potentiel.

Face à cette diversité, CTC a décidé de lancer un projet de benchmark des solutions d'IA, non pas pour simplement les lister, mais pour organiser des **preuves de concept et des pilotes** qui mettent en avant les avantages et les inconvénients de chaque solution. L'objectif est d'ap-

porter aux industriels de la filière des cas d'application concrets, accompagnés d'une approche méthodologique.

La première phase de ce projet a consisté à créer des **fiches pratiques** afin de clarifier les différents types de projets d'IA et d'évaluer l'impact de leur déploiement en entreprise.

Pour la seconde phase, une première preuve de concept a été lancée en interne à CTC avec la solution Leexi, qui permet de prendre des notes automatiquement lors des réunions. Si cette solution présente un intérêt évident pour toute entreprise, elle a aussi ses limites. Notre pilote a duré trois mois et a impliqué quinze collaborateurs CTC issus de différents services. Au terme de cette expérience, La solution Leexi a confirmé son intérêt pour la prise de notes et comme aide à la génération de comptes rendus. Cependant, la solution ne permet pas encore aujourd'hui de générer un compte rendu de réunion robuste et c'est pour cela qu'elle doit s'intégrer dans un processus de corrections et de validation par un humain pour garantir la fiabilité de l'information. L'expérimentation de ce processus se fera en 2025, afin d'intégrer un flux de validation des comptes rendus.

Dans le cadre de ce projet de benchmark, CTC testera également en 2025 de nouvelles solutions avec des équipes métiers, afin d'obtenir des cas d'application réels et pertinents pour les entreprises de la filière.

INTÉGRER DES OUTILS DE GESTION NUMÉRIQUE

En complément des projets de recherche et développement destinés à concevoir des solutions opérationnelles pour les entreprises de la filière, la **subvention pour l'implémentation des outils de gestion numérique** facilite l'accès à des logiciels qui améliorent la performance des entreprises. CTC prend en charge les études et le paramétrage des outils de gestion numérique.

Ces outils incluent :

- CRM (gestion de la relation client) ;
- PLM (gestion du cycle de vie des produits) ;
- CAO (conception assistée par ordinateur) ;
- ERP (progiciel de gestion intégré).

En 2024, **15 entreprises membres** ont sollicité cette aide pour **146 k€**.

FONDS DÉDIÉS CTC 2024

AXE 2 - Transition numérique, mutation des entreprises vers l'industrie du futur

Transition numérique

Fonds dédiés : transition numérique - Évolution logiciels 168,2 k€

TOTAL financements Transformation numérique, mutation des entreprises vers l'industrie du futur 168,2 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.



Mission
NORMALISATION, CERTIFICATION,
LABELLISATION

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

■ CTC s'investit dans l'élaboration des normes pour la filière cuir française. Cette expertise unique permet aux industriels de bénéficier d'un accès facilité à leur compréhension et aux outils d'évaluation de la conformité des produits. Cela contribue à préserver la compétitivité des entreprises qui proposent des articles de qualité conformes aux réglementations.

CHIFFRES CLÉS 2024

7400

heures consacrées
à la normalisation

67

groupes de travail

33

comités techniques

9

animations internationales



[DIDIER GUISSADO]

Directeur certification et normalisation EPI

[NATHALIE HUMBERT]

Directrice adjointe, analyses innocuité, environnement et prélèvements

[ANNE MINJAUD]

Responsable qualité et normalisation produit

SERVICE CLIENTS

Dalila Derriouche

cemarkinglyon@ctcgroupe.com

Tous ces documents sont en consultation au centre de documentation de CTC :

achauplannaz@ctcgroupe.com

Pour plus d'informations sur la normalisation ou sur les prochaines réunions des comités techniques du CEN : ctcgroupe.com/certification

La normalisation dans les produits de consommation tels que le cuir, la chaussure et les équipements de protection individuelle, joue un rôle essentiel pour garantir qualité, sécurité et cohérence sur le marché.

LA NORMALISATION, QUEL EST SON RÔLE ?

Pour mieux comprendre son importance, voici quelques exemples qui mettent en lumière ses divers aspects :

CUIR

/ Qualité et traçabilité

La normalisation permet d'établir des critères précis concernant la qualité du cuir, notamment en ce qui concerne le tannage, la résistance et l'aspect visuel. Par exemple, des normes peuvent encadrer l'usage de certains produits chimiques, assurant ainsi le respect des réglementations environnementales comme la réglementation REACH en Europe.

/ Uniformité des produits

En instaurant des classifications standardisées (par exemple, "cuir pleine fleur", "cuir fini"), la normalisation aide à garantir que les produits en cuir répondent aux attentes des consommateurs en termes de durabilité et d'esthétique, facilitant ainsi le choix et la comparaison des produits.

CHAUSSURE

/ Homogénéité des tailles et du confort

La standardisation des tailles et des caractéristiques techniques contribue à une meilleure adéquation entre les produits et les attentes des consommateurs. Ainsi, qu'il s'agisse de chaussures de mode ou de chaussures de sécurité, le consommateur peut s'attendre à des produits fiables et conformes aux spécifications annoncées.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

/ Fiabilité et performance

Les normes EN ISO 20345 pour les chaussures de sécurité et EN 388 pour les gants de protection définissent les exigences en matière de solidité et de protection ainsi que les essais associés. Cela permet aux utilisateurs d'avoir la garantie que leurs équipements de protection individuelle offrent un niveau de protection adéquat.

/ Confiance du consommateur

Le respect de ces normes assure aux utilisateurs que les équipements sont conçus pour protéger efficacement contre les risques spécifiques, qu'il s'agisse d'un usage professionnel ou de loisirs (comme dans le cas des équipements sportifs). Cette assurance favorise également une meilleure compétitivité sur le marché international.

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la normalisation n'est pas un frein à l'innovation. Au contraire, en clarifiant les exigences techniques et en établissant des bases communes, elle crée un environnement propice au développement de nouvelles technologies et à l'amélioration continue, tout en intégrant des objectifs de durabilité.

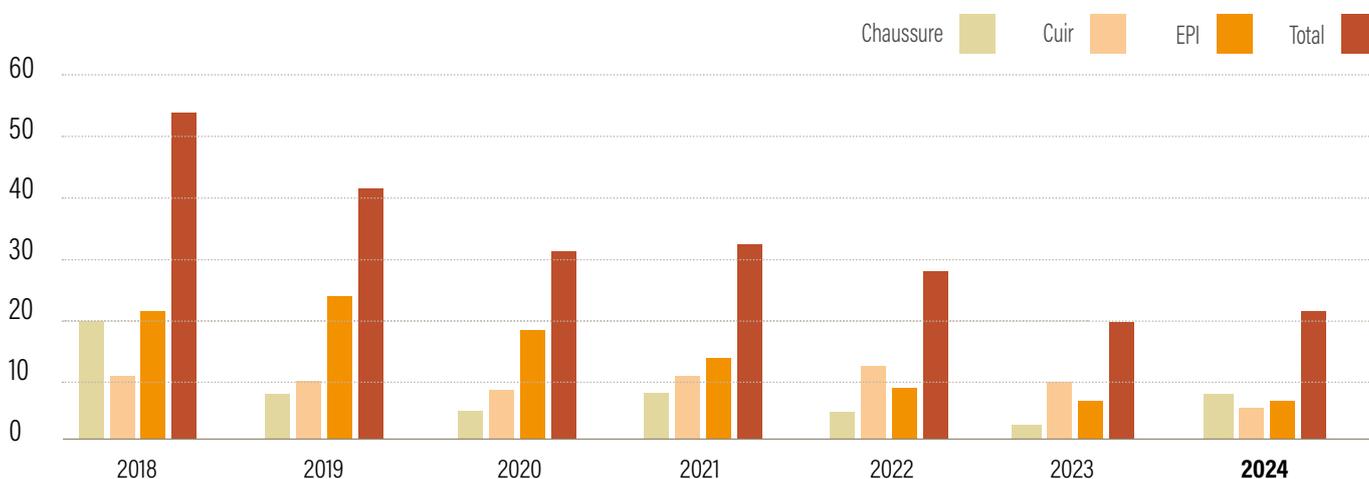


En résumé, l'enjeu de la normalisation est de créer un cadre structuré qui renforce la confiance, sécurise les échanges et stimule l'innovation, tout en garantissant que les produits et services sont fiables et compatibles sur un marché globalisé.

LA NORMALISATION, UN SUCCÈS QUI GÉNÈRE DES DÉFIS

Avec **21 normes publiées**, 2024 est une année que l'on peut qualifier de "normale", même si tous les projets attendus n'ont pas encore vu le jour. De nombreux projets ont été achevés au sein des groupes de normalisation, mais ils sont actuellement en attente en raison de problèmes principalement administratifs au sein des secrétariats des comités techniques. L'augmentation du nombre de travaux entraîne un allongement des délais de traitement des sujets et, dans certains secteurs, cela peut même conduire à des blocages. La normalisation, en quelque sorte, est victime de son propre succès !

PARUTION ANNUELLE DES NORMES POUR LA FILIÈRE CUIR



QUE RETENIR DE 2024 ?

CUIR

/ ISO TC 120 est en charge de la normalisation dans le domaine des peaux brutes et des peaux picklées, des peaux tannées et des cuirs finis, et des produits en cuir (y compris les méthodes d'essai pour les produits en cuir). À l'exclusion des méthodes d'essai dans le domaine des peaux brutes (y compris peaux picklées, peaux tannées et cuirs finis), qui relèvent du domaine des travaux de l'IULTCS (voir Note), des chaussures, qui relèvent du domaine des travaux de l'ISO TC 216 et des vêtements et équipements de protection, qui relèvent du domaine des travaux de l'ISO TC 94.

Note : l'Union internationale des sociétés de techniciens et chimistes du cuir (IULTCS) est l'organisme international à activités normatives chargé de l'élaboration de normes internationales portant sur la définition de méthodes d'essai pour les cuirs autres que les articles de maroquinerie.

Sur l'année 2024, l'ISO 120 n'a publié aucune norme.

/ CEN TC 289 est en charge de la terminologie, de l'échantillonnage, des méthodes d'essai, des exigences et des caractéristiques pour toute utilisation finale prévue dans le domaine des cuirs et peaux, des cuirs et peaux tannées et des cuirs finis, avec la forme typique donnée par l'animal ou une partie de celui-ci (couplé avec l'IUC, IUP, IUF, groupes en charge des méthodes d'essai à l'IULTCS).

Note : ne sont pas incluses les chaussures et leurs composants couverts par le CEN TC 309.

LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2024

Référence	Publication	Titre des normes
NF EN ISO 2419	21/08/2024	Cuir - Essais physiques et mécaniques - Conditionnement des spécimens et des éprouvettes
NF EN ISO 3379	06/11/2024	Cuir - Détermination de l'extension et de la résistance à la traction de la surface (méthode de la bille)
NF EN ISO 20433	24/04/2024	Cuir - Essais de solidité des coloris - Solidité des coloris au dégoûtage par frottement
NF EN ISO 20701	21/08/2024	Cuir - Essais de solidité des coloris - Solidité des coloris à la salive
NF EN ISO 17234-1	11/12/2024	Cuir - Essais chimiques pour le dosage de certains colorants azoïques dans les cuirs teints - Partie 1 : dosage de certaines amines aromatiques dérivées des colorants azoïques
NF EN ISO 21135	29/05/2024	Produits chimiques pour l'industrie du tannage du cuir - Détermination de la teneur totale en certains bisphénols

CHAUSSURE

/ ISO TC 137 travaille sur la normalisation des pointures, les formes et le chaussant. La norme définissant la conversion des systèmes de pointures, EN ISO 19407, est publiée. Les normes sur le vocabulaire et le mesurage des formes sont également disponibles. Les travaux restent en cours sur la digitalisation des formes.

/ ISO TC 216 (couplé avec le comité européen CEN TC 309) répartit ses activités en cinq groupes de travail : les essais physiques, les aspects environnementaux (dont l'innocuité), le vocabulaire, les tailles et la bactériologie.

LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2024

Référence	Publication	Titre des normes
ISO/TS 20358 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Accessoires
ISO/TS 20939 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Semelles d'usure
ISO/TS 20952 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Tiges
ISO/TS 20953 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Doublures et premières de propreté
ISO/TS 20955 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Premières de montage
ISO/TS 20961 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Cambriions
ISO/TS 20995 : 2024	19/11/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Contreforts et bouts
ISO/TS 23889 : 2024	03/12/2024	Chaussures - Exigences de performance pour les composants des chaussures - Talons et bonbouts

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Malheureusement, il est toujours aussi difficile de publier une norme au JOUE (Journal officiel de l'Union européenne). À la complexité du système européen, s'est ajoutée récemment une problématique juridique visant à rendre accessibles les normes européennes harmonisées donnant la présomption de conformité à un règlement européen puisqu'à ce titre, elles peuvent être considérées comme faisant partie de la loi. Toutefois, l'ISO n'est absolument pas d'accord. Le système est par conséquent bloqué pour les normes EN ISO. Des discussions sont en cours entre le CEN et l'ISO pour trouver une issue favorable pour toutes les parties impliquées.

► Chaussures EPI

/ CEN TC 161 (couplé avec l'ISO TC 94 SC 3) élabore les normes européennes dans le domaine des chaussures de protection et des protecteurs de la jambe.

Note : les protecteurs de la jambe sont définis comme une prolongation des chaussures de protection.

À la suite de la publication, en 2022, des normes les plus utilisées (EN ISO 20344 méthodes d'essai, EN ISO 20345 chaussures de sécurité, EN ISO 20346 chaussures de protection et EN ISO 20347 chaussures de travail), des erreurs éditoriales ont été rapidement détectées. Il avait donc été décidé de préparer très rapidement quatre correctifs. La publication des amendements 1 de ces normes est effective depuis février 2024.

LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2024

Référence	Publication	Titre des normes
NF EN ISO 20344/A1	31/01/2024	Équipement de protection individuelle - Méthodes d'essai pour les chaussures - Amendement 1
NF EN ISO 20345/A1	14/02/2024	Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité - Amendement 1
NF EN ISO 20346/A1	14/02/2024	Équipement de protection individuelle - Chaussures de protection - Amendement 1
NF EN ISO 20347/A1	14/02/2024	Équipement de protection individuelle - Chaussures de travail - Amendement 1

Les travaux en cours concernent les révisions des normes pompier (EN 15090), bûcheron (EN ISO 17249), chimie (EN 13832) et motocycliste (EN 13634). L'objectif prioritaire étant d'intégrer les évolutions des normes de référence, à savoir EN ISO 20345-6-7. Les enquêtes publiques devraient être lancées courant 2025. Une méthode d'essai pour déterminer la perméabilité à la vapeur d'eau de la chaussure entière est en cours de création. L'enquête publique doit être lancée en 2025.

Pour les risques de contact accidentel avec le courant électrique basse tension (moins de 1000 V AC ou moins 1500 V DC), le CENELEC TC 78 WG 5 travaille activement à la publication de la norme prEN 50321-2 (chaussure avec semelage hautement résistant). Une publication en 2025 est possible, mais pas garantie.

► Gants EPI

/ CEN TC 162 WG1 (couplé avec l'ISO TC 94 SC13 WG8) a la charge de la normalisation des spécifications des gants de protection, quel que soit le risque considéré : mécanique, thermique, chimique, microbiologique, virus et radioactivité.

Plusieurs projets sont en cours à des stades différents. Citons en priorité la révision de la norme EN 388 (risques mécaniques) qui deviendra l'EN ISO 23388. Elle devrait être envoyée à l'enquête publique en 2025, dès que l'amendement A1 de la norme EN ISO 13997 (méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants, TDM) sera publiée.

LISTE DES NORMES PUBLIÉES EN 2024

Référence	Publication	Titre des normes
ISO 374-1 : 2024	04/07/2024	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques
NF EN ISO 21420/A1	10/07/2024	Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai - Amendement 1
ISO 374-5 : 2024	12/07/2024	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 5 : terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes

QUALITÉ DE L'EAU

Dans un contexte fortement réglementé, les résultats de contrôle doivent être reconnus, acceptés et validés par tous les partenaires concernés. La mise au point de méthodes de mesure normalisées répond à ce besoin.

Sur le plan international et européen, les travaux de normalisation concernant la qualité de l'eau sont menés respectivement à l'ISO TC 147 et au CEN TC 230. Ces deux instances coopèrent étroitement pour être plus efficaces.

Au niveau national, les travaux de normalisation sont placés sous le pilotage de la commission AFNOR - T90A. Cette commission anime les activités de plusieurs groupes d'experts qui gèrent les travaux sur les différentes thématiques. Ces groupes d'experts "Qualité de l'eau" ont la charge du suivi des travaux en cours au niveau du CEN et de l'ISO cités préalablement. Ils coordonnent les positions techniques et scientifiques transmises par la délégation française lors des réunions internationales associées.



Les principaux projets qui ont marqué l'année 2024 sont la détermination :

- des microplastiques ;
- de nouvelles listes de molécules polluantes de pesticides ;
- de polyfluoroalkylées (PFAS) ;
- de l'indice AOF (Fluor Organique Adsorbable) ;
- ou encore de perturbateurs endocriniens dans l'eau.

Le secteur des biens de consommation (vêtement, gant, chaussure et maroquinerie) est entré dans une période de changements impactants : loi sur la sécurité générale des produits, loi AGECE, étiquetage environnemental, passeport électronique, PFAS, etc.

Pour l'innocuité, il y a actuellement une convergence des référentiels appelée aussi RSL (Restricted Substances List). Les organismes comme ZDHC (Zero Discharge Hazardous Chemicals), Oeko-Tex®, LWG (Leather Working Group) et bien d'autres uniformisent leurs exigences respectives, et ce, pour tous les biens de consommation et les EPI, et pour tous types de matériaux (cuir, textiles ou polymères). Cette uniformisation est souhaitable mais elle se réalise sur la base d'une liste très complète et très complexe, celle des MRSL (Manufacturing Restricted Substances List) du ZDHC.

Les groupes de normalisation vont être soumis à une charge de travail exponentielle dans les années qui viennent et cela nécessitera l'attention et l'implication de toutes les parties prenantes, afin d'éviter des situations critiques où des produits et/ou des matières pourraient se retrouver hors marché à la suite d'exigences partisanes ou de décisions techniques immatures.





Mission

GESTION DES SAVOIR-FAIRE

SAUVEGARDER LES EXPERTISES

■ CTC, en collaboration avec les fédérations et les branches professionnelles, repense les **outils de développement des compétences** pour les métiers de la filière. Attirer les jeunes vers notre secteur est par ailleurs une priorité commune à tous les acteurs de notre écosystème.

CHIFFRES CLÉS 2024

77%

de formations
sur mesure

3 156 k€

chiffre d'affaires formation

2 700

jours de formation prestés

1 600

stagiaires formés

La direction formation et gestion des savoir-faire, en partenariat avec les branches professionnelles, **développe des projets et actions de formation**. Son expertise contribue au développement des compétences et à la préservation des savoir-faire de la filière cuir.

En 2024, les entreprises de la filière ont connu une année contrastée avec beaucoup d'imprévus. Malgré cela, les besoins en formation ont été nombreux et diversifiés. Le chiffre d'affaires formation de CTC s'est établi à **3 156 k€** soit un léger recul de 5,5 % par rapport à 2023.

Un des enjeux de notre contrat d'objectifs et de performance est de pouvoir **garantir la disponibilité de ressources humaines** qui répondent aux besoins présents et futurs, en favorisant le développement des expertises techniques.

DISPOSER DE RESSOURCES HUMAINES TECHNIQUES ADAPTÉES

Pour l'intégralité de la filière, le maintien et le développement des compétences techniques constituent un enjeu absolument stratégique. Cette réalité prend des formes différentes en fonction des branches professionnelles.

CTC contribue au maintien et au développement d'un **outil de transmission performant et opérationnel**.

/ **Maintenir les savoir-faire stratégiques via des dispositifs appropriés**

Dans un contexte économique incertain, où les baisses de financements de la formation et de l'apprentissage se cumulent aux baisses des besoins en formation et recrutement, le projet de création de l'École Française d'Excellence en Maroquinerie (EFEM) a été suspendu.

Pour rappel, ce projet est porté par un consortium d'industriels de la maroquinerie et d'acteurs institutionnels : la Fédération Française de la Maroquinerie et CTC.

Le travail réalisé en 2024 pour concevoir l'offre de formation de l'EFEM, notamment autour des compétences liées aux métiers de metteur au point et de prototypiste, sera utilisé en 2025 pour mettre en place à CTC un cursus dédié, afin de répondre aux besoins des entreprises.

Les acteurs et les financeurs réaliseront un nouveau point d'étape en juin 2025 pour questionner l'avenir du projet EFEM.

/ **Faciliter la formation de tous, le recrutement et l'intégration des nouveaux collaborateurs**

• En 2024, la direction formation a achevé la collecte des **supports de formation métiers** produits par les experts cuir, chaussure, maroquinerie de CTC. Ce travail a pour finalité de capitaliser sur les savoirs et savoir-faire de nos différents secteurs d'activité, afin de pouvoir, à compter de 2025, proposer gracieusement aux entreprises membres des supports pédagogiques de référence relatifs aux fondamentaux des métiers.

Afin de cibler et prioriser les besoins en ressources pédagogiques devant alimenter une base de données formation dédiée, la direction formation a conçu en 2024 un questionnaire d'enquête destiné à l'ensemble des industriels de la filière française du cuir.

L'exploitation des résultats de cette enquête d'ampleur permettra d'établir un plan d'actions pour la formalisation de supports matériels ou numériques, pouvant servir pour l'accueil de nouveaux arrivants, ainsi que dans le cadre d'actions de formation initiale ou continue.



[THIERRY VOISIN]

Directeur formation et gestion des savoir-faire

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 02

contactformation@ctcgroupe.com

Retrouvez l'intégralité de l'offre de formation CTC :
ctcformation.com

Enquête destinée à l'ensemble des industriels de la filière

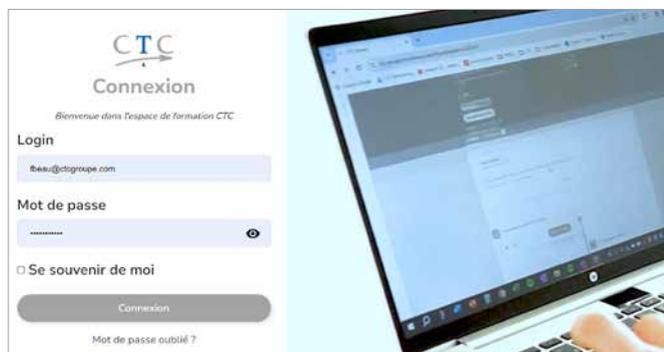
- Le département maroquinerie, en lien avec l'équipe technologies informatiques de CTC, a travaillé au développement d'une **application pour tablette tactile**. Ce projet, conduit en lien avec quatre industriels du secteur, vise à accompagner la mise en œuvre des gammes opératoires au poste de travail, en permettant l'accès à toutes les informations relatives aux opérations de fabrication d'un article.

- En 2024, les entreprises membres de CTC ont pu accéder sur **ctc-services.org** à **huit modules e-learning**. Ils abordent des thématiques aussi diverses que la transformation d'une peau en cuir, l'histoire du sac à travers les âges ou une introduction à la RSE. Les projets restent nombreux et de nouveaux modules en ligne seront livrés en 2025



Module e-learning RSE

- Par ailleurs, pour s'adapter aux demandes des entreprises, la **plateforme e-campus by CTC** promeut l'offre de formation à distance, en proposant des formats hybrides, mixant le distanciel et le présentiel, ou complètement à distance avec des classes virtuelles. Elle permet également de transmettre les supports de formation sous format dématérialisé, contribuant ainsi aux enjeux environnementaux.



Plateforme LMS apprenant

/ Intégrer de nouvelles compétences, de nouveaux cursus et de nouvelles certifications

CTC s'investit dans la validation des compétences des salariés de la filière en dispensant des formations certifiantes.

Ainsi, en septembre 2024, **neuf salariés** de quatre entreprises de tannerie / mégisserie ont obtenu le CQP Agent de production, dont cinq en spécialité corroyage et quatre en spécialité finissage. **Neuf autres candidats** de quatre entreprises de tannerie ont obtenu une attestation dans le cadre du futur CQP Coloriste, dont deux en spécialité teinture et sept en spécialité finissage.

CTC a par ailleurs été habilité par les branches chaussure et maroquinerie sur plusieurs CQP, pour une durée de cinq ans.

Pour la chaussure, cela concerne le CQP Coupeur-se chaussure, le CQP Monteur-se chaussure, option soudé ou cousu, ainsi que le CQP Piqueur-se chaussures.

Pour la maroquinerie, il s'agit des CQP Coupeur-se maroquinerie, CQP Fabricant-e de bracelet montre, CQP Gainier-ière, CQP Metteur-se au point en maroquinerie, CQP Piqueur-se polycompétent-e en maroquinerie et du CQP Prototypiste maroquinerie.



Formation CQP Coloriste sur la plateforme tannerie de CTC

/ Former les nouveaux entrants et les salariés en poste

Répondant aux besoins de nos secteurs d'activité, CTC a presté en 2024 un panel de formations métier, mais a également assuré des actions de formateur-trice au poste de travail ainsi que des formations sur mesure en management d'équipe. En 2024, nous avons accompagné une **dizaine d'entreprises** de maroquinerie sur des actions de formation longue en reconversion professionnelle.

Au total, en 2024, environ **550 stagiaires** ont été formés dans le cadre des dispositifs de POE*, en partenariat avec OPCO 2i, France Travail et les conseils régionaux. Certains ont pu poursuivre leur montée en compétence dans le cadre d'une démarche spécifique de professionnalisation "2i Contrat pro accompagné" sur une année ; CTC est habilité par OPCO 2i en tant qu'organisme architecte pour déployer le dispositif dans les entreprises.

* POE préparation opérationnelle à l'emploi

QUALIOPi ET VAE

En septembre 2024, CTC a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi qui vise à harmoniser les pratiques de qualité dans la formation professionnelle et à garantir un niveau de prestation qui réponde aux attentes des bénéficiaires et des financeurs. Le centre de formation de CTC a étendu cette certification aux prestations de validation des acquis de l'expérience (VAE) ; une initiative stratégique pour répondre aux évolutions du marché de la formation et pour offrir une solution plus complète.



La certification a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- actions de formation.
- actions permettant de valider des acquis de l'expérience.

/ Faciliter un enseignement initial correspondant aux besoins des entreprises

♦ Pour l'édition 2024 des **WorldSkills** qui s'est tenue à Lyon en septembre, la Fédération Française de la Maroquinerie et CTC ont poursuivi la dynamique engagée l'an dernier, lors de la première participation à cette compétition mondiale.

Les experts métiers CTC, ainsi que le responsable du bureau d'étude chez Epidaure 72 étaient présents sur un stand de démonstration, aux côtés de trois ambassadeurs, ex-compétiteurs français des WorldSkills 2023, pour présenter les techniques de travail et partager leur passion du métier. (Voir aussi p. 52)



Stand de démonstration maroquinerie aux WorldSkills monde 2024, à Lyon

♦ En 2024, nos experts métiers ont continué de former avec enthousiasme près de **75 étudiants** de l'ITECH-Lyon.

Pour la troisième année consécutive, **seize étudiants** de l'Institut Français de la Mode sont venus à CTC.

Nous avons aussi poursuivi la formation de **dix étudiants** en master de l'Université de Savoie sur la conception de chaussures, sans oublier l'ENSAIT, ESMOD Paris et Les Compagnons du Devoir.

CTC est ainsi à même de faire grandir les jeunes aussi bien sur des

curus scientifiques et techniques, que de management et marketing de la mode. En 2024, ce sont **130 étudiants** qui ont été formés par les experts de CTC.



Élèves ITECH-Lyon sur la plateforme tannerie de CTC

♦ En lien avec la Fédération Française des Cuirs et Peaux, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Alliance France Cuir, le Campus des métiers et des qualifications Cuir Textile Mode et Luxe de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation nationale, CTC a contribué en 2024 à la réalisation d'une **mallette pédagogique** pour partie dématérialisée qui devra permettre, dès la rentrée 2025, aux enseignants des collèges de sensibiliser au cuir leurs élèves.

♦ À l'automne 2024, à la suite d'un appel d'offres d'OPCO 2i, CTC a été retenu pour réaliser la refonte de **21 fiches métiers** des secteurs de la tannerie et de la maroquinerie. L'enjeu de la mise à jour de ce panel de fiches est de permettre aux jeunes et aux personnes en reconversion d'avoir une juste vision de ces métiers s'exerçant en milieu industriel, afin de s'y intéresser et d'avoir envie de s'y engager.

Ces fiches ont vocation à être diffusées sur les sites des fédérations et sur le site de l'Observatoire compétences industries.

PROTÉGER LES SAVOIR-FAIRE MÉTIERS

Cuir & Savoir-Faire est un **dispositif** mis en place par les fédérations professionnelles des secteurs du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie, en collaboration avec CTC. Il permet de **financer la transmission** des savoir-faire métiers, que ce soit en interne ou par l'intermédiaire d'un prestataire extérieur à l'entreprise.

L'objectif principal est de compenser la perte de compétences liée aux départs en retraite ou d'augmenter le nombre de salariés formés en réponse à la croissance de l'entreprise. Ce dispositif finance entre 50 et 70 % des coûts de formation, avec un plafond de 15 000 € en 2024 par entreprise et par an.

Gage de son succès, la majorité des entreprises ayant profité de ce programme se tournent à nouveau vers CTC dans un délai de deux ans pour renouveler leur accès au dispositif Cuir & Savoir-Faire.

En 2024, **33 entreprises membres** ont bénéficié de cette subvention, totalisant un montant de **243 k€**.



SUBVENTIONS CTC 2024 ET FONDS DÉDIÉS

AXE 3 - Souveraineté industrielle et résilience

Disposer de ressources humaines techniques adaptées

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH-Lyon	32,9 k€
Bourse d'excellence ITECH-Lyon pour les étudiants de la filière	23,4 k€
Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH-Lyon	1,8 k€
Conférences Internationales	0,7 k€
Visites étudiants sur salon du cuir à Milan - Lineapelle	1,5 k€
Mallette pédagogique cycle 4 Nouvelle-Aquitaine	80,8 k€
TOTAL subventions Disposer de ressources humaines techniques adaptées	141,1 k€
Fonds dédiés : Cuir & Savoir-Faire	239,4 k€
TOTAL financements Disposer de ressources humaines techniques adaptées	380,5 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.

VALORISER AU MIEUX LES PEAUX ET LES CUIRS DISPONIBLES EN FRANCE

Un autre enjeu majeur de l'axe 3 de notre contrat d'objectifs et de performance pour la période 2024-2027 réside dans l'optimisation de la valorisation des peaux et des cuirs présents sur notre territoire national. Cette démarche vise non seulement à garantir notre capacité à produire et commercialiser des peaux et articles en cuir de belle qualité, mais également à défendre notre patrimoine industriel tout en mettant en lumière notre précieuse "french touch".



Dans cette perspective, CTC soutient plusieurs initiatives visant à valoriser au mieux les peaux et cuirs disponibles en France. Ces actions sont orchestrées en lien étroit avec La Fédération Française des Cuirs et Peaux (FFCP) qui s'engage activement dans des actions de sensibilisation et d'amélioration de la qualité des peaux françaises, tout en répondant aux enjeux du secteur des peaux brutes. La profession fait face à une réduction significative du cheptel français, avec une baisse de plus de 10 % au cours des sept dernières années et des prévisions de nouvelles pertes similaires d'ici 2030. Cette situation entraîne des répercussions sur les abattoirs, qui peinent à s'approvisionner et en subissent les conséquences économiques, ayant conduit à la fermeture de nombreux établissements en 2024. Cette diminution du cheptel entraîne une réduction du nombre de peaux brutes disponibles sur le marché français.

La Fédération, par l'intermédiaire de ses experts qualité des peaux, vise à maintenir un niveau de qualité optimal pour les peaux restantes. Cependant, un turnover croissant des salariés dans les abattoirs et les centres de salage ainsi qu'un renouvellement des responsables entraînent une perte de savoir-faire et de bonnes pratiques.

/ Activité en abattoirs

Pour faire face à ces défis, les experts de la Fédération ont poursuivi en 2024 leur mode d'intervention en abattoirs et centres de salage, en s'appuyant sur un support technique exhaustif et adaptable aux besoins des entreprises. Cela inclut des modules de formation et d'accompagnement pour divers opérateurs, allant des travailleurs sur chaîne aux responsables de site.

La subvention pour les visites de formation en abattoir est donc primordiale, car elle sensibilise aux bonnes pratiques lors de la dépouille et du traitement des peaux brutes. Une étape qui a un impact direct sur la qualité des productions de la filière. En 2024, un total de 95 établissements a été visité, ce qui correspond à 356 journées d'intervention. Parmi ces visites, 34 ont été effectuées dans 17 abattoirs, qui sont entreprises membres de CTC.

/ Sensibilisation en élevage

En 2024, des audits ont été réalisés dans une quarantaine d'élevages de jeunes bovins (représentant près de 4 000 bêtes) pour identifier et corriger les défauts d'aménagement susceptibles de blesser les animaux et d'endommager les peaux. Les prestataires ont également effectué des remises en état des locaux. Lors de chaque intervention, les éleveurs ont été sensibilisés aux bonnes pratiques.

/ Opération varron

Le projet varron vise à maintenir le territoire français (à l'exclusion de la Corse) indemne du varron. Des actions de surveillance sont menées sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière sur les zones frontalières et les élevages à risque. Le varron a des impacts significatifs sur la santé des troupeaux, le bien-être animal et la valorisation des peaux. En 2024, des actions ont été menées dans 14 départements, sans détection de nouveaux cas.

L'ensemble des actions menées par la Fédération Française des Cuirs et Peaux, avec le soutien financier de CTC, est essentiel pour améliorer la qualité des peaux françaises. Cela se traduit par un impact positif pour toute de la filière cuir en France.

SUBVENTIONS CTC 2024

AXE 3 - Souveraineté industrielle et résilience

Valoriser au mieux les peaux et les cuirs

FECNA - Participation opération Nouvelle-Aquitaine 2024	10,0 k€
Lutte contre le varron	81,9 k€
Amélioration de la qualité des peaux - Abattoirs	422,0 k€
Campagne de sensibilisation en élevage - Jeunes bovins	20,0 k€
Campagne de sensibilisation en élevage - Veaux	3,5 k€
TOTAL subventions Valoriser au mieux les peaux et les cuirs	537,4 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.



Mission
AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

GUIDER LES ENTREPRISES ÉMERGENTES

■ Soutenue par la filière cuir et financée par la taxe fiscale affectée, l'association ADC a été fondée en 2012 à l'initiative de la Fédération Française de la Chaussure et du Conseil National du Cuir*. Cet incubateur unique a pour mission d'accélérer la croissance des marques françaises émergentes dans les secteurs du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.

* devenu depuis l'Alliance France Cuir

CHIFFRES CLÉS 2024

125k€

d'aides directes versées
aux entreprises
accompagnées

+ de 100

porteurs de projets ayant
manifesté leur intérêt pour
les programmes ADC

18

lauréats accompagnés

dont : 2 lauréats > à 2 M€ de CA

6 lauréats entre 750 k€ et 2 M€ de CA

3 lauréats entre 350 et 750 k€ de CA

7 lauréats < 350 k€ de CA



[VIRGINIE TRENTO]
Directrice générale ADC
virginie.trento@audeladucuir.com

Association ADC Au-Delà du Cuir
64 rue de Cléry - 75002 Paris

audeladucuir.com

ADC

ADC s'engage à soutenir les nouveaux entrants dans la filière à travers son programme d'accompagnement Lauréat/ADC. Ce dernier offre aux bénéficiaires un encadrement par une équipe d'experts opérationnels, ainsi que des conseils externes et un soutien financier indispensable pour la phase d'accélération après le démarrage.

En lien avec les acteurs du secteur, le programme Lauréat/ADC propose un suivi personnalisé à 360°, faisant d'ADC une porte d'entrée essentielle. Ce coaching s'étale sur une durée d'un an, avec la possibilité d'un renouvellement jusqu'à deux fois.

Ce dispositif permet aux marques sélectionnées de bénéficier d'avantages uniques :

- un programme entièrement personnalisé en fonction des besoins de chaque marque ;
- un programme collectif pour favoriser les échanges, les partages et la notion de communauté ;
- le versement d'aides financières pour encourager l'investissement des marques dans leur phase de développement ;
- un réseau d'experts spécialisés et expérimentés.

LA FORCE DU COLLECTIF

Au fil des saisons, les rendez-vous au showroom d'ADC situé au 64 rue de Cléry (Paris 2^e) et les actions menées par l'association contribuent à ancrer cette adresse comme un haut lieu d'échanges, d'expertises et d'initiatives.

Tout au long de l'année, ADC favorise et multiplie les rencontres autour de l'entrepreneuriat :

/ Des master class et réunions d'informations collectives autour de thématiques ciblées en lien avec les besoins des entrepreneurs.

/ Des événements organisés par ADC ou en collaboration avec des acteurs tiers pour répondre

aux besoins de rayonnement des marques : Fashion Week, Design Week...

/ Des rencontres dédiées à différents collectifs animés par ADC : Lauréats/ADC, Alumni, Génération Entrepreneurs, La Relève/ADC...

ADC collabore avec un large éventail de partenaires dans le but d'identifier les marques qui façonneront l'avenir de la filière et de favoriser les échanges entre entrepreneurs.

Depuis sa création, ADC a soutenu 99 entreprises lauréates dans le cadre de son programme d'incubation, dont 83 continuent d'opérer, ce qui représente un taux de réussite de 84 %.



Journée d'intégration au showroom ADC

LES ENTREPRENEURS LAURÉATS ACCOMPAGNÉS PAR ADC EN 2024

Chaussure : 10 marques

1. PHILÉO
2. MOEA
3. MI/MAI
4. SOCQUE
5. UBAC
6. BELLEDONNE
7. SOULIERS MARTINEZ
8. PHILIPPE ZORZETTO*
9. MEEKO
10. VIRÓN

Maroquinerie : 8 marques

1. VALET DE PIQUE*
2. RECO
3. MICHINO
4. PIGEONCOQ*
5. DOMESTIQUE*
6. FANE
7. BONASTRE
8. 10.03.53*

* Ces cinq entreprises fabriquent tout ou partie de leurs produits en France

DES CONNEXIONS MULTIPLES

ADC joue un rôle clé en tant que relais vers divers dispositifs partenaires :

/ Les fonds de prêt et de garantie gérés par l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) sur la base de la contribution d'ADC (fonds prêtés à ADC par la FFC et Alliance France Cuir, anciennement CNC), fonds désormais ouverts à l'ensemble des entreprises de la filière (et non plus uniquement aux Lauréats/ADC).

/ L'accélérateur Mode et Luxe porté par Bpifrance et subventionné par CTC pour ses entreprises membres.

/ Cuir Invest : ce fonds d'investissement de la filière se concentre sur l'analyse des dossiers d'entreprises prometteuses, notamment celles qui font partie d'ADC.

/ Les Grands Prix de la Création de la Ville de Paris : parmi ces prix, le Grand Prix Accessoires a été décerné cette année au designer de chaussure Philéo, Lauréat/ADC 2022, qui est exposée au showroom d'ADC.

/ Salon Première Classe : en tant que partenaire institutionnel, ADC y dispose d'un espace d'exposition pour mettre en avant son incubateur et présenter ses lauréats.

/ Collaboration avec les écoles de mode : ADC accueille régulièrement des étudiants pour les sensibiliser à l'entrepreneuriat, au programme d'accompagnement d'ADC et aux métiers de la filière cuir.

Ce réseau riche et diversifié permet à ADC de soutenir efficacement les acteurs de l'industrie et de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

En 2024, l'activité de l'association s'est organisée autour de plusieurs initiatives :

/ Les rendez-vous d'audit ouverts à tous les porteurs de projet, pour diffuser, le plus en amont possible des projets entrepreneuriaux, une sélection de repères et de bonnes pratiques qui permettent à ADC d'identifier très tôt les potentiels candidats à l'incubation. C'est aussi l'opportunité d'identifier les projets qui peuvent être adressés au dispositif Faire De Lance.

/ Le programme Génération Entrepreneurs qui accompagne les entrepreneurs de mode lors du lancement de leur marque, coorganisé avec la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin, le Bureau du Design de la Mode et des Métiers d'Art et Francéclat.

/ Le programme historique Lauréat/ADC, dit d'incubation, dédié à un nombre restreint d'entreprises sélectionnées par le jury d'ADC (comité d'engagement) et proposant un accompagnement approfondi et sur mesure, doté de subventions.

/ L'accompagnement Relève/ADC qui s'adresse aux jeunes marques ayant franchi le stade de l'idéation et qui se trouvent désormais en phase de commercialisation de leur collection. Ce programme vise à les aider dans leur développement commercial, en leur offrant en amont du programme Lauréat/ADC, un suivi personnalisé assuré par une experte en commerce et une experte en finance.

2024 : 18 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME ADC

En 2024, les **18 Lauréats/ADC** accompagnés ont généré un chiffre d'affaires de **16,8 M€**, soit une évolution moyenne de **15 %** entre 2023 et 2024. À noter que les entreprises en activité, qui sont ou qui ont été accompagnées par ADC, facturent plus de **50 M€ de chiffre d'affaires** sur l'exercice 2024 et emploient **plus de 550 personnes** en France.



Lauréats/ADC accompagnés en 2024

Au 31 décembre 2024

MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Clémentine Colin Richard, Présidente FFC

Secrétaire : Arnaud Haefelin, Président FFM

Secrétaire adjointe : Françoise Nicolas, Directrice générale CTC

Trésorier : Christophe Dehard, Président AFCuir et FFCP

Contrôleur général : Line Mazuir, CGEfi

MEMBRES DU COMITÉ D'ENGAGEMENT

• Jean-Pierre Blanc, Fondateur du Festival de Hyères et Directeur général de la Villa Noailles - Parrain promotion Lauréats/ADC 2025

• Clémentine Colin Richard, Présidente FFC

• Virginie Trento, Directrice générale ADC

• Guillaume Alcan, Co-fondateur Odaje (ex M. Moustache), Alumni du programme Lauréat/ADC

• Éric Dailey, Président Le Tanneur et Tolomei Group

• Émilie Legeay, Consultante RSE et ESG

• Lilliane Léopold-Royer, Directrice sourcing Groupe Royer

• Céline Lippi, Co-fondatrice Cuir Invest

• Arthur Mayadoux, Directeur de création et Rédacteur en chef Apollo Magazine

• Sylvie Pourrat, Directrice du salon Première Classe, WSN Développement

• Nativité Rodriguez, Directrice générale Atelier des Matières

• Julia Sachers, Experte maroquinerie, Professeure à l'IFM

• Laura Sintès, Responsable de marché chaussures femme, Luxe h/f, Sneakers h/f Galeries Lafayette

• Sébastien Voillemin, Responsable département prospective mode CTC, Pilote du dispositif Faire De Lance

SUBVENTIONS CTC 2024 ADC

AXE 3 - Souveraineté industrielle et résilience

Développer l'entrepreneuriat

ADC	685,7 k€
Accélérateur Mode et Luxe	5,0 k€
TOTAL subventions Développer l'entrepreneuriat	690,7 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.

ADC
2024

=

112 accompagnements en suivi individuel ou collectif

+70 mises en relation

10 évènements de networking

24 jours d'accompagnement en salon



Mission

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

PROMOUVOIR LE MADE IN FRANCE

■ Lancé en 2020, le dispositif **Faire De Lance** (FDL) a pour vocation de créer des synergies entre les marques et les ateliers français de production. En mettant l'accent sur des projets créatifs et innovants, FDL s'efforce de dynamiser le made in France, tout en répondant aux enjeux de la mode.

CHIFFRES CLÉS 2024

206

demandes
d'accompagnement
sur l'année

46

entreprises membres
accompagnées

58

ateliers français
visités244^{k€}de CA généré pour
les ateliers français

[SÉBASTIEN VOILLEMEN]

Responsable prospective mode
en charge du pilotage FDL

[JULIEN MAIRE]

Chef de projets FDL
jmaire@ctcgrroupe.com

fairedelance.fr



En 2024, Faire De Lance (FDL) a consolidé sa **position clé** dans la valorisation de la filière cuir française. Grâce à une expansion significative et à l'activation de nouveaux leviers stratégiques, FDL a su fédérer les acteurs du secteur* autour d'une volonté commune : défendre le tissu industriel français.

* FDL est financé par la TFA et soutenu par les fédérations professionnelles : FFTM, FFC, FFM, ainsi que AFCuir, et ADC Au-Delà du Cuir.

UN ÉLAN COLLECTIF ET DES RÉSULTATS EN HAUSSE

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de croissance significative. Les demandes d'accompagnement ont augmenté de **23%**. Au total, **206 demandes** ont été reçues et **77 projets** ont pu bénéficier de conseils techniques sur mesure. Ces initiatives ont permis de réaliser **28 prototypes** et **17 productions**, illustrant un passage efficace de l'idée à la mise en marché.

Le travail de terrain a été essentiel avec **58 ateliers** rencontrés sur l'année. Ces visites ont permis d'établir un diagnostic précis des expertises de chaque structure et d'approfondir la cartographie des savoir-faire.

L'impact économique de ces initiatives est également significatif, avec un chiffre d'affaires généré de **244 k€**, dépassant largement l'objectif initial de **100 k€**. Ce succès témoigne de l'efficacité des projets soutenus par FDL et de leur contribution à la vitalité de l'industrie du cuir et de la mode en France.

UN RAYONNEMENT NATIONAL ET DES ÉVÈNEMENTS PHARES

FDL a su créer une synergie unique au sein de la filière en participant à des événements professionnels majeurs. Sa présence lors des Assises du savoir-faire en Auvergne-Rhône-Alpes et à Autour de la chaussure à Romans-sur-Isère a permis d'assurer un maillage national. FDL a également cultivé des liens solides avec les fédérations et les associations, en participant à des actions communes telles que le salon MIF Expo et le programme



FDL expose au cœur de Paris (juin 2024)

Génération Entrepreneurs.

Pour accroître sa visibilité, FDL a exposé pour la première fois au salon Première Vision made in France. La digitalisation a également été développée, avec la publication de témoignages sur le site internet et la création de comptes LinkedIn et Instagram. Aujourd'hui, FDL bénéficie d'une couverture médiatique dans la presse économique, spécialisée et grand public, grâce à des articles parus dans des médias tels que BFM Business, CB News, Fashion Network et Sud Radio.

Un des moments forts de l'année a été l'organisation d'un événement rassemblant la presse et des acteurs du monde économique. Cette soirée a été l'occasion de mettre en lumière l'écosystème de FDL, réunissant **140 personnes** dans un cadre original au cœur de Paris. Les invités ont eu l'opportunité de découvrir les produits des marques soutenues et d'assister à des démonstrations d'artisanat.

FDL se prépare à relever de nouveaux défis en 2025. Son ambition est d'élargir le réseau d'ateliers partenaires en lançant une labellisation "engagé avec Faire De Lance". Cette initiative vise à attirer des marques avec un fort potentiel de production en France.

FONDS DÉDIÉS CTC 2024 FAIRE DE LANCE AXE 3 - Souveraineté industrielle et résilience

Développer l'entrepreneuriat

Fonds dédiés : Faire de Lance	108,9 k€
TOTAL financement Faire de Lance	108,9 k€



Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.



Mission
AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

FINANCER SES PROJETS

■ Depuis 2021, en collaboration avec les fédérations professionnelles de la filière, CTC a renforcé son action d'aide au financement des entreprises par la création du service **Guichet Unique**. Ce service d'accompagnement personnalisé vient compléter l'offre de subventions déjà disponible pour les entreprises.

CHIFFRES CLÉS 2024

130

sollicitations
d'entreprises membres

55

entreprises membres
accompagnées

95 k€

d'aides publiques obtenues par les entreprises, (hors subventions CTC), et + de 500 k€ en attente de décision des financeurs

En quatre ans, l'intérêt des entreprises est toujours significatif pour cet accompagnement personnalisé dans leurs recherches de financements publics. Depuis sa création en 2021, plus de 215 entreprises membres ont sollicité le service (principalement des TPE et PME), pour des projets allant de 2 k€ à 4 M€ (budget moyen des projets : 300 à 400 k€) et 3,1 M€ de subventions ont été accordées.



[MAËVA COUREUX]
Conseillère en financement
mcoureux@ctcgroupe.com

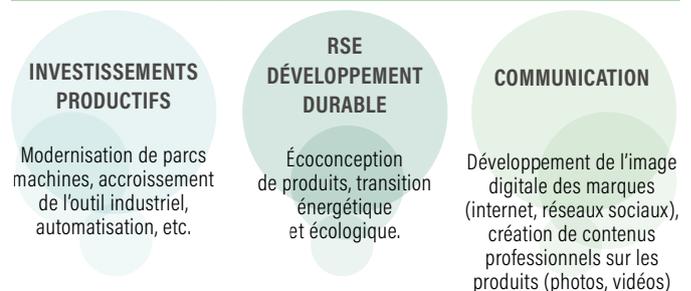
En France, les aides financières disponibles pour le développement des entreprises sont nombreuses (plus de 2000). Cette grande diversité, souvent associée à un sentiment de confusion par les entreprises, aboutit régulièrement à un abandon des démarches de recherche de financements. La complexité administrative du montage des dossiers est également un véritable frein, particulièrement pour les plus petites structures.

Le Guichet Unique de CTC, **service gratuit** proposé aux entreprises membres, est dédié au conseil et à l'accompagnement des entreprises dans leurs **démarches de recherche de financements publics** pour leurs projets de développement. Innovation, investissements, export, numérique ou RSE, de nombreuses initiatives peuvent être soutenues par des financements publics.

Les missions du Guichet Unique sont **multiples** :

- / Audits et conseils personnalisés sur le financement de projets.
- / Recherche de dispositifs de financement adaptés au projet et à l'entreprise.
- / Mise en relation avec les acteurs opérationnels et organismes financeurs.
- / Assistance au montage de dossiers et suivi des demandes d'aide.

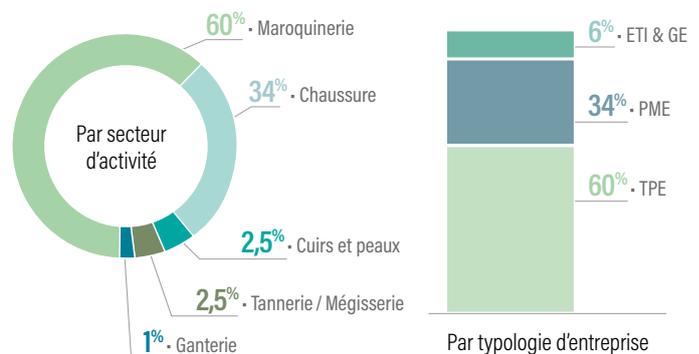
TOP 3 DES THÉMATIQUES PROJETS DES ENTREPRISES EN 2024



En 2024, le service Guichet Unique CTC a permis l'octroi de **95 k€** d'aides auprès de divers organismes financeurs (Région, FEDER, Bpifrance, France 2030, etc.) pour les entreprises membres.

C'est également **130 services rendus** sur l'année 2024 aux entreprises pour des conseils personnalisés, des recherches de dispositifs de financement ou le montage de dossiers de demande d'aides auprès des financeurs.

SOLLICITATIONS DU GUICHET UNIQUE CTC



FONDS DÉDIÉS CTC 2024 GUICHET UNIQUE AXE 3 - Souveraineté industrielle et résilience

Développer l'entrepreneuriat	
Fonds dédiés : Guichet Unique	59,4 k€
TOTAL financement Guichet Unique	59,4 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.



Mission
PROMOTION DE LA FILIÈRE EN FRANCE
ET À L'INTERNATIONAL

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT

■ CTC et les fédérations professionnelles ont à cœur de **promouvoir les marques** françaises et d'aider les entreprises membres dans l'expansion de leurs activités, à travers les **subventions** attribuées par la Commission de Développement Économique de CTC.

CHIFFRES CLÉS 2024

186

entreprises membres
bénéficiaires d'une subvention
salon ou mission

130

entreprises membres
bénéficiaires d'une aide
à la communication
digitale

102

entreprises membres
bénéficiaires d'une aide
au financement des sites
web et e-shops

30

entreprises membres
bénéficiaires d'une aide
au financement des marques



[CATHERINE DODET]
Responsable département subventions
ctcsubventions@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble des aides financières de CTC :
ctc-services.org/subventions-filiere-cuir

CTC, en collaboration avec les fédérations professionnelles, s'engage à valoriser les marques françaises et à soutenir les entreprises membres dans le développement de leurs activités à l'international.

Cet accompagnement financier est essentiel pour permettre aux TPE/PME de se développer commercialement. Il se décline en deux types d'actions pilotées par les fédérations et financées par CTC.

D'une part, il y a l'organisation de salons et de missions de prospection. D'autre part, un soutien à la communication digitale est également proposé pour promouvoir les produits et stimuler les ventes.

Ces deux types d'aides sont complémentaires et visent à renforcer la présence des TPE/PME sur les marchés internationaux.

DES AIDES FINANCIÈRES ALIGNÉES SUR LES BESOINS DES ENTREPRISES

En 2024, on constate toujours beaucoup d'intérêt pour les subventions destinées à favoriser le **développement commercial**.

Historiquement, les subventions étaient principalement utilisées pour des participations à des salons professionnels et des missions de prospection. Aujourd'hui, tout en maintenant leur intérêt pour les aspects de promotion et le développement commercial (**186 entreprises membres** ont bénéficié d'une subvention salons en 2024, contre 171 en 2023), les entreprises apprécient aussi les subventions favorisant la communication digitale, les sites web et e-shops et le développement de marques (COP axe 4).



POUR RAPPEL

CTC propose une large palette de subventions qui évolue en fonction des besoins des entreprises et qui englobent en 2024 les démarches RSE et la labellisation volontaire (COP axe 1), la gestion numérisée (COP axe 2) et la formation (COP axe 3). CTC finance également les études et les statistiques de la filière, qui fournissent des données précieuses aux entreprises membres. De plus, CTC soutient de nombreuses initiatives visant à valoriser les savoir-faire et les entreprises, tout en promouvant notre filière. La plupart de ces opérations sont coordonnées par Alliance France Cuir et les fédérations professionnelles (COP axe 5).



Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières
allouées aux entreprises en 2024.

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS

/ Favoriser le développement commercial et la prospection

Depuis la reprise des salons, suspendus durant la période COVID, ces aides sont de nouveau largement plébiscitées par les entreprises. Elles sont désormais complétées par les subventions à la participation à des salons en ligne ou plateformes digitales.

En 2024, **186 entreprises membres** ont bénéficié d'une aide pour participer à un salon ou à une mission de prospection, représentant plus de **2 863 k€** de subventions accordées.

/ Accélérer la croissance des entreprises

Bpifrance gère l'Accélérateur Mode et Luxe, lancé en 2020 en collaboration avec les différents comités professionnels de développement économique, dont CTC fait partie. Ce programme sélectif est spécialement conçu pour répondre aux attentes des dirigeants d'entreprises qui souhaitent s'inscrire dans une stratégie de croissance pérenne. Le programme offre une combinaison de formations, conseils et mises en réseau.

Depuis sa création, **16 entreprises membres** ont bénéficié de cet accompagnement, dont **deux entreprises** qui ont démarré le programme en novembre 2024.

/ Accroître la communication digitale

La subvention pour la communication digitale aide les entreprises à renforcer leur présence sur les réseaux sociaux en finançant les frais externes liés à la création de contenu en ligne, au community management, ainsi qu'aux partenariats avec des influenceurs.

Face à son succès, en 2024, CTC et les fédérations professionnelles ont décidé d'augmenter le plafond des frais pris en charge, qui s'élève désormais à 20 k€ par entreprise et par an, financé à 50 %, soit jusqu'à 10 k€ de subvention.

En 2024, **130 entreprises membres** ont ainsi bénéficié de cette subvention.

/ Financer les sites web et les e-shops

La subvention dédiée à l'étude, la création et la traduction des sites web et e-shops vient compléter la subvention pour la communication digitale. Dans ce cadre, ce n'est pas le contenu qui est financé, mais plutôt la conception des sites internet et e-shops, qui sont des outils essentiels pour les entreprises du secteur, leur permettant de diversifier leurs moyens de promotion et de vente.

102 entreprises membres ont pu profiter de cette aide en 2024.

SUBVENTIONS CTC 2024

AXE 4 - Faciliter l'accès aux marchés

Faciliter l'accès aux marchés (France et international)	
Cuir et Peaux Brutes	187,7 k€
Tannerie Mégisserie	909,1 k€
Maroquinerie	540,5 k€
Chaussure	762,6 k€
Ganterie	39,9 k€
TOTAL subventions Salons et missions	2 439,8 k€
Aide à la communication digitale	776,9 k€
TOTAL financements Faciliter l'accès aux marchés	3 216,7 k€

NOUVEAUTÉ 2024

Le financement des marques

Afin de répondre à une demande des entreprises concernant l'aval de la filière, CTC et les fédérations ont décidé d'introduire un nouveau type de subvention pour les frais relatifs au dépôt et à la défense des marques.

Cette subvention couvre les frais de dépôt, de recherche d'antériorité, de surveillance mondiale, de preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international, ainsi que l'assistance pour opposition. L'assiette de prise en charge est de 5 k€, financée à 50%, soit 2,5 k€ de subvention par entreprise et par an.

En 2024, ce sont déjà **30 entreprises membres** qui ont bénéficié d'une subvention de ce type.

ACTIONS MAJEURES 2024

Découvrez ci-après quelques une des initiatives menées en 2024 par les institutions et les fédérations de la filière, avec le soutien financier de CTC.

Ces actions offrent aux entreprises membres les moyens de mieux se faire connaître pour développer leurs activités.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CUIRS ET PEAUX Valoriser l'excellence des peaux brutes françaises



Pavillon France à APLF à Hong Kong

Les exportations sont essentielles pour les professionnels français des peaux brutes. L'année 2024 a été marquée par le retour du salon APLF à Hong-Kong, après une interruption due à la pandémie. La Fédération Française des Cuir et Peaux (FFCP) a également pris l'initiative d'organiser des pavillons sur d'autres salons

COP AXE 4 Faciliter l'accès aux marchés

internationaux majeurs, tels que l'IILF de Chennai en janvier-février, Shoes & Leather à Ho Chi Minh au mois de juillet et l'ACLE de Shanghai au mois d'août. De plus, la Fédération et ses entreprises ont participé à des événements tels que Lineapelle en Italie et Première Vision Leather en France.

→ LENAÏG MANEAT
office@cuirsetpeaux.org



mégissiers français s'en sont déclarés très satisfaits et prêts à renouveler l'expérience sur la Corée ou d'autres destinations asiatiques.

→ SOPHIE HIVERT
sophie@leatherfrance.com



LES
TANNEURS
FRANÇAIS



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE Prospecter en Corée

En complément des subventions sur les salons en France et à l'international, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTM) a bénéficié en 2024 de l'accompagnement de CTC pour organiser une mission de prospection en Corée. Cette mission, orchestrée par la FFTM en collaboration avec Business France, visait à explorer les opportunités du marché coréen, notamment en l'absence de salons professionnels dédiés au cuir fini. L'objectif était de mettre en relation les tanneurs mégissiers français avec des donneurs d'ordres dans les secteurs suivants : fabricants/producteurs et donneurs d'ordres de chaussure, maroquinerie, gainerie, vêtements designer, ameublement, importateurs/distributeurs de cuirs.

La mission s'est déroulée sur trois jours, du 25 au 27 novembre 2024. Le premier jour a été consacré à des visites d'entreprises et de sites de production dans les secteurs de l'ameublement, de la chaussure et de la maroquinerie. Le deuxième jour a été dédié à des rencontres BtoB sous forme de showroom, où la production française a été présentée aux professionnels du secteur dans un salon d'hôtel. Enfin, le troisième jour a permis d'organiser des rendez-vous BtoB en entreprise, afin de donner suite aux échanges de la veille.



La FFTM et les tanneurs/mégissiers français en Corée

La communication concernant cet événement avait été faite en amont via les réseaux sociaux LinkedIn ainsi que les comptes Instagram de Business France Corée et de la FFTM. La presse professionnelle locale avait également été invitée à rencontrer les participants lors du showroom. Pour cette occasion, un site internet a été créé par les équipes de Business France Corée avec le détail de toutes les entreprises présentes et un formulaire d'inscription à l'événement.

Cette mission de prospection fut un réel succès. Les tanneurs

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE Se faire connaître en France et à l'étranger

L'activité des salons, qui est une tradition pour les maroquiniers, a continué de prospérer en 2024, tant sur le territoire français qu'à l'international. Un certain nombre de maroquiniers ont participé à divers salons en France et à l'étranger, renforçant ainsi leur visibilité et leur réseau, soit un total de 167 participations d'entreprises en 2024.



La maroquinerie française au salon Première Classe

Promouvoir le digital dans les entreprises

Chaque année, les maroquiniers s'engagent de plus en plus dans le digital, soutenus par CTC qui prend en charge une partie du financement. Au cours de l'année 2024, pas moins de 100 entreprises ont adhéré à cette démarche pour mettre mieux en avant leurs collections.



→ EDGARD SCHAFFHAUSER
edgard.schaffhauser@maroquineriefraçaise.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE Soutenir le développement commercial

La Fédération Française de la Ganterie poursuit sa mission de promotion et de valorisation du savoir-faire des gantiers français en participant à des salons professionnels, notamment Première Classe, qui se tient deux fois par an, en mars et en octobre, pendant la Fashion Week Femme de Paris. Reconnu pour sa sélection haut de gamme, cet événement met en avant des créateurs de bijoux, de chaussures, de maroquinerie, de gants et d'autres accessoires, soigneusement choisis pour leur créativité, leur originalité et leur style. Agents, journalistes, bureaux d'achats, créateurs, écoles et bureaux de style se donnent rendez-vous lors de ce grand rassemblement pour découvrir les tendances du marché et les nouvelles collections des exposants.



Stand Atelier du Gantier sur le salon Première Classe

→ MARC BRUNEL
mbrunel@gantsdefrance.fr



SUBVENTIONS ET FONDS DÉDIÉS 2024

Découvrez la globalité des aides financières allouées par CTC aux entreprises membres, organisée selon les différents axes de notre contrat d'objectifs et de performance 2024-2027.

AXE 1 - TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET RSE

Vers une consommation raisonnée

Recherche de substances dangereuses dans l'eau	25,0 k€
------------------------------------------------	---------

TOTAL subventions Transition écologique, énergétique et RSE	25,0 k€
--------------------------------------------------------------------	----------------

Fonds dédiés : labellisation volontaire et RSE	140,1 k€
------------------------------------------------	----------

TOTAL financements Transition écologique, énergétique et RSE	165,1 k€
---------------------------------------------------------------------	-----------------

AXE 2 - TRANSITION NUMÉRIQUE, MUTATION DES ENTREPRISES VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Transition numérique

Fonds dédiés : transition numérique - Évolution logiciels	168,2 k€
-----------------------------------------------------------	----------

TOTAL financements Transformation numérique, mutation des entreprises vers l'industrie du futur	168,2 k€
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

AXE 3 - SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET RÉSILIENCE

Disposer de ressources humaines techniques adaptées

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH-Lyon	32,9 k€
--------------------------------------------------------------------------	---------

Bourse d'excellence ITECH-Lyon pour les étudiants de la filière	23,4 k€
-----------------------------------------------------------------	---------

Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH-Lyon	1,8 k€
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Conférences Internationales	0,7 k€
-----------------------------	--------

Visites étudiants sur salon du cuir à Milan - Lineapelle	1,5 k€
----------------------------------------------------------	--------

Mallette pédagogique cycle 4 Nouvelle-Aquitaine	80,8 k€
-------------------------------------------------	---------

TOTAL subventions Disposer de ressources humaines techniques adaptées	141,1 k€
------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Fonds dédiés : Cuir & Savoir-Faire	239,4 k€
------------------------------------	----------

TOTAL financements Disposer de ressources humaines techniques adaptées	380,5 k€
-------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Valoriser au mieux les peaux et les cuirs

FECNA - Participation opération Nouvelle-Aquitaine 2024	10,0 k€
---------------------------------------------------------	---------

Lutte contre le varron	81,9 k€
------------------------	---------

Amélioration de la qualité des peaux - Abattoirs	422,0 k€
--------------------------------------------------	----------

Campagne de sensibilisation en élevage - Jeunes bovins	20,0 k€
--------------------------------------------------------	---------

Campagne de sensibilisation en élevage - Veaux	3,5 k€
------------------------------------------------	--------

TOTAL subventions Valoriser au mieux les peaux et les cuirs	537,4 k€
--------------------------------------------------------------------	-----------------

AXE 3 - SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET RÉSILIENCE

Développer l'entrepreneuriat

ADC	685,7 k€
-----	----------

Accélérateur Mode et Luxe	5,0 k€
---------------------------	--------

TOTAL subventions Développer l'entrepreneuriat	690,7 k€
-------------------------------------------------------	-----------------

Fonds dédiés : Faire de Lance	108,9 k€
-------------------------------	----------

Fonds dédiés : Guichet Unique	59,4 k€
-------------------------------	---------

TOTAL financements Développer l'entrepreneuriat	859,0 k€
--------------------------------------------------------	-----------------

AXE 4 - FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS

Faciliter l'accès aux marchés (France et international)

Cuirs et Peaux Brutes	187,7 k€
-----------------------	----------

Tannerie Mégisserie	909,1 k€
---------------------	----------

Maroquinerie	540,5 k€
--------------	----------

Chaussure	762,6 k€
-----------	----------

Ganterie	39,9 k€
----------	---------

TOTAL subventions Salons et missions	2 439,8 k€
---------------------------------------------	-------------------

Aide à la communication digitale	77,9 k€
----------------------------------	---------

TOTAL financements Faciliter l'accès aux marchés	3 216,7 k€
---------------------------------------------------------	-------------------

AXE 5 - DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ANIMATION DE LA FILIÈRE

Analyser l'information et animer la filière

Études marketing et thématiques FFC, FFTM et FFM	251,4 k€
--------------------------------------------------	----------

Observatoire Économique AFCuir	168,7 k€
--------------------------------	----------

Valorisation de la filière cuir, rencontres en régions et initiatives locales	46,3 k€
-------------------------------------------------------------------------------	---------

Observatoire conjoncturel mensuel de la distribution chaussure de l'UDIC	72,1 k€
--------------------------------------------------------------------------	---------

Actions de défense des intérêts de la filière cuir	164,3 k€
----------------------------------------------------	----------

Contrats de veille internationale des marchés de la FFC	16,1 k€
---------------------------------------------------------	---------

Promotion filière, communication collective (AFC, FFCP...)	580,0 k€
------------------------------------------------------------	----------

Actions de communication presse de la FFM	39,0 k€
-------------------------------------------	---------

Évènement - Convention de partenariat ÉquiAction Paradrèsage JOP 2024	21,2 k€
-----------------------------------------------------------------------	---------

Participation française au 21 ^e congrès de l'UITIC à Milan et organisation du congrès de la IULTCS à Lyon en 2025	32,0 k€
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

TOTAL subventions Diffusion de l'information et animation de la filière	1 391,1 k€
--------------------------------------------------------------------------------	-------------------



ACTIVITÉ PRIVATIVE

■ L'industrie du cuir occupe une place essentielle dans l'économie mondiale. En tant que **leader incontesté** dans le domaine du contrôle qualité, CTC se positionne comme le partenaire incontournable des entreprises de la filière cuir, qu'elles soient françaises ou internationales. CTC s'engage à optimiser la performance, à garantir la sécurité des employés et à assurer la satisfaction des consommateurs, tout en **préservant l'environnement** et en favorisant un **développement durable**.

CHIFFRES CLÉS 2024

27M€

CA cumulé de CTC Groupe
non consolidé

11,99M€

CA cumulé
de CTC France

+13%

CA cumulé de CTC Groupe

+1,7%

CA cumulé de CTC France
(vs budget 2024)



[JEAN-LUC CHAVEROT]

Directeur développement et international

SERVICE CLIENTS

Adeline Beslay
Aude Catinot
04 72 76 14 86

contactclient@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble de nos prestations :
ctcgroupe.com

CTC s'affirme comme le **réfèrent incontournable** en matière de **contrôle qualité** et de **développement durable**, répondant avec une expertise unique aux attentes des secteurs du cuir, de la maroquinerie, de la chaussure, de la ganterie et de l'environnement.

Grâce à un vaste éventail de compétences, CTC joue un **rôle essentiel** dans l'optimisation du développement des entreprises et des marques évoluant dans les domaines de la mode, du luxe, du sport, de la distribution et des équipements de protection individuelle (EPI).

Notre connaissance approfondie des matériaux souples et des usages produits, combinée à une approche intégrée qui englobe l'ensemble des processus, permet à CTC de **générer un impact positif** sur toute la filière cuir et textile.

UNE OFFRE GLOBALE

CTC est aujourd'hui le **partenaire privilégié** des entreprises de la filière, qu'elles soient basées en France ou à l'international, en les accompagnant à chaque étape de leur chaîne de valeur.

Notre gamme complète de services et de solutions performantes — incluant l'évaluation, le test, le contrôle, la certification, l'audit et la normalisation, le conseil, la formation, ainsi que des solutions sur mesure — sont parfaitement adaptées aux structures et aux besoins spécifiques de chacun de nos clients.

L'offre de CTC englobe l'ensemble des prestations nécessaires à la conception, à la fabrication, au sourcing et à la distribution, qu'il s'agisse de matières premières cuir ou textile, de composants tels que des pièces métalliques, ou de produits finis (chaussures, sacs, gants, vêtements).

Sa diversité témoigne de notre engagement indéfectible à accompagner nos clients vers l'excellence et la durabilité, consolidant ainsi notre position de référence dans l'industrie mondiale du cuir.



* Inklus les services spécifiques aux entreprises membres

DES POINTS D'ANCRAGE STRATÉGIQUES

Nos laboratoires, idéalement situés dans les principales zones de production et de consommation, nous permettent d'analyser les données du marché et d'optimiser la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement de nos clients.

Au delà des plateformes et laboratoires basés à Lyon, CTC compte aujourd'hui **cinq filiales** :

/ En Europe

- ♦ Italie (Santa Croce sull'Arno et Arzignano)

/ En Asie

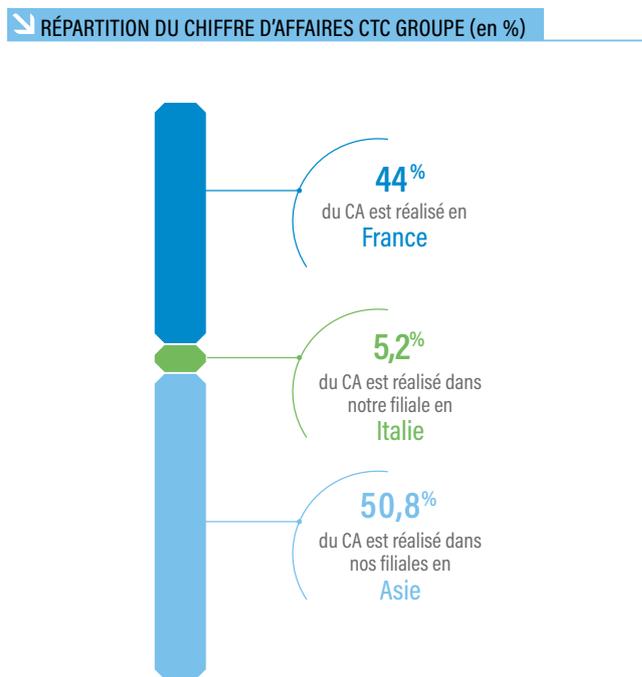
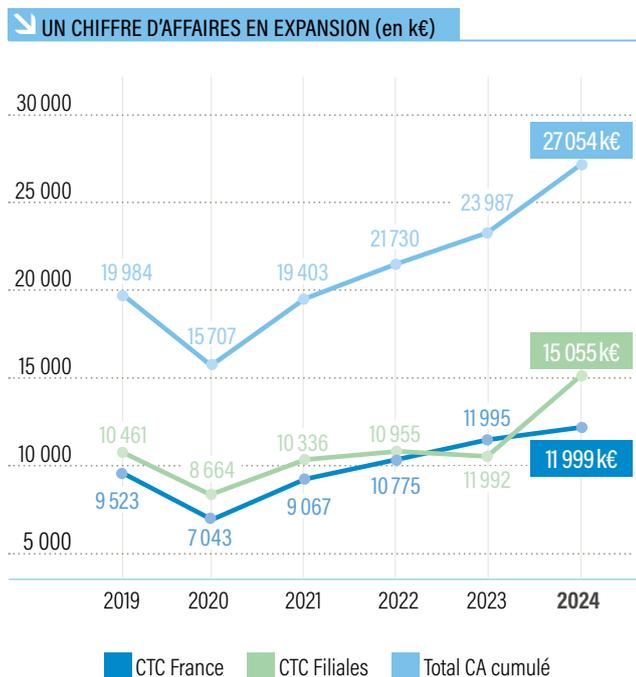
- ♦ Chine continentale : Shanghai et Dongguan
- ♦ Hong Kong
- ♦ Vietnam (Hô Chi Minh-Ville)

Et s'appuie sur un réseau de partenaires internationaux basés en Espagne, Tunisie, Bangladesh, Indonésie, Cambodge, Laos, Portugal, Inde...

2024, UNE ANNÉE REMARQUABLE

Le chiffre d'affaires (CA) cumulé de CTC Groupe est en progression de +13 % par rapport à 2023. Il s'établit à 27 M€ (+2 % en regard de notre budget 2024).

Le chiffre d'affaires de CTC France représente 44 % du CA cumulé du groupe et les filiales représentent 56 % dont 5,2 % réalisé en Italie.



NOS PERFORMANCES

► EN FRANCE

En 2024, le chiffre d'affaires cumulé de CTC France s'élève à 11,99 M€. Stable par rapport à 2023, il représente une progression de +1,7 % par rapport au budget initialement prévu pour l'année à 11,76 M€.

De plus, l'année 2024 a été caractérisée par des défis pour nos **prestations de conseil**, avec une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente et de 30 % par rapport à nos prévisions budgétaires. Cette situation s'explique par un contexte difficile pour le secteur de la chaussure, ainsi que par un budget ambitieux pour les prestations de traçabilité, qui n'ont pas encore trouvé leur élan sur un marché hors France encore en pleine réflexion.

En ce qui concerne les prestations de formation, en 2023 nous avons réalisé un chiffre d'affaires historique de 3,3 M€. Bien que la seconde moitié de 2024 ait été marquée par une baisse importante des demandes de formation en chaussure et en maroquinerie, nous avons au final enregistré un chiffre d'affaires de 3,2 M€, soit une baisse limitée à 6,3 % par rapport à 2023, alors que le secteur est fortement chahuté.

En ce qui concerne les **prestations TIC** (tests inspections certification), nous avons pu réaliser le chiffre d'affaires attendu, grâce au développement des analyses et prélèvements environnementaux pour les eaux résiduaires, ainsi qu'aux inspections pour les contrôles qualité en usine et aux services de certification pour le marquage CE. Cela a été accompli malgré un contexte plus complexe pour les analyses d'innocuité et les essais physico-mécaniques. Ces prestations constituent 65 % du chiffre d'affaires de CTC France en 2024, contre 64 % en 2023.

- En 2024, notre chiffre d'affaires dans le secteur de l'environnement a atteint un niveau record, dépassant les 2 M€. Cela représente une augmentation de +17 % par rapport à 2023 et de +35 % par rapport au budget prévu. Nous avons également maintenu une performance moyenne de 7,6 jours au niveau des délais de rendu et respecté 92 % de nos engagements sur nos prestations. Par rapport à l'année précédente, cette croissance se décompose en une hausse de +3 % pour les analyses chimiques et microbiologiques environnementales et de +12 % pour les prestations de prélèvements et de mesures.

- Les analyses d'innocuité**, qui garantissent la conformité des produits aux différentes réglementations, notamment REACH pour les marchés européens, ont enregistré une baisse de 9 % par rapport à 2023 et de 12 % par rapport à notre budget. En revanche, le laboratoire d'analyses chimiques a effectué plus de 100 000 tests, ce qui représente plus de 500 000 paramètres, toutes activités confondues (innocuité et environnement).

- Les essais physiques** ont enregistré une baisse de 6 % par rapport à 2023 et de 12 % par rapport à notre budget. Ces essais se répartissent comme suit : 45 % concernent les produits de chaussure, maroquinerie et ganterie destinés aux segments luxe et mode, tandis que 55 % sont dédiés aux chaussures et gants de sécurité utilisés dans les secteurs industriels ou de loisirs, tels que la moto, en vue d'obtenir des certifications CE. Par ailleurs, en 2024, notre laboratoire CTC France a réalisé un total de 27 000 tests, couvrant 470 méthodes d'essais différentes.

COP AXE 4

Faciliter l'accès aux marchés

♦ **L'activité d'inspection** a enregistré une augmentation de **+2,6%** par rapport à 2023 et de **+3,8%** par rapport au budget. Elle concerne principalement des contrôles effectués pour des clients français en Europe et en Asie. Il faut souligner qu'au niveau du groupe CTC, cette activité a franchi la barre des 2 M€, avec une très belle progression de **+21%** en 2024.

♦ Enfin, l'activité certification a connu une hausse de **+27%** par rapport à 2023 et de **+12,8%** par rapport au budget. Cette croissance est largement soutenue par nos filiales asiatiques, qui représentent 74 % des dossiers traités.

CTC FRANCE - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION

Les prestations tests inspections certification (TIC) représentent **65%** et les prestations conseil et formation **31%**, 4% sont des prestations diverses.

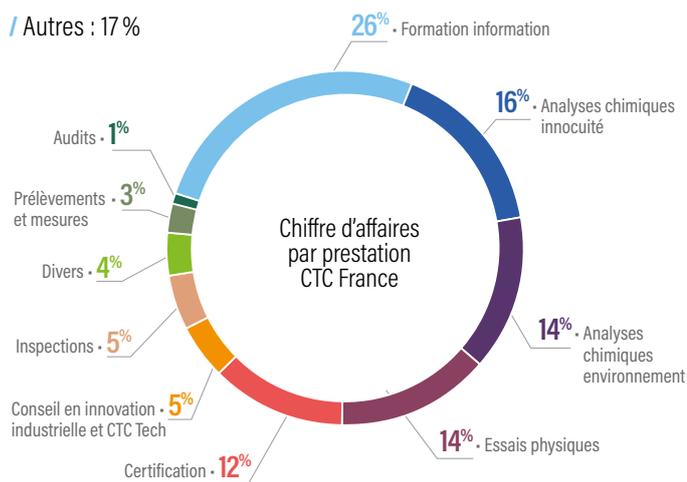
Elles sont réparties sur trois marchés :

/ Mode et Distribution, Luxe, Sport : 54 %

/ EPI - Équipements de Protection Individuelle : 13 %

/ Environnement : 16 %

/ Autres : 17 %



► EN ITALIE

L'année 2024 marque notre première année d'activité en Italie sous l'entité CTC Ars Tinctoria. Cette année s'est révélée plus délicate que prévu. Avec un chiffre d'affaires de 1,4 M€, nous enregistrons un recul de 12 % par rapport au CA réalisé par Ars Tinctoria en 2023 et de 28 % par rapport à notre budget. Les principales raisons de cette situation :

♦ Une conjoncture de marché au niveau local et mondial très dégradée, avec des clients historiques en activité partielle, et de nombreuses tanneries qui ont fermé leurs portes au cours des dix-huit derniers mois.

♦ Le marché et l'activité sur les principaux sites de production du cuir en Italie, notamment dans les zones de Santa Croce Sull'Arno et Arzignano, fortement impactés par cette baisse généralisée, avec des diminutions d'activité allant de 40 % à 60 % selon les acteurs et les zones.

Dans ce contexte, CTC Ars Tinctoria a déployé tous ses efforts pour maintenir son volume d'activité et offrir un service où notre expertise et notre accompagnement dans l'amélioration de la qualité font la

différence. Nous avons su réagir de manière proactive en lançant de nouveaux projets pour nos clients. Nos équipes ont réussi à atténuer une partie de ces difficultés conjoncturelles, et même si cela n'a pas été suffisant pour atteindre nos objectifs initiaux, les perspectives 2025 restent optimistes.

► EN ASIE

L'année 2023 était déjà une année record, car nous avons dépassé nos chiffres d'avant la pandémie. L'année 2024 a été encore meilleure, avec des résultats positifs dans toutes nos filiales asiatiques, malgré un contexte mondial marqué par des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis.

La décision de notre conseil d'administration d'étendre la superficie des locaux de CTC Dongguan et de CTC Vietnam en 2024 s'est avérée un choix gagnant, permettant à CTC de libérer tout son potentiel en Asie.

En Chine, le chiffre d'affaires cumulé pour 2024 de nos trois filiales à Hong Kong, Dongguan et Shanghai s'élève à **12,8 M€**. Cela représente une augmentation de **+14,7%** par rapport à 2023, qui était notre meilleure année à ce jour, et une hausse de **+8,4%** par rapport à notre budget pour 2024. De fait, nous avons connu deux années consécutives exceptionnelles en 2023 et 2024.

CTC FILIALES - ASIE - CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION

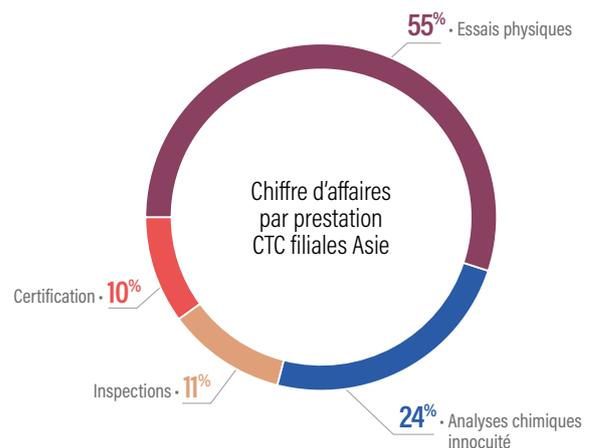
Les prestations tests inspections certification (TIC) représentent 100 % de l'activité.

Elles sont réparties sur principalement deux marchés :

/ Mode et Distribution, Luxe, Sport : 51 %

/ EPI - Équipements de Protection Individuelle : 40 %

/ Autres : 9 %



♦ **Les essais physiques**, qui constituent environ 68 % de notre chiffre d'affaires, ont enregistré une augmentation de **+7%** par rapport à 2024. Nous avons également développé des essais conformes aux normes GB, spécifiquement destinés au marché intérieur chinois, afin de faciliter l'accès des marques internationales à ce marché.

♦ **Les essais chimiques** ont connu une hausse de **+13%** par rapport à 2024.

♦ **L'activité d'inspection** a progressé de **+18 %** par rapport à l'année précédente, confirmant ainsi une tendance à la hausse observée depuis deux ans.

♦ Quant à **l'activité de certification**, elle a connu une forte croissance, avec une augmentation de **+43 %** par rapport à 2024.

♦ Sur le marché chinois, nous collaborons principalement avec des clients dans les secteurs de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie dans le domaine de la mode, ainsi qu'avec des clients spécialisés dans les équipements de protection individuelle (EPI) pour les chaussures et les gants de sécurité. Ces deux segments de marché représentent chacun environ **50 %** de notre chiffre d'affaires total en Chine.

CTC Vietnam a également réussi à transformer avec succès l'extension de ses locaux conduite en 2024. L'entité a enregistré un chiffre d'affaires de **885 k€**, ce qui représente une augmentation de **+36 %** par rapport à 2023 et de **+32 %** par rapport à notre budget 2024.

Dans le but de diversifier notre portefeuille clients au Vietnam, nous avons également élargi nos activités d'essais en y ajoutant des prestations de tests pour les chaussures de sécurité destinées au marché américain.

En Asie, CTC a su relever avec succès les objectifs établis pour 2024, en poursuivant notre expansion internationale par le biais d'une intensification de nos activités de tests, d'inspections et de certification. Nous avons également élargi notre base de clients grâce à des initiatives commerciales croisées en Europe et en Asie. De plus, nous avons continué à mettre en avant notre expertise et notre excellence "made in France" sur l'ensemble de nos sites.

Il convient également de souligner la participation de CTC à divers groupes de normalisation chinois. CTC est le seul laboratoire européen à faire partie de ces groupes, ce qui témoigne de la légitimité et de la reconnaissance de CTC dans son domaine. Cette participation nous permet également d'influencer les normes et de contribuer à l'évolution des standards de qualité au niveau international.

2024, CTC TOUJOURS AU CENTRE DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

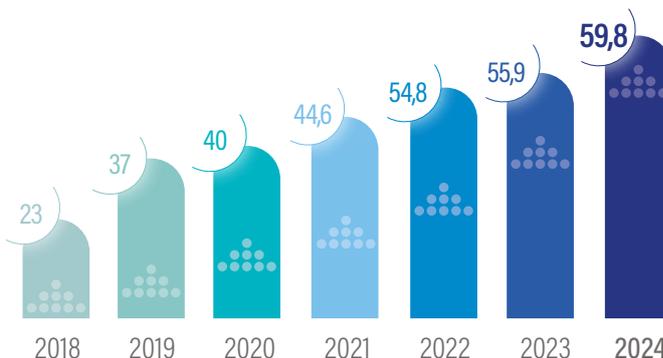
UN NPS SIGNIFICATIF

À CTC, nous nous engageons à bâtir des relations de confiance durables pour mieux servir nos clients, tant français qu'internationaux.

Notre **indice de satisfaction client (NPS)** reflète cet engagement. Cet indicateur mesure la satisfaction de nos clients, qu'ils soient membres ou non, vis-à-vis de nos services. Grâce à une enquête réalisée par un prestataire externe, nous évaluons chaque année la probabilité que nos clients recommandent CTC.

Un NPS positif témoigne d'une forte recommandation, et nous sommes heureux de constater une progression continue de notre résultat.

En 2024, il a atteint un score de **59,8** encore en hausse par rapport à 55,9 en 2023.



UNE STRATÉGIE DIGITALE OPTIMISÉE

En 2024, nous avons véritablement mis l'accent sur l'optimisation de notre stratégie de communication digitale, afin de renforcer nos relations avec nos clients.

Nous avons poursuivi nos visites virtuelles de laboratoires, **enrichi notre offre** avec de nombreux webinaires et **intensifié nos campagnes** d'e-mailing. Parallèlement, nous avons élargi notre présence sur les

réseaux sociaux, ce qui a considérablement amélioré notre visibilité, tant sur le marché français qu'international. Cette démarche digitale proactive nous a permis de tisser des liens solides avec plus de 2 300 clients issus de **54 pays différents**.

Nous sommes fiers de cette évolution qui témoigne de notre volonté d'offrir une expérience client enrichie et connectée.



16728

vues LinkedIn sur la page CTC
soit une progression de
+8,7 % par rapport à 2023.



2685

abonnés WeChat en Chine
soit une progression de
+53,4 % par rapport à 2023.

QUE RETENIR DE 2024 ?

En 2024, CTC s'était fixé **six défis**. Cette année encore, les collaborateurs de CTC ont joué un rôle clé dans les excellentes performances de l'entreprise et dans l'accomplissement de nos missions. Voici nos principales réalisations :

DÉFI 1

CTC a poursuivi son expansion en **renforçant ses activités de tests, inspections et certifications (TIC)** tout en élargissant ses actions de conseil par la mise en place des initiatives suivantes :

✓ Les équipes en chromatographie et prélèvements en France ont été renforcées, augmentant ainsi la capacité d'expertise.

✓ Le laboratoire CTC France s'est réorganisé en pôles spécialisés. Des investissements significatifs réalisés en 2024 dans les analyses chimiques, associés au travail collaboratif des équipes, ont permis à CTC d'être pleinement préparé à accompagner les clients face aux réglementations PFAS et aux exigences en matière de fluor organique total et de fluor total.

✓ Le développement des PFAS a constitué une initiative stratégique, permettant de conquérir de nouvelles parts de marché en 2024.

✓ Le laboratoire de CTC Vietnam a obtenu l'accréditation ISO 17025, délivrée par l'AOSC. Cette reconnaissance renforce non seulement la crédibilité sur le marché, mais témoigne également de l'engagement envers l'excellence et la qualité des services.

✓ À CTC Vietnam, un laboratoire spécialisé dans les chaussures de sécurité a été mis en place, capable de réaliser des tests conformes aux normes américaines ASTM et d'émettre des certificats de conformité. Cette initiative garantit la qualité et la sécurité des produits évalués, tout en répondant aux exigences réglementaires du marché.

✓ CTC Dongguan a reçu la Certification "High Tech", témoignant de l'expertise reconnue dans l'industrie TIC.

✓ Le laboratoire en Italie a intégré la technologie SCAR (Saturated-Absorption Cavity Ring-Down Spectrometry), plaçant ainsi CTC à la pointe de l'innovation dans le domaine des analyses sur les produits biosourcés.



CTC Dongguan



CTC France



CTC France



CTC Vietnam



CTC Shanghai



CTC Ars Tinctoria

DÉFI 2

CTC a élargi son **empreinte clients en Europe et en Asie** grâce à des initiatives commerciales performantes :

✓ L'élargissement du portefeuille clients a été réalisé par la mise en place d'approches croisées entre la Chine, l'Europe et le Vietnam. Cette stratégie a non seulement renforcé le réseau, mais a également permis d'optimiser les relations commerciales à l'international.

✓ La prolongation du partenariat avec l'agence de l'eau RMC pour une durée de quatre ans, concernant les contrôles des dispositifs d'autosurveillance, témoigne de l'expertise ainsi que de la qualité des services offerts.

✓ Divers séminaires ont été organisés pour les clients en France et en Asie, avec un accent particulier sur les grandes régions manufacturières de Chine, telles que le Guangdong, le Zhejiang (Wenzhou-Ruian), Shanghai et Shandong. De plus, des webinaires ont été mis en place pour les clients dans les secteurs de la chaussure, de la maroquinerie et des équipements de protection individuelle (EPI).

DÉFI 3

En réponse à la **demande accrue de formations digitalisées** de nos clients en France, une **plateforme digitale** a été lancée, avec des contenus adaptés aux besoins spécifiques des entreprises.

DÉFI 4

Pour **favoriser la croissance de notre filiale italienne**, plusieurs actions ont été menées :

✓ Un partage des outils CRM a été établi et les processus de contrôle de gestion et de laboratoire ont été harmonisés entre la France et l'Italie.

✓ Le renouvellement de l'accréditation ISO 17025, obtenu en décembre 2024, garantit la qualité des prestations et témoigne de l'implication envers l'excellence dans les services.

OBJECTIFS MAJEURS 2025

DÉFI 5

Pour **enrichir notre offre en matière de durabilité** :

✓ Nos experts ont joué un rôle clé dans l'analyse et la caractérisation des nouveaux matériaux, tant pour l'ensemble de la filière que pour des clients spécifiques.

✓ Nos laboratoires en France et en Chine ont été référencés par Refashion pour leurs programmes liés à l'éco-modulation dans les secteurs de la chaussure et du textile.

DÉFI 6

Pour mieux **faire connaître l'expertise** dans les tests de motos, de chaussures et de gants de sécurité :

✓ CTC a renforcé sa présence au sein des comités de normalisation en Europe et en Chine (GB). L'opportunité de rencontrer le représentant du comité de normalisation chinois à Paris a permis à CTC de devenir le seul laboratoire européen participant à ces groupes.

✓ Par ailleurs, des essais pour les vêtements de sécurité ont été lancés dans le but d'obtenir une accréditation et de développer une offre de certification d'ici 2025.

✓ Il convient également de souligner qu'en 2024, le laboratoire CTC Environnement France a évalué plus de 1300 paramètres à travers divers OCILS (Organismes de comparaison inter-laboratoires), correspondant à 127 programmes d'essais inter-laboratoires. Les résultats obtenus par le laboratoire au fil des années permettent de renouveler les agréments en matière de santé et d'environnement, contribuant ainsi à renforcer la confiance des clients dans la capacité à maîtriser les prestations.



CTC prélèvements et mesures

Ces différents succès soulignent l'agilité de nos collaborateurs à s'adapter et à répondre aux besoins croissants du marché.

Dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2024-2027, CTC se fixe six nouveaux objectifs prioritaires :

1

CTC s'engage à proposer une **offre de services toujours plus complète** pour évaluer et certifier la qualité des produits (EPI), permettant ainsi aux industriels de bénéficier d'un avantage concurrentiel sur le marché.

2

Nous visons à **concevoir et à déployer des tests innovants et différenciants** pour répondre aux exigences du marché, tout en optimisant notre présence dans les zones d'approvisionnement (Europe/Asie) avec des experts formés.

3

Nous souhaitons **dynamiser nos activités** de tests, d'inspections et de certifications dans nos laboratoires en France, en Italie et en Asie. En parallèle, nous élargirons nos services de conseil et de formation pour accompagner efficacement la filière dans son développement.

4

Nous mettrons un point d'honneur à **améliorer l'expérience client** en numérisant notre offre, notamment pour les prestations de certification et d'inspection. L'implémentation de logiciels dédiés nous permettra d'optimiser nos processus et d'accroître l'efficacité de nos services.

5

Nous nous engageons à **enrichir notre offre** en matière de durabilité, en intégrant des **pratiques responsables** dans nos processus. La mise en place d'une certification pour les vêtements de sécurité répondra aux attentes croissantes du marché en matière de développement durable.

6

Nous **soutiendrons le développement** de notre filiale en Italie afin d'assurer sa croissance durable. Cela inclut l'accompagnement de nos clients dans leurs tests Total Fluor et PFAS et la recherche de nouveaux locaux pour agrandir nos laboratoires. Cette initiative vise à renforcer notre capacité d'analyse et à mieux répondre aux besoins de nos clients.

Ces objectifs confirment notre souhait d'offrir des services de haute qualité tout en affirmant notre capacité à innover et à anticiper les besoins de nos clients, tant en France qu'à l'international.

COP AXE 5

Diffusion de l'information
et animation de la filière



Mission
PROSPECTIVE MODE

ANTICIPER LES TENDANCES

■ CTC propose chaque saison une vision innovante de la mode, accompagnée de supports créatifs inspirants, afin d'aider les industriels français dans leur processus de création. Cette offre mode est de plus en plus plébiscitée par les entreprises membres.

CHIFFRES CLÉS 2024

35

événements mode
auxquels ont assisté
830 personnes

2065

cahiers de tendances
Impulsions diffusés
(+19% versus 2023)

50,2%

des entreprises membres ont utilisé au
moins une prestation style CTC



[SÉBASTIEN VOILLEMEN]
Responsable prospective mode

SERVICE CLIENTS
Lisa Schmitt
lschmitt@ctcgroupe.com

Retrouvez le calendrier des événements mode et toute
l'actualité tendances sur : ctc-services.org/mode

En 2024, le département prospective mode de CTC a réaffirmé son rôle clé au sein de la filière cuir, en accompagnant **442 entreprises membres** dans leur démarche créative, comptabilisant ainsi plus de 2 700 actions mode sur l'année, soit une progression du nombre d'actions de 26 % par rapport à 2023.

Acteur incontournable de l'anticipation des tendances, ce département propose aux entreprises françaises des pistes pour intégrer les évolutions de consommation et répondre aux attentes des marchés grâce à des propositions stylistiques adaptées.

Chaque saison, CTC met à disposition des entreprises des outils indispensables pour stimuler la créativité.

LA GAMME DE COULEURS

Riche de **deux éditions annuelles**, construites en lien avec les experts européens multi-filières participant aux concertations de Première Vision et du Comité Français de la Couleur, cet outil continue de séduire.

411 gammes numériques ont été commandées en 2024 par **256 entreprises membres** (soit une hausse de 3%).



La gamme de couleurs CTC

LES CAHIERS DE TENDANCES IMPULSIONS

Véritables guides d'inspiration, nos quinze publications (cahiers couleurs & matières, maroquinerie & ganterie, chaussure, univers enfant, chaussant, espadrille, équipement de protection individuelle, sport & loisirs, hors-séries archives répondent aux spécificités des différents métiers de la filière.

En 2024, **585 cahiers** ont ainsi été adressés aux entreprises à la suite d'un webinar ou séminaire et **1480** ont été commandés directement par les industriels.

Cela représente un total de **2065 cahiers** distribués sur l'année, marquant une augmentation de 19% qui témoigne de la pertinence de ces outils.



La collection Impulsions CTC

LES PANNEAUX MATIÈRES

Ces panneaux (couvrant cette année trois saisons au lieu de deux en 2023) continuent d'attirer l'attention, avec **251 demandes** représentant une progression d'intérêt de **134 %**.

Ces supports offrent une synthèse alliant tactilité et recommandations de matières, tout en précisant les fournisseurs associés.

LES SÉMINAIRES ET WEBINAIRES MODE

La tenue de **23 séminaires**, réunissant **99 entreprises membres** et **377 participants** dans différentes villes (Paris, Cholet, Lyon, Graulhet, Rodez et Angoulême) témoigne de notre engagement à renforcer les liens de proximité avec nos membres. Ces rencontres ont offert aux entreprises présentes l'opportunité de s'inspirer des courants créatifs majeurs, tout en profitant d'un moment convivial pour échanger avec les stylistes CTC et les autres participants.

12 webinaires ont aussi été organisés, attirant sur l'année **453 participants** issus de **141 entreprises membres**. Parmi les nouveaux formats proposés, l'analyse des défilés a été visionnée par 62 personnes. Le succès des replays témoigne de l'intérêt de nos membres pour des contenus accessibles à la demande.

LA VEILLE SOCIO-CONSO

Tout au long de l'année, le département prospective mode offre aux entreprises une variété de contenus socio-consommation, présentés lors de séminaires ou diffusés en webinaires, avec la possibilité de les revoir en replay. Ces éclairages adaptés par secteur décryptent des tendances profondes, des anecdotes captivantes, des engouements passagers ou des philosophies émergentes, stimulant ainsi la créativité et redéfinissant la relation entre le client, le produit et ses modes de consommation.

Les sujets abordés sont aussi variés que le surréalisme, l'élargissement du champ de la mode, les concepts d'user-réparer-préserver, le maximalisme ou encore les nouveaux pères...

13 comptes-rendus de salons professionnels sont venus enrichir cette veille, offrant le regard de nos équipes sur les influences importantes à ne pas manquer.

LA MATÉRIAUTHÈQUE IMPULSIONS

Située à Paris, rue de Miromesnil, la matériauthèque CTC constitue une ressource essentielle pour les professionnels du secteur. En lien avec les cahiers de tendances saisonniers, elle est constamment mise à jour grâce aux échantillons collectés lors de divers salons professionnels en France et en Europe. La visite des salons permet aussi de prendre le pouls de l'activité et d'entretenir des liens avec les entreprises membres présentes.

En 2024, le département prospective mode a décidé d'organiser deux fois par an des journées portes ouvertes pour la matériauthèque. Accessible sur rendez-vous, elle a déjà reçu **huit entreprises** et continue d'être un point de référence pour les acteurs de la filière, en offrant un large éventail de matières, y compris des cuirs, des textiles, des accessoires et des matériaux émergents.



La matériauthèque de CTC à Paris

LES COLLABORATIONS CROISÉES

Cette année, le département prospective mode a intensifié ses collaborations avec des acteurs clés de la filière. Parmi les initiatives notables, on peut citer la participation au MIF Expo, la présence au jury ADC et une mise en lumière de l'expertise technique de CTC lors des séminaires tendances. Ces actions ont permis de favoriser les échanges d'idées et de stimuler la mise en marche de nouveaux projets.

L'année 2024 a marqué un tournant dans l'évolution de l'activité prospective mode.

Face à une demande en forte hausse, le département a élargi son offre en adaptant ses outils pour répondre aux besoins spécifiques de chaque segment de la filière.

Le département prospective mode met tout en œuvre pour aider les entreprises françaises à se positionner comme des leaders créatifs sur la scène internationale.



Séminaire Accessoires P/E 26 - Marseille

COP AXE 5

Diffusion de l'information
et animation de la filière



Mission
VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATION

ACCÉDER À L'INFORMATION

■ Dans un contexte en constante évolution, disposer d'informations pertinentes représente un **atout concurrentiel** majeur. La filière cuir regroupe de nombreuses TPE et PME, qui manquent souvent de ressources pour se consacrer à cette activité. Il est donc essentiel que CTC collecte, analyse et diffuse les informations de veille et les études de la filière, afin de fournir aux entreprises des données **fiabiles, objectives et prévisionnelles**.

CHIFFRES CLÉS 2024

524

visiteurs au centre de documentation, soit une hausse de **4 %** par rapport à 2023

+10%

d'abonnés à CTC infos de veille

111 500

connexions sur l'ensemble des sites CTC



[BÉNÉDICTE VERMERIE]

Directrice information et communication

Vous souhaitez effectuer des recherches au centre de documentation, prenez rendez-vous :
achauplannaz@ctc groupe.com

Retrouvez un accès direct à l'ensemble des outils de veille, publications et bases de données développées par CTC : ctc-services.org/information

Le centre de documentation de CTC a pour mission de conserver les connaissances autour des savoir-faire des métiers de la tannerie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie et de surveiller l'innovation dans nos domaines, afin de toujours mieux informer nos entreprises membres. Il met également à disposition des industriels un fond documentaire unique, ainsi que l'intégralité des études et analyses de marché réalisés par les institutions de la filière.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

De nombreux visiteurs (collaborateurs d'entreprises membres, clients, VIP ou encore étudiants) accèdent chaque année au centre de documentation, ainsi qu'à la curothèque de CTC, basés dans nos locaux de Lyon.

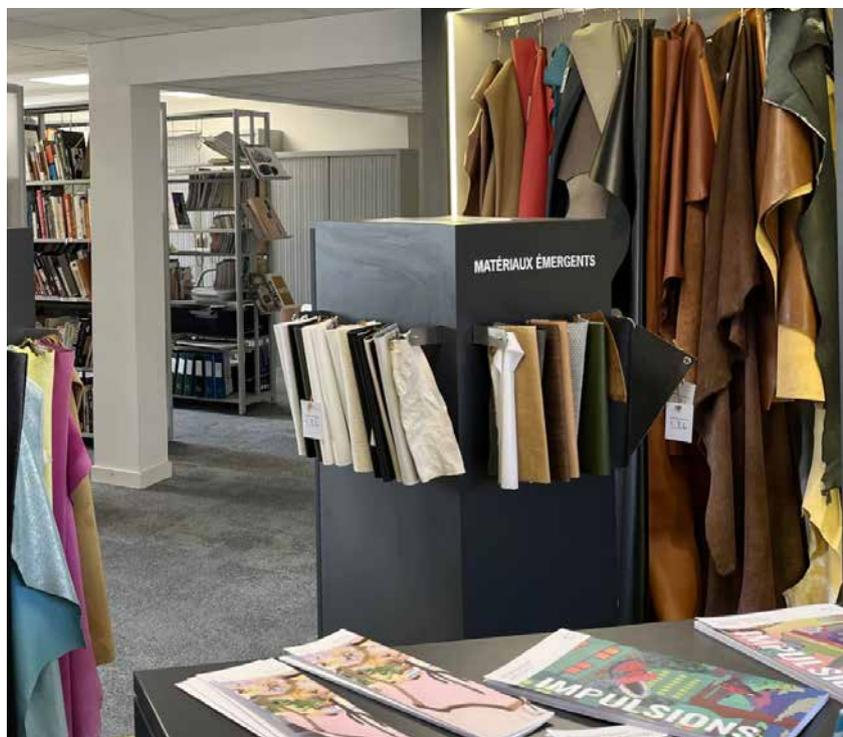
En 2024, les équipes CTC y ont accueilli **524 visiteurs** (contre 500 en 2023), en particulier des élèves d'ITECH-Lyon, de l'Institut Français de la Mode (Paris), de Strate design (Lyon) et du lycée Casanova (Givors). Ils ont pu accéder en libre consultation à près de **5 000 ouvrages** de référence en lien avec la filière cuir, consulter nos bases de données de documents scientifiques et techniques et découvrir notre curothèque.

LA CUIROTHÈQUE

Le centre de documentation de CTC est enrichi d'une curothèque, représentant la variété des savoir-faire des tanneurs et mégissiers français. La centaine de cuirs exposés permet d'appréhender le cuir et ses spécificités, en particulier pour un public n'étant pas familier de ce matériau.

En outre, l'exposition est complétée par une sélection de matériaux émergents, tous testés à CTC, afin d'informer les chausseurs et maroquiniers français de leur viabilité pour un usage dans notre filière.

Enfin, les stylistes de CTC y exposent chaque saison (printemps-été et automne-hiver) des échantillons de matières sélectionnées selon les tendances de la mode.



La curothèque et le centre de documentation de CTC à Lyon

LES ÉDITIONS CTC

"Le cuir dans tous ses états", "La chaussure sous toutes ses coutures" et le "Dictionnaire technique de la maroquinerie", nos ouvrages de référence, ont encore été diffusés cette année entre **280 et 650 exemplaires** chacun. Ils sont vendus en librairie (physiques et en ligne) et sur notre site web, mais également proposés comme supports pédagogiques aux clients du centre de formation de CTC.

LES RESSOURCES DIGITALES

111 500 visites ont été totalisées en 2024 sur l'ensemble de nos sites (ctcgroupe.com, ctc-services.org, myctc.fr). Notre site emploi est toujours une référence pour nos métiers : 279 offres d'emploi y ont été déposées cette année. En complément, l'outil de diffusion Scoop-it permet de relayer sur nos sites les actualités relatives à nos métiers : scoop.it/u/ctc.

LA GESTION DES CONNAISSANCES

Une plongée dans les archives scientifiques de CTC pour remonter les pépites !

En 2024, nous avons mené un projet visant à valoriser les archives recherche de CTC. Une analyse approfondie de nos archives papier et numériques a permis d'enrichir notre base de données documentaire de 450 documents. Les projets de recherche répertoriés peuvent remonter jusqu'au début des années 1980 et concernent tous les domaines de CTC : cuir, chaussure, maroquinerie, développement durable, etc. La stratégie d'archivage numérique appliquée aux spécificités d'un centre de recherche nous autorise à centraliser et capitaliser sur ces travaux.



Visite des étudiants de l'école EAC

DES OUTILS DE VEILLE TECHNIQUE PERFORMANTS

En 2024, CTC a lancé de nouveaux outils numériques visant à améliorer la surveillance et la sécurité chimique au sein des entreprises. La base Info chimie de CTC est désormais à la disposition des industriels, simplifiant la gestion des fiches de données de sécurité et l'extraction d'informations pour assurer une veille sur l'innocuité et la gestion des risques liés aux substances chimiques. En 2025, en partenariat avec Quarks Safety, une nouvelle plateforme sera mise en place, permettant aux membres de partager et de consulter ces fiches de manière fluide.

Pour renforcer la surveillance réglementaire HSE, en complément du bulletin développement durable déjà existant, CTC a établi un partenariat avec Tennaxia, qui propose un service de veille sur mesure. Cette interface digitale fournit à chaque établissement une vue d'ensemble des réglementations applicables.

En 2025, la base de données ICARE élaborée par CTC viendra compléter ces outils numériques. Spécialisée dans la veille réglementaire concernant les substances chimiques, ICARE fournira une vision actualisée des exigences pour les articles en cuir, chaussures et maroquinerie. Cet outil facilitera l'identification des substances restreintes et de leurs seuils réglementaires, permettant ainsi d'anticiper les évolutions et d'optimiser la conformité des produits pour renforcer la compétitivité.

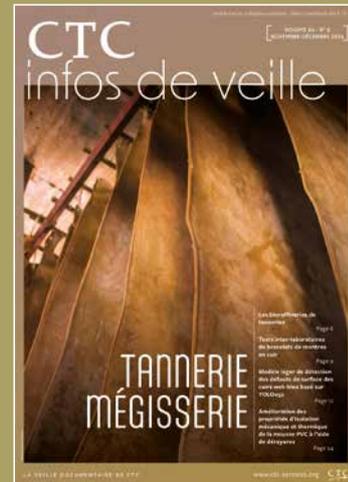
Base info chimie et veille réglementaire HSE : **VIOLAINE GIRARDIN**
Cheffe de projets développement durable / vgirardin@ctcgroupe.com

Base ICARE : **INÈS BOUNEAU** - Cheffe de projets sécurité chimique et conformité réglementaire / ibouneau@ctcgroupe.com

CTC infos de veille

Cette revue bimestrielle, envoyée par email, tient nos membres au courant des dernières informations scientifiques et techniques relatives à l'industrie du cuir, de la chaussure et de la maroquinerie.

En 2024, **235 collaborateurs** des entreprises membres se sont abonnés, contre 213 l'année précédente, ce qui représente une **augmentation de 10 %**.

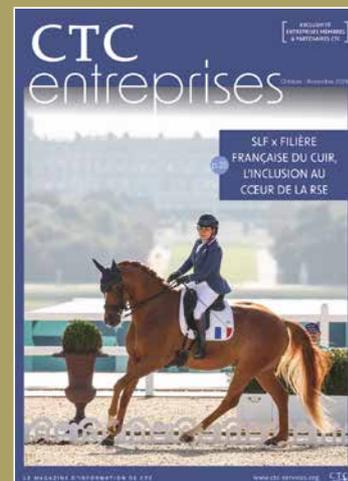


CTC entreprises

Ce magazine, consacré à l'information et à la promotion des travaux de recherche de CTC, est envoyé en version imprimée à tous les dirigeants des **880 entreprises membres**. En outre, une édition numérique, est accessible à tous les employés de ces entreprises sous la forme d'un "flipbook" interactif. La revue est diffusée par email et peut être consultée sur ctc-services.org.

Cette année, nous avons publié **six numéros**, chacun comportant 32 pages.

Au total, nous comptons près de **1000 lecteurs**.



ÉTUDES MAJEURES 2024

ACCÉDER FACILEMENT AUX RESSOURCES STATISTIQUES ET ÉTUDES DE MARCHÉS

Grâce à la taxe fiscale affectée, CTC apporte chaque année son soutien financier aux études statistiques et analyses de marché réalisés par les institutions professionnelles.

L'Observatoire Économique, rattaché à l'Alliance France Cuir, mène des études statistiques approfondies et publie rapports, analyses de marché et monographies couvrant à la fois l'activité en France et les échanges internationaux de la filière.

Des aides financières sont aussi apportées par CTC pour des actions de valorisation de la filière, des études réalisées ou initiées par les fédérations professionnelles (FFC, UIDIC...). Ces analyses englobent aussi bien les tendances sectorielles nationales que des contrats de veille pays.

Toutes ces études sont disponibles gratuitement pour nos entreprises membres. En 2024, une quinzaine d'études ont été téléchargés par des membres sur ctc-services.org.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

Relever les défis du marché

L'étude intitulée "Les femmes et leurs chaussures" a été réalisée auprès de 6 000 femmes dans six pays (France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni et États-Unis), afin d'analyser le comportement des consommatrices et de mettre en lumière les grandes tendances, ainsi que les opportunités du marché. Cette initiative a été menée par la Fédération Française de la Chaussure, avec le soutien financier de CTC.

Après un rebond de la consommation post-Covid, les marchés continuent de faire face à des pressions. Les comportements des consommatrices ont évolué, entraînant l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux modes de consommation. La pression sur les prix demeure un facteur clé pour les acteurs du marché de la chaussure. Cela se manifeste par divers thèmes, tels que des arbitrages dans les dépenses liées à l'équipement personnel, une forte présence de remises et de bonnes affaires dans le parcours d'achat, ainsi qu'une perspective de croissance significative pour le marché de l'occasion.



"Les femmes et leurs chaussures"

Bien que la diversité des modèles de chaussures portés soit élevée, une majorité de femmes exprime le souhait de réduire leurs achats de chaussures d'ici 2025. Les baskets et autres tennis séduisent presque toutes les femmes âgées de 18 à 65 ans, tandis que les chaussures, bottines et bottes à talons moyens ou hauts conservent une clientèle

fidèle et n'ont pas dit leur dernier mot. Les cérémonies et autres événements se distinguent également par des motivations d'achat spécifiques pour de nouvelles chaussures.

L'étude révèle un ralentissement de la croissance du e-commerce, tout en identifiant des opportunités autour des thèmes de la durabilité, de la fidélité aux marques et de l'influence des réseaux sociaux. Ces enseignements visent à accompagner les marques dans leurs choix stratégiques pour s'adapter à un marché en constante évolution.

Mieux appréhender l'international

Pour accompagner les marques dans leur expansion à l'international, deux nouvelles études ont été réalisées sur le Canada et Hong Kong, en collaboration avec les équipes locales de Business France. L'objectif de ces études est de présenter les grandes tendances de consommation ainsi que des recommandations pour faciliter l'implantation des marques françaises de chaussures.

Ces études incluent également des informations sur la réglementation, les pratiques commerciales, et une présentation d'une trentaine d'acteurs clés sur le marché local. Que ce soient des grands magasins, des distributeurs, des concept-stores, des show-rooms, des agents ou des importateurs, ces acteurs qualifiés représentent de potentiels relais pour les marques françaises.

Le Canada, qui est la 9^e économie mondiale, bénéficie d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne, ce qui facilite les exportations de chaussures. Un focus est réalisé sur les principaux acteurs des villes de Toronto, Vancouver et Montréal, qui se montrent attentifs à l'offre française. En effet, les marques françaises sont appréciées et reconnues, et bénéficient d'un capital sympathie fort auprès des partenaires commerciaux.

Hong Kong, quant à elle, est un important centre d'affaires et financier en Asie, regroupant 7,5 millions d'habitants et offrant un réseau commercial attractif. Grâce à l'absence de taxe, cette ville-État présente de belles opportunités pour les marques de luxe et les marques premium. En 2023, le marché de la chaussure y est estimé à 2,5 milliards de dollars, avec une forte croissance des ventes. Hong Kong se classe au 5^e rang des pays les plus importants pour les exportations françaises de chaussures.

→ MICHELLE GUILLOUX-BONNET
m.bonnet@chaussuredefrance.com



DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS ET SUPPORTS POUR DIFFUSER L'INFORMATION

/ 69 rendez-vous dédiés aux entreprises membres

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, CTC s'engage à fournir un maximum d'informations à ses membres. Cela inclut une large gamme d'événements, tels que des commissions techniques, des journées d'information sur le marché, des webinaires, des séminaires, des congrès scientifiques, ainsi que des journées organisées dans le cadre du Conseil Stratégique de Filière (CSF) et des journées inter-CSF.



Journées technologiques JIM et FIC

L'année 2024 a été particulièrement dynamique pour CTC, avec un nombre record de **69 rendez-vous**, soit 21 rencontres de plus qu'en 2023. Ces initiatives, accompagnées de supports informatiques, mis à disposition des membres sur le site ctcservices.org et dans nos différentes revues, garantissent une large diffusion des connaissances et des bonnes pratiques.

En plus de nos rendez-vous technologiques et mode, désormais incontournables, nous avons lancé cette année un **nouveau format** d'ateliers en région pour sensibiliser nos membres aux enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Trois ateliers ont ainsi été organisés à Paris, Montbéliard et Cholet.

Les webinaires de présentation des services de CTC, qu'il s'agisse des subventions ou de notre offre globale pour les nouveaux entrants ADC, ont été renouvelés et ont rencontré un franc succès auprès de nos membres.

De plus, **33 % de nos 880 membres** ont sollicité l'avis de nos experts pour bénéficier de conseils gratuits sur des thèmes aussi variés que le tannage, l'innocuité, les nouveaux matériaux, la réglementation, les normes, la traçabilité, la robotique, la durabilité, l'ergonomie, l'éclairage, les tendances de mode. Ce service, qui fait partie des avantages réservés aux entreprises membres, a connu une hausse impressionnante de 100 % par rapport à 2023, soulignant ainsi la reconnaissance de l'expertise globale de CTC.

/ Un réseau pluridisciplinaire d'envergure mondiale

Pour répondre aux attentes diversifiées des entreprises, CTC s'appuie sur un vaste réseau d'expertise.

♦ Parmi ses partenaires, l'Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure (UITIC) regroupe des centres de recherche

Comment accéder aux résultats des projets de recherche ?

Dans une démarche continue d'amélioration de la diffusion des résultats des projets menés, CTC met en place plusieurs dispositifs :

• Séminaires et journées technologiques

Ces rendez-vous, organisés une à deux fois par an, offrent un espace d'échange sur les enjeux technologiques majeurs de chaque secteur. Ils permettent de faire le point sur les résultats des projets de recherche en cours, d'aborder les évolutions réglementaires, ainsi que les récentes innovations. C'est l'occasion pour les participants d'interagir directement avec les experts de CTC, mais aussi entre membres pour créer du réseau.

• Webinaires technologiques

Ces sessions en ligne fournissent aux entreprises membres des informations techniques synthétisées et la possibilité d'échanger avec un spécialiste. Les présentations sont également disponibles en rediffusion, offrant ainsi une flexibilité accrue pour la consultation.

• Revue "CTC entreprises"

Dans cette publication, les chefs de projets de CTC partagent des synthèses de leurs travaux. Tous les articles publiés sont accessibles sur ctc-services.org / [ctc-entreprises](https://ctc-entreprises.com).

• Bulletin développement durable

Destiné aux collaborateurs des entreprises membres de CTC, ce bulletin paraît tous les deux mois et aborde des thématiques telles que l'innocuité des produits, la protection de l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité au travail, ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

• Site ctc-services.org

Ce site, dédié aux entreprises membres, regroupe une multitude d'informations, notamment la liste des sujets traités, les contacts des chefs de projets, les principaux guides et bases de données issus des projets de R&D, ainsi que les documents des commissions techniques et les présentations des événements. Une version optimisée du site est prévue pour fin mai 2025 offrant une meilleure visibilité sur les projets de recherche grâce à une nouvelle base de données qui permettra de consulter en temps réel les avancées de la totalité des projets R&D conduits par CTC.

• Service clients pour les entreprises membres

Ce service permet de mettre en relation les membres avec le spécialiste CTC concerné. Il suffit d'envoyer votre demande à em@ctcgroupe.com.

La pertinence des expertises CTC se manifeste non seulement dans les résultats des projets, mais également dans la gestion de ceux-ci, la recherche de financements, de subventions ou de partenariats, tout en informant sur les moyens de protéger les innovations.

SYNTHÈSE ET FRÉQUENTATION DES RENDEZ-VOUS D'INFORMATION PROPOSÉS PAR CTC EN 2024

69 RENDEZ-VOUS D'INFORMATION EN 2024	 NOMBRE DE RENDEZ-VOUS	 NOMBRE D'EM* UTILISATRICES	 PERSONNES PRÉSENTES
Séminaires mode	23	99	376
Webinaires mode	12	141	451
Webinaires CTC x IFM	3	62	94
Webinaires technologiques Innovation/RSE	14	161	574
Commissions tannerie/mégisserie	2	18	47
2 ^e forum de l'innovation en chaussure (FIC)	1	17	49
2 ^e journée de la maroquinerie responsable	1	28	55
5 ^e journée de l'innovation en maroquinerie (JIM)	1	18	24
NOUVEAU Ateliers RSE en région : Paris - Montbéliard - Cholet	3	18	26
Journées EPI gant et chaussure	2	13	25
NOUVEAU Webinaires CTC x RésoCUIR	2	8	10
Séminaire de prestation de l'offre CTC aux nouveaux entrants ADC	1	6	6
Webinaires information subventions	4	44	46
Replays disponibles 71/7	-	106	156

* EM - Entreprises membres

issus de plus de 22 pays, tandis que l'Union Internationale des Sociétés de Techniciens et Chimistes du Cuir (IULTCS) rassemble 27 pays membres.

- CTC établit également des collaborations avec des établissements d'enseignement supérieur de renommée internationale, tels que l'ENPC, l'INSA, ITECH-Lyon, le CNRS, l'UCBL Lyon I, l'UST Lille I et l'Université Jean Monnet.

- Sur le plan financier, l'organisation collabore avec les régions, les ministères, l'ADEME, l'ANRT et Refashion, renforçant ainsi son soutien aux initiatives locales et nationales.

- D'un point de vue scientifique, CTC s'associe à des réseaux de centres de compétences, comme le Réseau CTI et ACTRA, ainsi qu'avec le monde académique, notamment l'Université de Montpellier et ses laboratoires IBMM et ICGM. Ces partenariats favorisent le développement de projets de recherche et d'innovation au service de l'industrie. À ce titre, le projet de chaire qui porte le nom de SICLE.e pour "Silicium dans l'Innovation du Cuir : Laboratoires et Entreprises au service de l'Environnement", a reçu un avis favorable de l'ANR en juin 2024. Elle débutera en janvier 2025, pour une durée de quatre ans.

- CTC s'engage aussi dans la feuille de route du Comité Stratégique de Filière Mode et Luxe (CSF), en apportant son soutien technique et financier.

- Enfin, CTC soutient les initiatives régionales en participant aux différents pôles de compétitivité, clusters (comme ResoCUIR) et campus des métiers présents sur le territoire, contribuant ainsi à dynamiser l'écosystème industriel et à favoriser l'émergence de nouvelles compétences. En 2024, CTC a collaboré avec le cluster ResoCUIR Nouvelle-Aquitaine en initiant deux webinaires

spécifiques autour des tendances couleurs matières et des idées reçues sur le cuir, destinés à leurs adhérents.

SUBVENTIONS CTC 2024

AXE 5 - Diffusion de l'information et animation de la filière

Analyser l'information et animer la filière

Études marketing et thématiques FFC, FFTM et FFM	251,4 k€
Observatoire Économique AFCuir	168,7 k€
Valorisation de la filière cuir, rencontres en régions et initiatives locales	46,3 k€
Observatoire conjoncturel mensuel de la distribution chaussure de l'UDIC	72,1 k€
Actions de défense des intérêts de la filière cuir	164,3 k€
Contrats de veille internationale des marchés de la FFC	16,1 k€
Promotion filière, communication collective (AFC, FFCP...)	580,0 k€
Actions de communication presse de la FFM	39,0 k€
Évènement - Convention de partenariat ÉquiAction Paradressage JOP 2024	21,2 k€
Participation française au 21 ^e congrès de l'UITIC à Milan et organisation du congrès de la IULTCS à Lyon en 2025	32,0 k€
TOTAL subventions Diffusion de l'information et animation de la filière	1 391,1 k€

Retrouvez en page 37, la synthèse des aides financières allouées aux entreprises en 2024.

ACTIONS MAJEURES 2024

ANIMER, VALORISER ET PROMOUVOIR LA FILIÈRE

CTC apporte également un soutien financier aux actions de valorisation du secteur, aux initiatives de lobbying et à tout évènement permettant d'accroître la notoriété de la filière et de ses entreprises.

ALLIANCE FRANCE CUIR

Le SIA, évènement fédérateur pour la filière cuir

La participation au salon international de l'agriculture (SIA) offre une plateforme idéale pour favoriser les échanges entre les professionnels du cuir et les acteurs en amont de l'élevage, en mettant l'accent sur la qualité des peaux. Sur le stand intitulé "Vachement Cuir", l'Alliance France Cuir, en collaboration avec la Fédération Française des Cuirs et Peaux, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie et CTC, a pu transmettre au grand public et aux décideurs politiques des messages essentiels. Parmi ces messages, l'importance de rappeler que le cuir est un coproduit de l'industrie alimentaire, ainsi que de souligner sa circularité et son lien indissociable avec le secteur de l'élevage.

Cette stratégie d'influence s'est révélée efficace, car la 17^e édition des "Rencontres du cuir" organisée à cette occasion a permis d'établir des échanges constructifs avec **quinze députés français, deux députés européens et quatre ministres**. De plus, cet évènement a rassemblé plus d'une cinquantaine de professionnels du secteur : des éleveurs, des acteurs de l'écosystème cuir et des journalistes.



SIA, du 24 février au 3 mars 2024 - Paris, Portes de Versailles

Valoriser le made in France au salon MIF Expo

Lors de la 12^e édition du MIF Expo, le plus grand évènement dédié au made in France, les fédérations professionnelles ont mis en lumière les métiers et les enjeux de l'industrie du cuir français sur un stand situé au cœur de la zone mode. L'édition 2024 a attiré **1 000 exposants et 100 000 visiteurs**. Sur ce stand "Made In Cuir", ces derniers ont pu découvrir une exposition de cuirs, assister à des démonstrations d'impression 3D, participer à des



MIF Expo, du 8 au 11 novembre 2024 - Paris, Portes de Versailles

ateliers de fabrication (cireur, cordonnier, customisation) et tenter leur chance au jeu concours "Cuir Genius" pour tester leurs connaissances sur le cuir. Alliance France Cuir a également organisé la 18^e édition des "Rencontres du cuir", centrée sur des thèmes tels que l'économie circulaire (matières biosourcées, écoconception, réparabilité) et le made in France (réindustrialisation, traçabilité). Cet évènement a également permis des échanges enrichissants avec des personnalités politiques, dont la ministre Françoise Gatel, la secrétaire d'État Françoise Garnier, ainsi que les députés Christophe Blanchet et Emmanuelle Hoffman, sans oublier une dizaine d'institutionnels présents.

Sustainable Leather Forum, "le" rendez-vous de la RSE

Le Sustainable Leather Forum (SLF), point de rencontre incontournable pour les secteurs du cuir, de la mode, du luxe et du design, s'est tenu au début du mois de septembre. Cet évènement marque le coup d'envoi de la rentrée pour les professionnels du cuir. Depuis sa création, le SLF bénéficie du parrainage du ministre de l'Économie et des Finances, ainsi que du soutien des principales fédérations de la filière cuir, telles que la Fédération Française des Cuirs et Peaux, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, la Fédération Française de la Chaussure, la Fédération Française de la Maroquinerie, la Fédération Française de la Ganterie et la Fédération des Enseignes de la Chaussure. Les experts CTC sont toujours présents parmi les intervenants de ce colloque. À chaque édition, un ou deux ministres y témoignent de leur soutien aux initiatives de la filière française du cuir.



Le SLF, 9 septembre 2024 - Maison de la chimie - Paris

En 2024, le SLF a mis l'accent sur **quatre thématiques clés** : l'évolution des élevages, la traçabilité et la déforestation, l'avenir de la tannerie et de la mégisserie françaises, l'avancement des études sur l'empreinte environnementale du cuir, et **l'édition d'un référentiel RSE** pour la maroquinerie française.

L'évènement a accueilli **408 participants**, 25 exposants, 19 intervenants et une vingtaine de journalistes. Il a suscité 1 129 demandes de rendez-vous et touché plus de 1,8 million de lecteurs potentiels. Ces chiffres témoignent de l'importance et de l'impact croissant de cet évènement dans le secteur du cuir.

→ **MARC BRUNEL**
mbrunel@afcuir.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE

Accompagner le recrutement

En juin 2024, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie a lancé sa **première campagne** de mise en relation entre les chercheurs d'emploi et les 43 tanneries mégisseries françaises, ciblant initialement un public de jeunes adultes. Les métiers de la tannerie, souvent méconnus du grand public, offrent une diversité d'activités et la satisfaction de contribuer à la fabrication d'un matériau durable, responsable et de haute qualité : le cuir.

Le secteur, étroitement lié à la mode et au luxe à travers la maroquinerie, la chaussure, la ganterie, l'habillement et l'ameublement, propose des postes en atelier accessibles à tous, sans exigence de diplôme. De plus, ces postes bénéficient de formations professionnalisantes et offrent de réelles opportunités d'évolution.

Cette campagne a été diffusée via les réseaux sociaux et dans la presse. Avec le soutien de CTC, un onglet "Recrutement" a été spécialement créé sur le site lancé en 2023, lestanneursfrancais.fr, permettant aux personnes intéressées de soumettre leur profil aux tanneries mégisseries sélectionnées. Une occasion unique de découvrir :

- **les témoignages de trois professionnels** partageant leurs expériences en tant qu'opérateur de tannage, classeur de cuirs et coloriste de cuirs finis ;
- **un film "manifeste"** inédit sur les tanneurs français, visant à présenter la profession, à déconstruire les idées reçues et à informer sur la formation et le recrutement dans notre secteur. Ces films ont été réalisés dans le cadre du dispositif 2023 de l'attractivité des métiers d'OPCO 2i et de la campagne "Avec l'Industrie".

Cette initiative a enregistré **plus de 5 000 connexions** sur l'onglet recrutement, ainsi que plus de soixante-dix marques d'intérêt envoyées et exploitées par les tanneries mégisseries identifiées. Cela marque sans aucun doute le début d'une belle aventure !

Cette campagne est à retrouver sur lestanneursfrancais.fr/recrutement.

Le lancement d'un deuxième volet est prévu en 2025 ou 2026, orienté vers des personnes en reconversion professionnelle.



LES TANNERES FRANÇAIS



→ SOPHIE HIVERT
sophie@leatherfrance.com
lestanneursfrancais.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

Renforcer la visibilité médiatique des marques

Les présentations organisées par la Fédération Française de la Chaussure visent à accroître la visibilité des marques de chaussures auprès des médias. Ces événements stratégiques se sont déroulés au 64 Cléry, et ont permis à **huit marques** de dévoiler leurs collections Automne-Hiver 2024/2025 au mois de mai 2024, et à **neuf marques** de présenter leurs collections Printemps-Été 2025 au mois de novembre 2024.

Ces sessions offrent aux journalistes l'occasion de découvrir les tendances à venir et d'échanger directement avec les représentants des marques. Pour les entreprises, c'est une chance de renforcer leur notoriété. Grâce à un fichier presse ciblé, 850 contacts ont été établis, générant environ une centaine de retombées presse, ce qui contribue à une visibilité accrue pour le secteur.

La FFC choisit de collaborer avec des prestataires spécialisés pour assurer une gestion professionnelle des relations presse. Cela permet aux marques de bénéficier d'une visibilité médiatique, de contacts précieux dans le secteur, et d'un levier de communication pour soutenir leur développement commercial.



Présentation de collections au 64 Cléry

→ MICHELLE GUILLOUX-BONNET
m.bonnet@chaussuredefrance.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE

Un stand de démonstration aux WorldSkills

Les WorldSkills sont une compétition internationale prestigieuse qui célèbre l'excellence dans divers métiers. De jeunes talents du monde entier se mesurent dans des domaines variés, allant de l'artisanat au numérique, en passant par l'industrie et les services. Chaque pays organise des sélections régionales et nationales pour envoyer ses meilleurs candidats à la finale mondiale.

En 2023, la Fédération Française de la Maroquinerie a eu l'honneur d'intégrer ce métier d'art dans la compétition nationale en France, marquant ainsi une étape significative dans la reconnaissance de ce savoir-faire. CTC, en tant que référent technique pour la maroquinerie, a pris en charge l'organisation des épreuves régionales et nationales, garantissant un haut niveau de qualité et de professionnalisme.

Pour l'édition 2024 des WorldSkills à Lyon, la FFM, avec le soutien

financier d'OPCO 2i, a souhaité mettre en avant les compétences du secteur à travers un stand de démonstration toujours animé par les experts maroquinerie de CTC. Cette initiative a non seulement permis de valoriser le métier, mais aussi d'encourager les vocations, en particulier auprès des jeunes.

Les WorldSkills constituent une vitrine exceptionnelle pour les métiers manuels et techniques. Au-delà de la compétition, cet événement favorise les échanges entre experts, entreprises et jeunes talents.

La FFM et CTC vous donnent rendez-vous en 2025 pour les compétitions nationales à Marseille, où l'excellence et la passion pour les métiers seront à l'honneur !



Experts CTC, coach et ambassadeurs en démonstration aux WorldSkills

Promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap

Dans le cadre d'un consortium initié par la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM), plusieurs organisations, dont CTC, Alliance France Cuir, ainsi que la Fédération Française des Cuirs et Peaux, de la Tannerie-Mégisserie, de la Chaussure et de la Ganterie, se sont unies pour investir près de 220 000 € en faveur de la Fédération Française d'Équitation.

Cet investissement avait pour objectif de **financer la participation** de cinq couples cavaliers-chevaux de l'équipe tricolore de para-dressage lors des compétitions olympiques de 2024 à Paris. De plus, deux événements, organisés les 4 avril et 9 septembre 2024, ont permis d'impliquer 23 entreprises de la filière, qui fabriquent des produits pour l'équitation, tout en mettant en avant l'importance de l'inclusion des salariés en situation de handicap.



Vladimir Vinchon et son cheval Pegase Mayenne

Cette initiative témoigne d'un engagement fort en faveur du sport et de l'inclusion, tout en soutenant le développement de l'industrie liée à l'équitation.

Tisser des ponts entre entreprises et jeunes designers

En novembre 2024, la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM) a lancé **une opération collective** en collaboration avec l'Institut Français de la Mode (IFM), intitulée "Accessory Design". Cet événement s'est déroulé du 12 au 14 décembre 2024, à la galerie Oddity à Paris. Soutenue par la FFM ainsi que par les Fédérations de la Tannerie-Mégisserie et de la

Ganterie, cette initiative a permis de mettre en avant un soutien financier de 18 000 € accordé à l'IFM. Grâce à cette opération, les étudiants en Master 2 Accessoires de l'IFM ont eu l'opportunité de réaliser leurs prototypes en utilisant du cuir français, avec l'aide précieuse de maroquinières et de gantiers français. Cette collaboration a non seulement favorisé l'innovation dans le design d'accessoires, mais a également renforcé les liens entre l'éducation et l'industrie de la maroquinerie en France.



Les étudiants du Master of Arts in Accessory Design ont présenté leur travail lors d'une exposition à la galerie Oddity - Paris

Fédération Française
DE LA MAROQUINERIE
Articles de Voyage • Chasses-Sellerie • Ganterie • Bracciale Cuir

→ EDGARD SCHAFFHAUSER

edgard.schaffhauser@maroquineriefraçaise.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE Accroître la notoriété du savoir-faire des gantiers français

Dans le but de maintenir un lien avec la jeune création et les étudiants, la FFG a renouvelé en 2024 son partenariat avec l'Institut Français de la Mode. Ce partenariat vise à encourager et sensibiliser les futurs créateurs à l'importance de la fabrication de gants et à leur intégration dans leurs collections, en collaboration avec les entreprises du secteur membres de CTC.

Cette année, le stand collectif "Gants de France" a été présenté pour la première fois au MIF Expo, aux côtés de "Made in Cuir", organisé par l'Alliance France Cuir. Cet événement a marqué les esprits et a offert aux maisons Agnelle et L'Atelier du Gantier une occasion unique d'interagir avec les visiteurs, de promouvoir leurs produits et de se rapprocher de leur public. Cette présence stratégique a non seulement renforcé **la visibilité du savoir-faire français en ganterie**, mais a également mis en lumière le dynamisme et l'attrait de la filière cuir.



Le stand "Made in Cuir" au salon du MIF Expo

→ MARC BRUNEL

mbrunel@gantsdefrance.fr

gant de france
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ CTC GROUPE en k€, au 31 décembre 2024

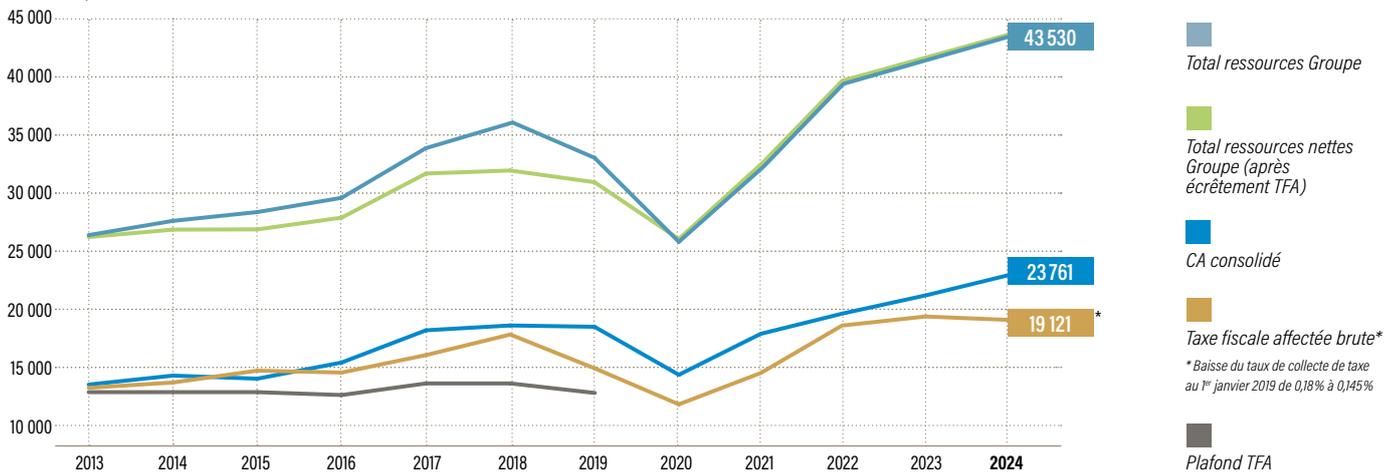
en k€	31 déc. 23		31 déc. 24		Var. 2023-2024	
CHIFFRE D'AFFAIRES	21 706,4	52,6 %	23 760,8	54,6 %	2 054,5	9,5 %
TAXE FISCALE AFFECTÉE	19 142,8	46,4 %	19 121,3	43,9 %	-21,5	-0,1 %
Retour à la masse de subventions sur opérations de l'année antérieure	277,8	0,7 %	458,4	1,1 %	180,6	65,0 %
Autres produits d'exploitation	148,8	0,4 %	189,6	0,4 %	40,8	27,4 %
TOTAL RESSOURCES	41 275,8	100,0 %	43 530,1	100,0 %	2 254,3	5,5 %
Subventions sur opérations collectives	-6 001,1	14,5 %	-6 002,4	13,8 %	1,3	0,0 %
Frais variables	-7 002,4	17,0 %	-7 977,1	18,3 %	974,6	13,9 %
Sous-traitance	-2 786,8	6,8 %	-2 963,7	6,8 %	176,9	6,3 %
Frais fixes	-1 777,0	4,3 %	-1 997,8	4,6 %	220,8	12,4 %
Impôts et taxes	-237,6	0,6 %	-210,3	0,5 %	-27,3	-11,5 %
S/TOTAL CHARGES EXTERNES	-17 804,9	43,1 %	-19 151,3	44,0 %	1 346,3	7,6 %
Frais de personnel	-15 830,8	38,4 %	-17 635,1	40,5 %	1 804,3	11,4 %
CHARGES D'EXPLOITATION	-33 635,7	81,5 %	-36 786,4	84,5 %	3 150,6	9,4 %
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 640,0	18,5 %	6 743,7	15,5 %	-896,3	-11,7 %
Dotations amortissements - fonctionnement	-1 735,4	4,2 %	-1 953,1	4,5 %	217,7	12,5 %
Dotations amortissements - Innovation et expertise	-332,4	0,8 %	-315,9	0,7 %	-16,4	-4,9 %
Dotations et reprises de provisions	438,3	1,1 %	-242,7	0,6 %	-681,0	155,4 %
Subventions accordées sur fonds dédiés	-96,1	0,2 %	-716,0	1,6 %	619,9	645,2 %
Provisions pour fonds dédiés	-1 656,0	4,0 %	-1 646,1	3,8 %	-9,9	100,0 %
Reprises de provisions pour fonds dédiés	96,1	0,2 %	716,0	1,6 %	619,9	645,2 %
Transfert de charges	418,5	1,0 %	578,1	1,3 %	159,6	38,1 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 773,2	11,6 %	3 163,8	7,3 %	-1 609,4	-33,7 %
Produits financiers	688,3	1,7 %	1 038,5	2,4 %	350,2	50,9 %
Charges financières	-161,8	0,4 %	-200,1	0,5 %	38,3	23,6 %
RÉSULTAT FINANCIER	526,5	1,3 %	838,4	1,9 %	311,9	59,2 %
RÉSULTAT COURANT	5 299,7	12,8 %	4 002,2	9,2 %	-1 297,5	-24,5 %
Produits exceptionnels	2 483,6	6,0 %	113,2	0,3 %	-2 370,4	-95,4 %
Charges et provisions exceptionnelles	-384,0	0,9 %	-2 072,0	4,8 %	1 687,9	439,5 %
Intéressement	-750,1	1,8 %	-703,2	1,6 %	-46,9	-6,3 %
Impôt sur les bénéfices	-995,5	2,4 %	-625,0	1,4 %	-370,5	-37,2 %
RÉSULTAT NET	5 653,6	13,7 %	715,2	1,6 %	-4 938,4	-87,3 %
RÉSULTAT NET (minoritaires)	-28,6		-126,5	-0,3 %	-97,9	-341,7 %
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	5 682,2	13,8 %	841,7	1,9 %	-4 840,5	-85,2 %

BILAN CONSOLIDÉ CTC GROUPE en k€, au 31 décembre 2024

ACTIF en k€	31 déc. 23	31 déc. 24	Var. 2023-2024		PASSIF en k€	31 déc. 23	31 déc. 24	Var. 2023-2024	
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX				
Immobilisations incorporelles	2 194,8	2 254,4	59,6	2,7 %	Capital	0,0	0,0	0,0	0,0 %
- amortissements des immos incorporelles	-1 682,4	-1 773,2	-90,9	5,4 %	Réserves (y c. écarts de conversion)	33 070,2	40 788,8	7 718,6	23,3 %
Immobilisations corporelles	36 814,5	39 105,3	2 290,7	6,2 %	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (part du Groupe)	5 682,3	841,7	-4 840,6	-85,2 %
- amortissements des immos corporelles	-25 124,2	-27 049,3	-1 925,1	7,7 %	Intérêts minoritaires				
Immobilisations financières nettes	5,6	28,3	22,8	409,7 %	- dans les réserves	134,4	9,1	-125,3	-93,2 %
Immobilisations nettes	12 208,3	12 565,5	357,1	2,9 %	- sur le résultat	-414,9	-126,5	288,4	-69,5 %
ACTIF CIRCULANT					Capitaux Propres	38 472,0	41 513,1	3 041,1	7,9 %
Stocks nets	326,3	321,8	-4,5	-1,4 %	Provisions pour fonds dédiés	5 366,9	6 297,1	930,2	17,3 %
Créances clients et autres créances	9 329,3	11 295,7	1 966,4	21,1 %	Provisions pour risques et charges	831,4	841,0	9,6	1,2 %
Trésorerie	34 243,3	37 354,0	3 110,8	9,1 %	DETTES				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-		Dettes d'exploitation	11 339,4	12 444,0	1 104,7	9,7 %
Comptes de régularisation actif	4,6	0,7	-3,9	-84,8 %	Comptes de régularisation passif	102,1	442,4	340,3	333,5 %
TOTAL ACTIF	56 111,7	61 537,6	5 426,0	9,7 %	TOTAL PASSIF	56 111,7	61 537,6	5 425,9	9,7 %

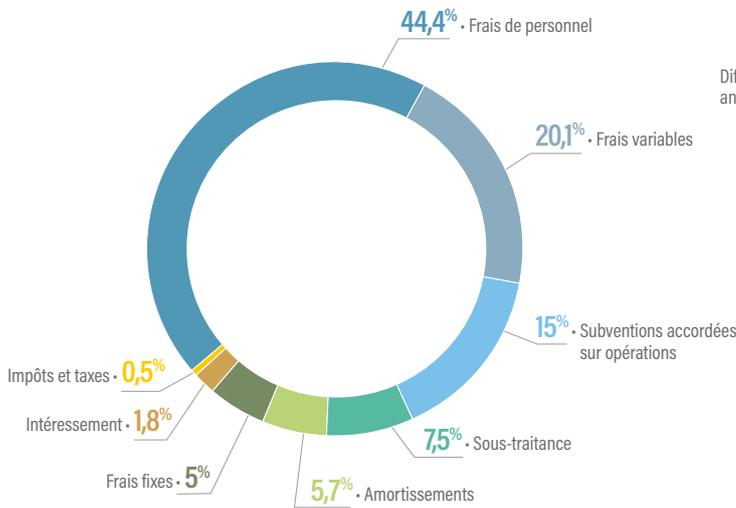
ÉVOLUTION DES RESSOURCES CONSOLIDÉES

en k€, au 31 décembre 2024



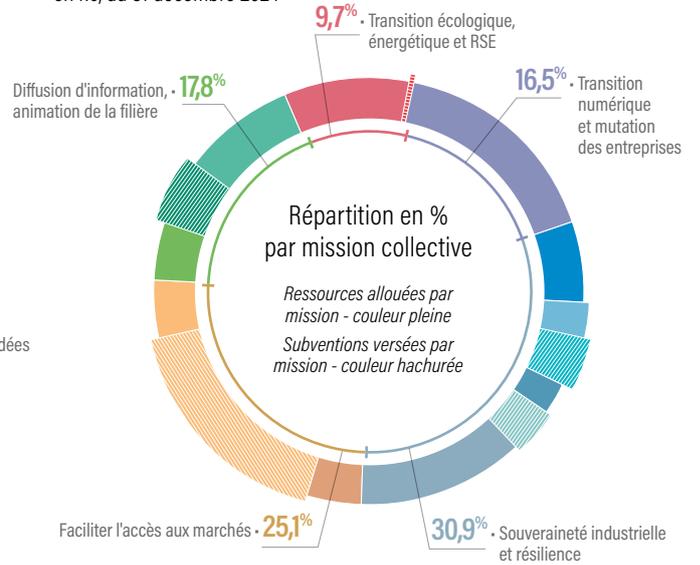
CHARGES CONSOLIDÉES PAR NATURE

en k€, au 31 décembre 2024



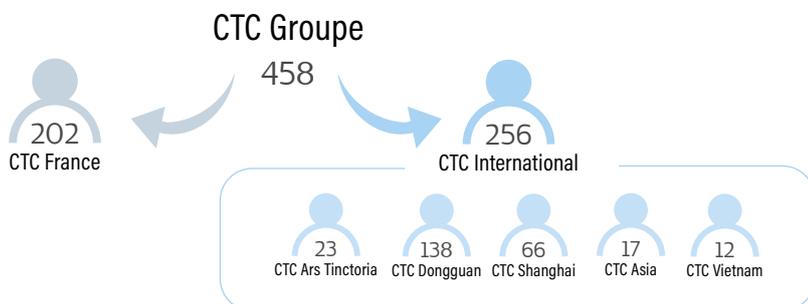
ALLOCATION GLOBALE DE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE - 2024 R

en k€, au 31 décembre 2024

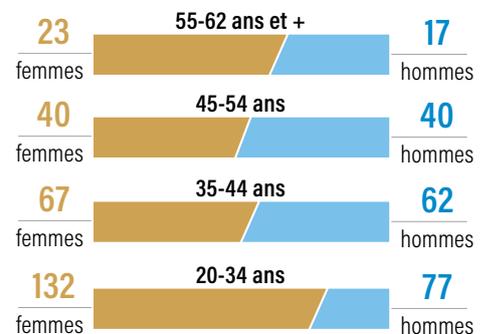


SYNTHÈSE RAPPORT SOCIAL GROUPE

EFFECTIF



PARITÉ PAR TRANCHE D'ÂGES



PARITÉ DES SALARIÉS



RÉPARTITION DES EMPLOIS



INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME - FRANCE



France



CTC Lyon

4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
Tél. +33 (0)4 72 76 10 10
ctclyon@ctcgroupe.com

CTC Paris

51, rue de Miromesnil
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 44 71 71 94
modetendances@ctcgroupe.com

Italie



CTC Ars Tinctoria

Via del Bosco, 125
56029 Santa Croce sull'Arno
Tél. +39 0571-35110
info@arstinctoria.it

Via del Lavoro, 53
36071 Arzignano, Vicenza
Tél. + 39 0444-363237
info@arstinctoria.it

Asie



CHINE

CTC Shanghai

Tél. +86 21 68 55 50 32
ctcshanghai@ctcgroupe.com

CTC Dongguan

Tél. +86 769 23 03 77 70
ctcdongguan@ctcgroupe.com

HONG KONG

CTC Asia

Tél. +852 24 29 70 22
ctcasia@ctcgroupe.com

VIETNAM

CTC Vietnam

Hô Chi Minh-Ville
Tél. +84 8 38 27 44 65
ctcvietnam@ctcgroupe.com

www.ctcgroupe.com ▪ www.ctc-services.org



Retrouvez-nous !

